Renforcer l'accès des organisations de producteurs associées au Commerce équitable et de leurs membres aux services financiers

Etude préalable CERISE-AGROFINE

Documents complémentaires n°1 -Termes de référence et notes méthodologiques

Septembre 2008

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement

49, rue de la Glacière – 75013 Paris France

Tél (33.1) 44.08.67.67 – Fax : (33.1) 43.31.66.31 - @ : iram@iram-fr.org

F3E

SOMMAIRE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Tome 1 - Termes de référence et notes méthodologiques

- Note d'intention de l'étude préalable AGROFINE-CERISE
- Termes de référence de l'étude préalable
- Note méthodologique des consultants
- Termes de référence de l'appui FINRURAL en Bolivie
- Proposition d'appui de FINRURAL
- Termes de référence de la capitalisation d'expériences au Mexique

Tome 2 - *Concept Note* de l'étude

- *Concept Note* – Version française
- *Concept Note* – Version espagnole
- *Concept Note* – Version anglaise

Tome 3 - Résultats de l'étude : documents transversaux

- Présentation du partenariat AGROFINE-CERISE
- Synthèse de la pré-étude AGROFINE-CERISE
- Réunion de travail de janvier 2008
- Enquête auprès des importateurs
- Colloque FARM de décembre 2007
- Colloque international sur le Commerce équitable de mai 2008
- Restitution de l'étude de juin 2008

F3E

Tome 4 - Résultats de l'étude : Bolivie

- Synthèse des travaux en Bolivie
- Atelier avec les organisations de producteurs de café à Caranavi
- Atelier avec les organisations de producteurs de cacao à El Ceibo

Tome 5 - Résultats de l'étude : Mexique

- La création d'institutions financières rurales en lien avec les organisations de producteurs : études de cas à Oaxaca au Mexique

Note d'intention de l'étude préalable AGROFINE-CERISE

RENFORCER L'ACCES DES PETITS PRODUCTEURS DU COMMERCE EQUITABLE ET DE LEURS COMMUNAUTES RURALES AUX SERVICES FINANCIERS

Antécédents et contexte de l'étude préalable

Les organisations européennes et françaises de commerce équitable importent diverses marchandises labellisées commerce équitable (produits agricoles principalement) en provenance de pays partenaires. En raison de la sous-capitalisation des producteurs, l'importation de produits principalement agricoles est liée à un système de préfinancement. Dans ce cadre, l'importateur européen ou français paie, lors d'une commande de produits, d'ordinaire à un producteur situé dans le pays partenaire au Sud, une avance sur le prix d'achat des marchandises. Cette avance est payée avant le début de la production des biens achetés ou dans un stade précoce du processus de production. Un tel système d'avance comporte intrinsèquement des risques importants. Face à ce problème de couverture de risques, il est proposé la création d'un fonds de garantie destiné aux importateurs du commerce équitable.

En avril 2006, le conseil d'administration de l'association Max Havelaar France lance un projet de constitution d'un fonds de garantie pour renforcer le préfinancement du commerce équitable. Cette initiative s'appuie également sur la volonté d'un outil de partage de risques des principales entreprises engagées aux côtés de l'association. Une structure, AGROFINE[1], a été créée pour porter ce projet en lien avec FLO-International. Plusieurs modalités de financement sont en cours d'instruction :

- partenariat avec une compagnie/broker d'assurance crédit et caution pour valider la construction du modèle des risques et les mécanismes de gestion ;
- bailleurs de fonds avec une sensibilité aux enjeux de développement Nord-Sud pour devenir actionnaires d'un fonds de garantie;

Ce fonds, tel qu'il est envisagé actuellement, a pour objectif de couvrir le préfinancement associé à des achats estimés à environ 15 millions d'euros. Une phase pilote du fonds de garantie débutera en 2007-2009 avec les importateurs/entreprises françaises participant au commerce équitable et sur les filières café et cacao. L'apport en capital initial nécessaire est estimé à 750.000 euros. Avec le montage proposé, 50 organisations de producteurs

[1] www.agrofine.org

dans plus de 20 pays au Sud seraient bénéficiaires de cette garantie sur le préfinancement du commerce équitable.

Préfinancement du commerce équitable et partenariat entre organisations de producteurs et institutions de financement local

L'augmentation du préfinancement du commerce équitable n'est effectif que s'il arrive, en temps opportun, jusqu'au niveau des producteurs. En effet, c'est seulement en disposant de financement pour leur cycle de production que les producteurs sont en mesure de s'affranchir des autres systèmes de financement locaux, souvent usuraires, leur permettant de traverser les périodes de soudure et de satisfaire les besoins essentiels de leur famille avant le paiement des récoltes livrées.

L'augmentation du niveau de préfinancement aura donc un impact effectif que s'il est accompagné par un mécanisme de financement jusqu'au niveau des producteurs. C'est ainsi que de nombreuses organisations de producteurs se sont investies dans le champ des services financiers ruraux, en ouvrant des services financiers auprès de leurs membres, en développant des partenariats avec des institutions de microfinance rurale ou en créant elles-mêmes des institutions (cf. annexes). Ces services financiers ne visent pas seulement à préfinancer la production des produits du Commerce équitable mais, souvent, répondent à la problématique financière d'ensemble de leurs membres et de leurs communautés : épargne, accès à des formes de crédit diversifié (équipement, consommation, etc.), assurances, virements internationaux, etc.

Ainsi, le risque associé à la garantie du préfinancement dépendra, au final, de la solidité financière de ce mécanisme de préfinancement aux producteurs.

A l'inverse, le préfinancement du Commerce équitable permet, au niveau des mécanismes de financement auprès des producteurs de :

- en premier lieu, réduire les risques sur la production agricole : prix garantis, stabilité (et croissance) des débouchés avec une demande en hausse dans les pays du Nord ; qualité de la production ;
- en second lieu, réduire les incertitudes sur la solidité et la gestion des organisations de producteurs : transparence sur la gouvernance dans les standards FLO, prime du commerce équitable qui peut être investie dans le renforcement des capacités ; indirectement, renforcement de la compétitivité et structuration des filières d'exportations ;
- enfin, proposer une source de financement inscrite dans les standards du commerce équitable et qui assurent des ressources importantes, sécurisées et stables.

Fonds de garantie du préfinancement et renforcement des mécanismes de financement des producteurs du Commerce équitable aux services financiers sont donc indissociables.

Partenariat avec le réseau CERISE pour accompagner les organisations de producteurs dans le renforcement des mécanismes financiers

Compte tenu de cette double interaction, AGROFINE s'est rapproché du Comité CERISE[2] pour approfondir sa connaissance des mécanismes de financement au niveau des producteurs agricoles du Sud et déterminer les modalités d'accompagnement nécessaires au niveau des organisations de producteurs du Commerce équitable.

Pour répondre aux enjeux de ce partenariat, le Comité CERISE a engagé, à travers ses membres, deux actions complémentaires :

- Une analyse-diagnostic des organisations du Commerce équitable souhaitant engager des actions de renforcement des mécanismes de financement auprès de leurs membres. Cette action de recherches appliquées a été conduite sur l'année 2006-2007 dans trois pays : Pérou, Bolivie, République Dominicaine sous la direction de l'Institut des Régions Chaudes, ex CNEARC (B. Wampfler) .

- Une capitalisation d'expériences d'appui à des organisations de producteurs engagées dans la création d'institutions financières et menées par l'IRAM au Mexique dans l'Etat de Oaxaca à travers le programme d'assistance technique à la microfinance rurale (PATMIR). Trois grandes organisations, regroupant plusieurs dizaines de milliers de producteurs agricoles, ont été ainsi appuyées : CEPCO, Comunidades Campesinas en Camino, Esperanza Indigena Zapoteca.

Mi février 2007, les premières synthèses de ces deux actions ont pu être présentées et discutées entre AGROFINE et CERISE. Plusieurs cadres méthodologiques ont ainsi pu être validés (cf. annexe) et permettent d'envisager une intervention commune pour laquelle il s'agit maintenant de déterminer le montage et la démarche. L'IRAM a été mandaté par AGROFINE-CERISE pour animer le montage opérationnel de cette nouvelle intervention et, dans ce cadre, est amené à élaborer la présente note d'intention.

Les hypothèses de l'intervention en accompagnement des organisations de producteurs

L'objectif du programme piloté par Agrofine et Cerise est donc de définir un mécanisme de financement de l'agriculture dans le cadre des filières du commerce équitable qui soit basé sur un montage tripartite entre une OP,

[2] www.cerise-microfinance.org

une IMF et un financeur, sécurisé par un fonds de garantie. Le travail portera sur les conditions de négociation et de mise en œuvre de ce montage afin de garantir son efficacité et sa durabilité pour répondre aux besoins de financement des OP du CE et de leurs membres. Il s'agira de définir de nouvelles pratiques, d'identifier des formes de garanties et de nouveaux modes de contractualisation entre les différents intervenants, de travailler sur des normes et des outils d'aide à la décision pour accompagner ces nouveaux partenariats.

Les objectifs de l'accompagnement sont:

- renforcer l'autonomie financière des organisations de producteurs et l'esprit d'entreprise de leurs dirigeants ;
- développer des outils de suivi et gestion financière adapté à la réalité économique de chaque organisation de producteurs ;
- améliorer les systèmes de crédit entre les organisations de producteurs et leurs membres; créer une culture financière interne aux organisations de producteurs et à leurs membres ;
- promouvoir la formation aux outils de la finance rurale des dirigeants et des membres des instances de décisions des organisations de producteurs.

Afin de construire le dispositif envisagé, les partenaires se proposent :

- De restituer et d'approfondir les hypothèses de ce pré-diagnostic avec les différents acteurs du Commerce équitable et de son préfinancement : organisations de producteurs, importateurs, partenaires techniques et financiers ;
- De réaliser une étude préalable du montage du dispositif technique couplé au fonds de garantie destiné à accompagner la standardisation du préfinancement du Commerce équitable et à sensibiliser les acteurs de la filière du Commerce équitable autour de ces enjeux ;
- De piloter sur une période de 3 à 5 ans la mise en œuvre de ce dispositif qui accompagnera les organisations de producteurs du Commerce équitable dans leur stratégie de renforcement de l'accès des petits producteurs aux services financiers soit par la création d'institutions financières spécialisées, soit par la construction de partenariat avec des institutions déjà existantes. Ce dispositif :
    - répondra aux demandes des organisations qui ont décidé de s'engager dans ces processus ;
    - respectera les bonnes pratiques de gestion des services financiers et de maîtrise des risques qui font référence au niveau international afin d'offrir les conditions d'efficacité optimales pour la mobilisation du fonds de garantie ;
    - et s'inscrira dans les principes du Commerce équitable en ce qui concerne le préfinancement de la production et de la

commercialisation des produits.

Il mobilisera, selon des procédures standardisées, l'expertise nationale et sous-régionale reconnue dans le secteur de la microfinance rurale et assurera, le cas échéant, une gestion des dotations de démarrage dans le cadre des règles assurant la pérennité des services financiers ainsi développés.

La mise en œuvre systématique et professionnelle de ce montage garantira la crédibilité, l'efficacité et l'impact final du système de préfinancement défini dans les standards du commerce équitable. Dans ce cadre, les liens entre CE et MF conduiront au renforcement financier et social du secteur de la microfinance (diversification et extension de l'offre, prise en compte des besoins de populations encore exclues jusqu'à présent) et au renforcement commercial et social de la filière du commerce équitable (appui pour le développement de l'offre et la réponse à la demande croissante des pays du Nord, réponses aux besoins des OP et des producteurs ciblés).

Annexe 1

Le cadre d'analyse des relations entre Organisations de producteurs et mécanismes de financement local

Stratégies des OP pour l'accès au financement : les contraintes actuelles

Différents travaux conduits depuis la fin des années 90 en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, en Asie du Sud Est, en Amérique Centrale et Latine, montrent la difficulté de financement de l'agriculture pour les organisations de producteurs (Cirad – Cerise).

Les OP s'avèrent souvent très démunies face à la question du financement : manque d'information sur les institutions financières, faible capacité à formaliser leurs besoins de financement, difficulté à entrer en contact avec les institutions financières et à constituer les dossiers de financement, faible capacité de gestion et de gouvernance, manque de fonds propres ou de patrimoine pouvant constituer des garanties bancaires.

Malgré une insertion forte dans le milieu rural, la microfinance quant à elle, reste dans bon nombre de situations, très prudente quant aux investissements dans l'agriculture, et a fortiori dans les organisations paysannes. Les activités agricoles apparaissent plus risquées et moins rentables que les activités rurales habituellement financées par la microfinance telles que le commerce, la transformation agro alimentaire ou les microentreprises rurales. Elles nécessitent des investissements de moyen et de long terme que la microfinance, essentiellement dotée de ressources de court terme, peine toujours à assurer. Les organisations paysannes sont souvent perçues comme des interlocuteurs peu fiables, entachés de lourds historiques d'impayés de crédit et de défaillance de gestion.

Dans ce contexte, les organisations paysannes développent trois types de stratégies pour s'assurer un accès au financement avec des résultats contrastés (Dakar 2002, études Cerise-Agrofine 2006, Iram-Patmir).

- 1° L'internalisation de la fonction de crédit : Pour faire face aux besoins de crédit de ses membres, l'OP met en place un système de crédit interne à partir de la mobilisation d'une ligne de crédit d'un bailleur de fonds, ou plus rarement, en valorisant des fonds propres. Si cette stratégie présente quelques atouts (pallier à l'absence de crédit de proximité, coût limité tant que la ligne de crédit est gratuite, etc.), ses limites sont cependant importantes :

o manque de compétences et d'outils professionnels nécessaires pour

une saine gestion du crédit ;
o difficulté à gérer plusieurs activités économiques différentes au sein d'une même structure
o conflit d'intérêt : sensées représenter et être solidaires de leurs membres, les OP ont de grandes difficultés à exercer sur ces mêmes membres la pression nécessaire au remboursement du crédit ;
o absence de fonction de services d'épargne et donc dépendance durable de l'extérieur pour développer le crédit.

Même si, face à l'insuffisance des systèmes financiers formels, cette stratégie continue à se développer, les échecs sont nombreux : épuisement des lignes de crédit, endettement des OP, dégradation des mentalités par rapport au crédit, risque important de désorganisation durable des marchés financiers locaux. Ces difficultés ont été vérifiées également dans le cadre de la filière du commerce équitable (Pérou, Bolivie, République dominicaine par exemple).

2° L'externalisation de la fonction de crédit mais avec une gouvernance liée à « l'OP mère » : l'organisation paysanne crée une institution de microfinance « fille », spécialisée mais autonome qui devient son « bras financier ». Ces institutions de microfinance sont le plus souvent des mutuelles d'épargne et de crédit (FECECAM du Bénin, CECAM de Madagascar, Mutuelles de la Fenagipèche au Sénégal…) dont la gouvernance et les activités restent proches de l'OP mère (élus communs, participation de l'OP au capital de l'IMF, financement des activités de l'OP par l'IMF, …). Cette stratégie a un double intérêt: l'IMF créée est une institution professionnelle qui pourra acquérir un statut légal, des compétences et des outils adaptés, tout en restant dédiée à l'agriculture

Mais elle conjugue aussi des difficultés fortes :

o toutes les difficultés habituelles de création d'IMF : processus long, difficile et coûteux, nécessitant un accompagnement technique lourd de moyenne à longue durée ;
o un niveau de risque élevé lié à un portefeuille de crédit spécialisé en agriculture ;
o l'IMF, « OP fille », peut être tentée de prendre son autonomie et d'adopter une logique plus financière qu'agricole (« aller vers les secteurs d'activités les plus rentables… ») qui peut l'éloigner très vite de sa mission initiale.

3° Le partenariat avec les institutions de microfinance existantes : L'OP s'appuie sur les institutions de microfinance existant dans sa zone et développe une fonction « d'intermédiaire» entre ses membres et ces IMF. Cette fonction d'intermédiaire peut prendre de multiples formes : appui à l'identification d'IMF fiables et motivées, négociation des conditions de crédit, appui à l'identification de la demande de financement des

producteurs (montants, durée du crédit, modalités de remboursement, …) et à l'élaboration des dossiers de crédit, apport de garantie, suivi des remboursements, participation au capital de l'IMF, etc.

Les avantages de cette stratégie sont importants :

- L'OP s'appuie sur l'existant,
- L'accès aux services financiers est immédiat
- Les coûts de mise en œuvre ainsi que les risques pour l'OP sont faibles.

Mais les obstacles à la mise en œuvre de cette stratégie restent nombreux :

- Il faut que les IMF existent localement et qu'elles soient intéressées à l'agriculture ;
- La construction de confiance entre OP et IMF est souvent difficile ;
- L'IMF doit disposer de ressources financières adaptées aux besoins agricoles (en termes de volume et de durée).

Sur la base de ces constats, le lien avec le commerce équitable peut permettre de développer des innovations qui lèveront les contraintes identifiées et pourront rendre attractif le financement du secteur agricole.

Les pistes de réponse envisagées

Le montage avec des IMF existantes

Les atouts du commerce équitable dans les alliances entre OP et IMF peut offrir un cadre déterminant pour faciliter des rapprochements stratégiques dans lesquels la microfinance trouvera une incitation suffisante pour le financement de l'agriculture.

Le CE permet de rassurer les IMF sur les niveaux de risques du financement agricole et par ailleurs, offre une opportunité pour accéder à des ressources adaptées en volume et en nature (coûts, durée, etc.) aux besoins agricoles.
Il s'agit alors dans la définition de mécanismes innovants de définir des produits, des formes de garanties et des niveaux de coûts – taux d'intérêt – qui répondent à la fois aux besoins des OP et de leurs membres et aux contraintes des IMF.

Au-delà de la définition technique des produits, il s'agit également de construire un accompagnement pour favoriser un partenariat entre OP et IMF. Ce partenariat n'émerge pas nécessairement spontanément, même si l'on observe déjà que des IMF font des premiers pas vers des OP du CE pour leur proposer des formes de contractualisations (Cf. études Bolivie, Pérou).

La création d'une organisation financière « fille »

Cette option se heurte à une contrainte forte, et qui pourra souvent se révéler insurmontable, de coût et de durée de mise en œuvre. La base réduite de

clientèle de l'organisation financière créée, la dispersion des membres à servir, les coûts intrinsèques à la mise en œuvre d'une telle organisation (assistance technique, infrastructure, personnel compétent, définition de services suffisamment diversifiés, système d'information et de gestion, etc.) tendent le plus souvent à empêcher la construction d'une organisation viable à moyen ou long terme. Pourtant, c'est une option qui est souvent mise en œuvre par des OP. Dans des conditions favorables, la relation tripartite pourra s'appuyer sur une institution financière créée par l'OP.

L'internalisation de services financiers

Cette option ne peut être vue, compte-tenu des risques et des limites fortes de ce montage, que comme une option transitoire choisie par l'OP avant de pouvoir mettre en œuvre une solution durable. Elle ne pourra être soutenue directement, et des conseils pourront être apportés aux OP pour sortir de ce modèle pour construire une relation tripartite en lien avec une institution financière extérieure.

Annexe 2

Les bases de la création d'une institution financière par une organisation paysanne

Cette modélisation d'un schéma de création d'une Institution de Micro Finance (IMF) par une organisation paysanne (OP) est réalisée sur la base de l'expérience du PATMIR au Mexique, à partir de trois exemples dans les régions rurales de l'État de Oaxaca au sud du Mexique.

Quelques conditions préalables.

Avant de se lancer dans un processus de création d'une institution financière nouvelle long, risqué et coûteux, il est important de s'assurer d'un contexte favorable. Les points clés pouvant ensuite faciliter la réussite du projet sont les suivants :

- Une organisation paysanne ayant une capacité à porter ce type de projet et réellement motivée pour la création d'une IMF ;
- Un environnement favorable :
  - Marché porteur pour le développement de services financiers au delà de la première nécessité de l'OP ;
  - Un contexte juridico-légal clair et connu dans lequel va évoluer l'IMF ;
- Une possibilité d'accès à des moyens financiers pour les investissements, les coûts initiaux, les fonds de crédit ;
- Présence d'une assistance technique pour l'accompagnement de la structure au démarrage.

1. Définition du projet des IMF :

Cette première phase d'élaboration du projet est essentielle et a été réalisée par l'organisation paysanne avec l'appui d'un consultant. C'est une démarche de planification stratégique et financière réalisée sur la base d'un diagnostic de la situation. Il s'agit de formaliser les idées de l'OP dans le domaine financier pour concevoir le projet d'une IMF. La réussite de cette phase a été la garantie de l'appropriation de l'IMF par l'OP et ses membres dès le départ. Cette étape a duré entre 3 et 6 mois.

2. La mise en œuvre des réseaux et de l'activité :

La mise en œuvre est la phase la plus complexe. Il s'agit de :

- Création de la structure juridique,
- Implantation du réseau, siège et succursales le cas échéant,
- Recrutement et formation du personnel : opérationnel, administratif et gérance,
- Choix et mise en place du système d'information,
- Actions de promotion,
- Démarrage opérationnel.

Suivant la complexité du réseau, cette étape peut durée de 6 mois à un an pour avoir une autonomie opérationnelle.

Concernant l'activité financière, les IMF ont comme stratégie de financer au minimum 80% des crédits par l'épargne collectée. Cette option établie dès le départ apporte plusieurs avantages notamment:

- une garantie quant à l'autonomie des ressources,
- un coût financier relativement bas,
- un service complémentaire au crédit pour les populations.

En revanche cela peut limiter un démarrage ou un développement rapide de l'activité de crédit faute de ressource suffisante. Dans les trois exemples que nous traitons, cela n'a pas été le cas sur les deux premières années, la réponse du marché sur l'épargne ayant été très favorable. Au delà de la deuxième année, on note un tassement de la progression de l'épargne en parallèle à une augmentation de la demande en crédit qui nécessite le recours à des refinancements externes.

3. Modèle de réseau

En fonction de la zone géographique sur laquelle est implantée l'OP, les IMF a créé un réseau d'agences permettant un accès aux services financiers à la majorité des adhérents à l'OP mère (5 a 6 succursales). Ce développement géographique a permis ensuite à la population des régions et communautés d'implantation de bénéficier des services offerts. Cela nécessite d'avoir dès le départ une stratégie de diversification de produits pour élargir le public cible de l'IMF qui ne peut pas atteindre un niveau de rentabilité sur une politique uniquement centrée sur les besoins des adhérents de l'OP.

La structure en personnel est simplifiée au minimum au démarrage afin de limiter les coûts opérationnels et se développe ensuite en fonction de l'évolution de l'activité.

Niveau central : un gérant et un comptable assurent le démarrage de l'activité. En troisième poste, un coordinateur de réseau s'avère important pour assurer le développement des agences dans de bonnes conditions de cohérence et du respect de la stratégie du réseau.

Les agences : elles fonctionnent au démarrage avec un caissier et un promoteur. Le caissier est responsable de l'accueil du public dans la succursale, de tenir la caisse, et de la partie administrative. Le promoteur se déplace dans les communautés, assure l'instruction des crédits et la promotion de l'ensemble des produits financiers de l'IMF.

L'équipement se compose du mobilier et du matériel informatique nécessaire pour permettre à chacun de travailler. Le point clé est la mise en place dès le démarrage des opérations d'un système d'information fiable qui permet la gestion opérationnelle de l'activité et la comptabilité. Ce système permet une gestion au niveau des agences et une centralisation au niveau de la tête de réseau. Cette contrainte permet d'instaurer des contrôles et de générer des bonnes pratiques dès le départ et de former l'ensemble du personnel en fonction du système utilisé.

En fonction du budget d'investissement disponible, le recours a des moyens de déplacement, notamment des motos, dans les agences permet des gains de temps dans les déplacements et d'atteindre des communautés rurales plus reculées.

4. Estimation budgétaire.

Le budget moyen d'investissement se décompose de la façon suivante :

- **Année 1 :** 20 000 € pour le niveau central et chaque succursale, comprenant l'équipement complet en matériel informatique, mobilier, agencement de local, licence du système d'information, matériel de promotion, un véhicule au niveau central, etc.
- **Année 2 :** 10 000 € comprenant l'achat de motos dans les agences, matériel de promotion, contrat d'assistance technique du système d'information, etc.

En termes de fonctionnement, le budget annuel d'une agence de deux salariés est de 25 000 à 30 000 € environ, estimation faite sur la base des niveaux de rémunérations pratiqués au Mexique, et des coûts de supervision par une fédération imposés par le système de régulation légal qui sont très importants pour des IMF en phase de démarrage. A ces coûts directement opérationnels des agences s'ajoutent les « frais de siège » évalués a entre 50 000 et 60 000 € par an compte tenu des mêmes impératifs de supervision et des couts de gestion centralisés.

Dans le cadre du programme au Mexique, les investissements ont été subventionnées à 100% et les coûts opérationnels pris en charge pour entre 50% et 30% de façon dégressive sur 3 ans.

Hors frais de siège, compte tenu de la bonne marge sur les taux réalisés par les IMF, (20% à 35%), les agences ont atteints leur seuil de rentabilité avec un

niveau de crédit de 100 000 à 150 000 € ; niveau généralement atteint en fin de deuxième année.

5. Assistance technique et formation.

Le schéma du programme repose essentiellement sur une assistance technique et la formation de l'ensemble des acteurs au sein des IMF, dirigeants élus, gérants, personnel administratif et opérationnel. La formation est dispensée soit de manière spécifique sous forme d'ateliers pour chaque IMF : formation initiale, processus de crédit, méthode de promotion, système informatique, gouvernance ; ou sous forme de sessions communes pour plusieurs institutions sur des thèmes plus généraux : législation et fiscalité, contrôle interne, marketing, management et gestion, etc.

De plus, un « conseiller » permanent, personnel du projet régional, est détaché dans chacune des IMF pour accompagner tout le processus de création et de développement des structures. Des assistants techniques spécialisés interviennent aussi sur des problématiques spécifiques : informatique, marketing, comptabilité et gestion.

Au cours de leurs 3 premières années, les IMF ont donc bénéficié d'un environnement très favorable pour initier leur activité : la présence d'un projet d'assistance technique financé par le gouvernement Mexicain à travers des ressources Banque Mondiale et l'accès a des ressources financières pour les investissements initiaux. Cela a permis de répondre avec succès à une double problématique :

- Développer une offre de services financiers adaptés et accessibles à des populations qui n'y avaient jamais eu accès, au delà de la simple réponse aux besoins des OP promotrices,
- Créer des IMF en conformité avec un nouveau cadre légal très lourd et contraignant pour des institutions rurales de petite taille, qui tendent vers leur équilibre financier et opérationnel dans un temps limité de 2 a 3 ans.

Termes de référence de l'étude préalable

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

Termes de référence
Etude préalable

Renforcer l'accès des Organisations de producteurs associées au commerce équitable et de leurs membres aux services financiers

Mai 2007

iram

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
49, rue de la Glacière 75013 Paris. France
Tél. : 33 1 44 08 67 67
Fax : 33 1 43 31 66 31
iram@iram- fr.org • www.iram- fr.org

CERISE
Comité d'Echanges, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Epargne-crédit

14 passage Dubail
75010 Paris
Tel/fax : 00 33 (0) 1 40 36 92 92
cerise@globenet.org
www.cerise- microfinance.org

AGROFINE

Immeuble Le Méliès
261, rue de Paris
93107 Montreuil cedex
Tél : 00 33 (0)1 42 87 28 92
j.munoz@agrofine.org
www.agrofine.org

Sommaire

1. CONTEXTE MOTIVANT LA DEMANDE 3

1.1. Les acteurs impliqués dans l'étude 3
1.1.1 L'ANG demanderesse : l'IRAM 3
1.1.2 Les partenaires 3
1.2. L'émergence de l'idée du projet 4
1.2.1 Le contexte 4
1.2.2 Les conclusions de la phase d'identification : pour renforcer l'efficacité du préfinancement, une alliance entre commerce équitable et microfinance 5
1.2.3 Les raisons de l'étude demandée et les contacts en cours 6
1.2.4 La bibliographie de référence 7
1.2.5 Le caractère innovant du projet 7
1.3. Le projet envisagé à l'issue de l'étude préalable 8
1.3.1 Objectifs 8
1.3.2 Insertion dans l'environnement local et national 9
1.3.3 Description des grandes lignes d'activités du projet 10
1.3.4 Bénéficiaires du projet 10
1.3.5 Appréciation des risques du projet 10
1.3.6 Financement possible pour la réalisation du projet 11
1.3.7 Moyens envisagés pour assurer la viabilité du projet 11

2. L'ETUDE PREALABLE 13

2.1. Objectifs de l'étude 13
2.1.1 Par rapport aux situations locales 13
2.1.2 Par rapport au projet 13
2.1.3 Par rapport aux partenaires 14
2.2. Axes de l'étude et méthodologie 14
2.2.1 Les points à étudier 14
2.2.2 Méthodes et étapes de l'étude préalable 14
2.2.3 Rôle de l'IRAM dans l'étude 16
2.2.4 Rôle des partenaires dans l'étude 16
2.2.5 Autres acteurs impliqués dans l'étude 16
2.3. Méthodologie 17
2.3.1 Pour l'étude 17

2.3.2 Pour les restitutions 17
2.4. Moyens 17
2.4.1 Moyens humains 17
2.4.2 Moyens financiers 17
2.5. Calendrier de l'étude 19
2.5.1 Pour l'étude 19
2.5.2 Pour la remise des documents au F3E 19

ANNEXES 20

Annexes1 :

Présentation générale de l'IRAM

Présentation des références de l'IRAM sur le financement agricole et rural ainsi que sur l'appui a la commercialisation des organisations de producteurs

Annexe 2: Présentation des références de CERISE

Annexe 3: Présentation des références de Agrofine- Max havelaar- FLO-International

Annexe 4: Convention de partenariat entre CERISE et AGROFINE

Annexe 5 : Le cadre d'analyse des relations entre Organisations de producteurs et mécanismes de financement local

Annexe 6 : Les bases de la création d'une institution financière par une organisation paysanne

Annexe 7 : Une démarche de formation -action pour construire un partenariat entre Organisations paysannes et institutions financières

Annexe 8 : L'accès au crédit des petits producteurs de cacao dans l'Alto Beni, Bolivie

Annexe 9 : Bibliographie sur la finance rurale dans les pays du Sud et l'articulation entre organisations de producteurs agricoles et institutions de financement rural

Annexe 10 : Synoptique outils des études terrain

Annexes 11 : Curriculum Vitae des personnes impliquées dans l'étude

Renforcer l'accès des Organisations de producteurs associées au commerce équitable et de leurs membres aux services financiers

1. Contexte motivant la demande

1.1. Les acteurs impliqués dans l'étude

1.1.1 L'ANG demanderesse : l'IRAM

L'IRAM est une association à but non lucratif impliquée depuis près de 50 ans dans la coopération au développement dans les pays du Sud et, tout particulièrement, dans le domaine du développement rural (voir annexe 1).

L'association dispose de deux domaines de référence qui seront mis à la disposition du projet :

- une expérience en matière de financement agricole et rural (opérateur dans la création et l'accompagnement d'institutions de finance rurale, expertise d'appui dans de nombreux domaines liés à leur développement et leur consolidation) ;
- une expérience dans l'appui aux organisations de producteurs et, notamment, dans le domaine de l'organisation de la commercialisation, y compris dans le champ du Commerce équitable.

Les références présentées en annexe concernent ces deux domaines d'activités de l'IRAM.

1.1.2 Les partenaires

- **CERISE**

CERISE, dont l'IRAM est membre depuis sa création en 1998, a pour mandat de créer entre ses membres et avec ses partenaires du Sud en particulier (IMF, réseaux, chercheurs, bailleurs, etc.) un espace d'échange et de réflexion pour développer des innovations et améliorer les pratiques en microfinance. Le comité a pour objectif de répondre aux besoins des IMF et de leurs clients potentiels et de développer des mécanismes innovants qui permettront de toucher une population encore peu servie, en particulier les petits producteurs agricoles. Sur le thème du financement rural et agricole, CERISE a développé une réflexion de référence dans le domaine des liens entre Organisations de producteurs et institutions de financement rural depuis l'atelier de Dakar en 2001 (pour plus de détails, voir annexe 2).

- **Agrofine, Max havelaar & FLO-International**

FLO (Fairtrade Labelling Organisation) est une fédération de 21 ONG qui gèrent le label FLO de commerce équitable, 17 de ces ONG sont européennes, Max Havelaar France est l'association française. Le rôle de FLO consiste à établir les prix et les standards du commerce équitable sur des matières premières achetées dans des pays en développement par des importateurs/acheteurs de pays industrialisés.

Agrofine a été créé comme centre de partage de ressources sur les sujets de financement de filières commerce équitable avec d'autres partenaires de Max Havelaar France dans le réseau FLO (Fairtrade Labelling Organisation). L'objectif opérationnel d'Agrofine consiste à augmenter les ressources financières destinées au préfinancement du commerce équitable.

Trois principaux outils sont destinés à cette fin : le montage de financements sur stocks, le fonds de garantie du préfinancement des importateurs et le soutien aux services financiers locaux (pour plus de détails, voir annexe 3).

1.2. L'émergence de l'idée du projet

1.2.1 Le contexte

Les organisations européennes et françaises de commerce équitable importent diverses marchandises labellisées « commerce équitable » (produits agricoles principalement) en provenance de pays partenaires au Sud. En raison de la sous-capitalisation des producteurs, l'importation des produits est liée à un système de préfinancement. Dans ce cadre, l'importateur européen ou français paie, lors d'une commande de produits une avance sur le prix d'achat des marchandises. Le préfinancement est réalisé au niveau des organisations de producteurs, ce qui limite le plus souvent la réponse aux besoins de financement des producteurs, eux-mêmes exclus de sources de financement stables et abordables.

Au-delà des considérations de développement qui justifient le préfinancement (rationnement du crédit dans les pays du Sud), celui-ci est également un catalyseur important pour augmenter les ventes du commerce équitable face à une demande croissante et régulière des pays consommateurs.

Les standards établissent le préfinancement au niveau de l'organisation de producteurs :

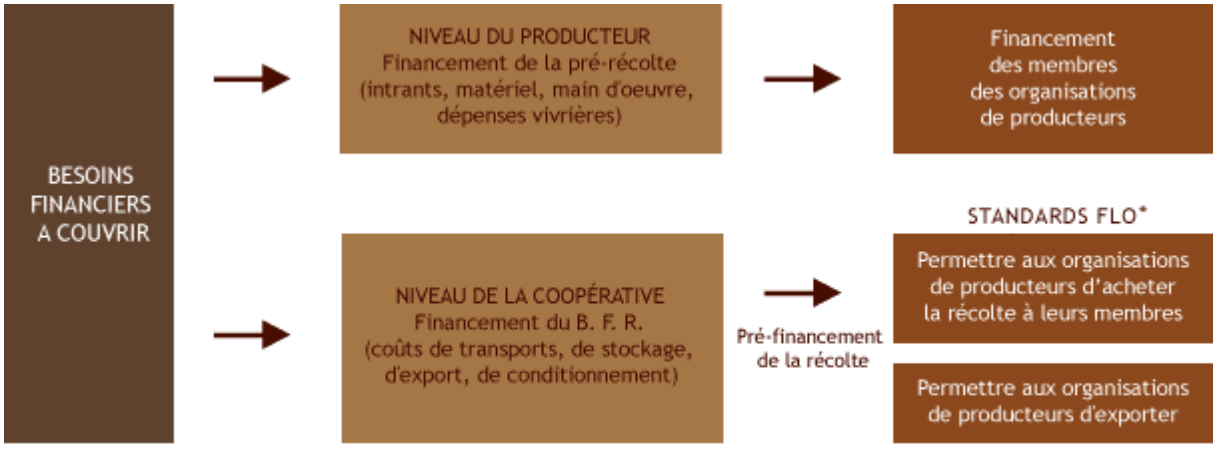

* FLO : Fairtrade Labelling Organisation, organisation internationale qui établit les standards du commerce équitable et organise le soutien aux producteurs.

Le préfinancement est une caractéristique propre et différenciant le commerce équitable du commerce conventionnel. Dans cette logique, les standards Max Havelaar France[1] fixent le préfinancement à hauteur de 60 % des contrats signés entre importateurs au Nord et organisations de producteurs au Sud. Or, en France, la forte croissance des ventes du commerce équitable ainsi qu'une réticence des importateurs face aux risques importants associés au préfinancement se traduisent par des difficultés à répondre systématiquement à cet engagement de préfinancement.

[1] Cahiers des charges disponibles en ligne sur le site www.maxhavelaarfrance.org

Constatant ces difficultés et les risques encourus, le conseil d'administration de Max Havelaar France a décidé en avril 2006 de lancer, avec Agrofine, une initiative sur le préfinancement pour aider les entreprises à faire face et à la demande croissante de préfinancement et aux difficultés liées à cet engagement.

Dans ce cadre, un projet de constitution d'un fonds de garantie pour renforcer le préfinancement du commerce équitable est en cours de constitution. Cette initiative s'appuie également sur la volonté d'un outil de partage de risques des principales entreprises engagées aux côtés de l'association. Plusieurs partenariats sont en cours d'élaboration :

- partenariat avec une compagnie/broker d'assurance crédit et caution pour valider la construction du modèle des risques et les mécanismes de gestion ;
- partenariat avec des bailleurs de fonds avec une sensibilité aux enjeux de développement Nord-Sud pour devenir actionnaires d'un fonds de garantie;

Une phase pilote du fonds de garantie est planifiée entre 2007 et 2009 avec des entreprises françaises participant au commerce équitable et portant principalement sur les filières café et cacao, correspondant à des besoins estimés à environ 15 millions d'euros. L'apport en capital initial nécessaire est évalué à 750.000 euros. Avec le montage proposé, 50 organisations de producteurs dans plus de 20 pays au Sud pourraient être bénéficiaires de cette garantie sur le préfinancement du commerce équitable.

Néanmoins, l'impact de ce fonds ne sera effectif au niveau des producteurs que si les dispositifs financiers mobilisés par les organisations de producteurs sont eux-mêmes consolidés, et que celles-ci adaptent au mieux leurs services financiers à la demande des producteurs.

1.2.2 Les conclusions de la phase d'identification : pour renforcer l'efficacité du préfinancement, une alliance entre commerce équitable et microfinance

L'augmentation du préfinancement du commerce équitable n'est effectif que s'il parvient en temps opportun et selon des modalités adaptées tant au niveau des organisations des producteurs qu'au niveau des producteurs. En effet, c'est seulement s'ils disposent de financements adéquats pour leur cycle de production que les organisations de producteurs pourront s'approvisionner auprès de leurs membres et honorer ainsi les demandes d'exportation, et que les producteurs seront en mesure de s'affranchir des autres systèmes de financement locaux, souvent usuraires. Pourtant, le plus souvent, le préfinancement n'est pas offert et et le paiement des récoltes n'est effectué qu'au moment de l'exportation des produits ou de la livraison à l'importateur..

De nombreuses organisations de producteurs se sont investies dans le champ des services financiers ruraux, en ouvrant des services financiers auprès de leurs membres, en développant des partenariats avec des institutions de microfinance rurale ou en créant elles-mêmes des institutions[2].

Ces services financiers cherchent à répondre à la problématique financière d'ensemble de leurs membres et de leurs communautés : épargne, accès à des formes de crédit diversifié (équipement, soudure, consommation, etc.), assurances, virements internationaux, etc.

Pour consolider et renforcer l'offre de financement des organisations de producteurs et de leurs membres, il semble intéressant aujourd'hui d'approfondir les liens entre microfinance et commerce équitable.

---

2 cf. annexe 5 et Mercoiret, Wampfler, 2001

Le commerce équitable et la microfinance ont fait leurs preuves comme outils de développement et se rejoignent dans leurs principes d'action : ciblage de ménages pauvres ou exclus des systèmes classiques (bancaires ou commerciaux) ; volonté de mettre en place des structures pérennes.

Pour faciliter l'accès au financement des organisations de producteurs et de leurs membres, le commerce équitable présente les avantages suivants :réduction des risques sur la production agricole, prix garantis, stabilité (et croissance) des débouchés avec une demande en hausse dans les pays du Nord, qualité de la production, réduction des incertitudes sur la solidité et la gestion des organisations de producteurs, transparence sur la gouvernance dans les standards FLO, prime du commerce équitable qui peut être investie dans le renforcement des capacités ; indirectement, renforcement de la compétitivité et structuration des filières d'exportations, source de financement inscrite dans les standards du commerce équitable et qui pourra, grâce à la mise en place d'un fonds de garantie, offrir des ressources additionnelles, sécurisées et stables.

La microfinance, quant à elle, apporte les atouts d'un secteur qui a innové depuis une trentaine d'années pour sécuriser les financements à des individus et des microentreprises. En particulier, les relations établies dans de nombreux pays et les appuis fournis aux IMF et aux OP ont construit une expertise de longue date sur la problématique du financement des organisations de producteurs.

Le recours au secteur de la microfinance permet d'une part d'apporter des garanties de bonne gestion à des importateurs, et d'autre part de diversifier les sources de financement des OP et de leurs membres. Les IMF peuvent en effet être intéressées à investir dans ces filières, moyennant des garanties et des sources de financement adaptées.

1.2.3 Les raisons de l'étude demandée et les contacts en cours

Sur cette base d'atouts respectifs du commerce équitable et de la microfinance, CERISE et AGROFINE se sont associés pour développer des mécanismes innovants de financement de l'agriculture dans le cadre des filières du commerce équitable et des organisations de producteurs qui y participent (cf. annexe 4).

Le projet envisagé à l'issue de l'étude préalable proposée au F3E a pour objectif d'élaborer un dispositif d'accompagnement du préfinancement. Ce dispositif vise à :

- renforcer la capacité des OP à accéder à l'offre de la microfinance
- renforcer, via le préfinancement, l'offre de microfinance aux OP et aux producteurs.

Deux hypothèses sont sous-jacentes à cette approche :

(1) les outils de financement du commerce équitable gagneront en efficacité (transparence, sécurisation, gestion professionnelle, réponse croissante aux besoins) s'ils transitent par des structures financières professionnelles (qu'elles soient des IMF filiales des OP, IMF indépendantes voire même banques locales),

(2) si elles sont amenées à gérer les flux de financement propres au commerce équitable, les IMF et autres structures financières professionnelles seront renforcées et incitées à accroître leur offre de services financiers aux OP et à leurs membres.

Pour répondre aux enjeux de ce partenariat, CERISE et AGROFINE ont engagé deux actions complémentaires.

- Une analyse-diagnostic des organisations du Commerce équitable souhaitant engager des actions de renforcement des mécanismes de financement auprès de leurs membres. Cette action

de recherche appliquée a été conduite sur l'année 2006-2007 dans trois pays : Pérou, Bolivie, République Dominicaine (Garino, 2006 ; Geiger, 2006 ; Kessari, 2006) sous la direction de l'Institut des Régions Chaudes, ex. CNEARC (B. Wampfler) et d'AGROFINE. Certaines OP, comme au Pérou, ont déjà tiré des conséquences opérationnelles des résultats des études. En 2007, une analyse d'organisations de producteurs est en cours sur la filière cacao en Tanzanie

- La capitalisation d'expériences d'appui à des organisations de producteurs engagées dans la création d'institutions financières, expériences menées par l'IRAM au Mexique dans l'Etat de Oaxaca à travers le programme d'assistance technique à la microfinance rurale[3]. Trois grandes organisations, regroupant plusieurs dizaines de milliers de producteurs agricoles, ont été ainsi appuyées : CEPCO, Comunidades Campesinas en Camino, Esperanza Indigena Zapoteca.

Mi février 2007, les premiers résultats de ces deux actions ont pu être présentés et discutés entre AGROFINE et CERISE. Plusieurs cadres méthodologiques ont ainsi pu être discutés (cf. annexes 6 et 7) et permettent d'envisager une intervention commune, objet du projet à l'issue de l'étude préalable. L'étude préalable soumise au F3E a pour objectif de préciser les conditions et les modalités de mise en œuvre de ce projet.

L'IRAM a été mandaté par AGROFINE-CERISE pour animer le montage opérationnel de cette nouvelle étape du partenariat et, dans ce cadre, est amené à instruire les présents termes de référence auprès du F3E.

1.2.4 La bibliographie de référence

En appui au projet et à son élaboration, l'IRAM mène un travail de veille et d'analyse bibliographique sur la problématique du financement agricole et rural dans les pays du Sud ainsi que sur le rôle que peuvent y jouer les partenariats entre organisations de producteurs et institutions financières.

CERISE, dans le cadre de ses projets de capitalisation ayant alimenté en particulier le séminaire international de Dakar en 2001, a travaillé avec ses membres sur les conditions du renforcement de l'offre de services financiers à l'agriculture par la microfinance : analyse des besoins, sécurisation, liens avec les banques commerciales, liens avec les bailleurs, liens avec les organisations de producteurs, politiques publiques (Baron, 2001 ; CIRAD-CERISE, 2002 ; Gentil, Losch, 2001 ; Lesaffre, Pesche, 2001 ; Mercoiret, Wampfler, 2001 ; Poursat, 2001 ; Wampfler, 2006).

Une sélection de références sur le cadre d'analyse du financement agricole et rural au Sud, ainsi que sur l'articulation entre Organisations de producteurs et Institutions financières est présentée en annexe 9[4].

1.2.5 Le caractère innovant du projet

Comme souligné par le F3E dans ses commentaires sur la note d'intention, le projet constitue une innovation qui peut rendre attractif le financement de l'agriculture.

- Le développement accéléré du secteur de la microfinance touche peu le secteur agricole et, dans une certaine mesure, tend à accentuer sa marginalisation économique. Le projet Cerise-Agrofine constitue une opportunité pour réduire cette dépendance et sécuriser la mise à disposition de lignes

---

3 http://www.sagarpa.gob.mx/sdr/progs/patmir.htm et http://www.dgrv.com.mx (sites en espagnol).

4 Comme suggéré par le Conseil d'administration du F3E, cette bibliographie illustre les références disponibles au niveau de l'équipe du projet pour prendre compte les expériences déjà menées de services financiers aux agriculteurs dans les filières « classiques » sur une palette plus large d'acteurs et de zones. Elle complète les expériences professionnelles et les références plus appliquées de l'IRAM et des autres membres de CERISE (CIDR et GRET notamment) en tant qu'opérateurs et appuis à des projets de création ou de consolidation d'institutions de financement rural.

de financement des producteurs grâce à l'appui des importateurs et des autres partenaires mobilisés dans la constitution du fonds de garantie.

- La sécurisation des financements par le fonds de garantie et le dispositif d'appui envisagé sur la base des atouts du commerce équitable devraient permettre de renforcer l'offre de la microfinance pour les organisations et les producteurs du commerce équitable.

- A l'heure où le financement de la microfinance privilégie les institutions les plus consolidées[5] (souvent urbaines et commerciales), le projet est destiné à consolider des institutions financières plus fragiles en raison de leur origine souvent rurale.

1.3. Le projet envisagé à l'issue de l'étude préalable

1.3.1 Objectifs

Le projet Cerise – Agrofine vise à développer des mécanismes innovants de financement de l'agriculture dans le cadre des filières du commerce équitable et des organisations de producteurs qui y participent.

Il s'agit de définir un mécanisme de financement de l'agriculture dans le cadre des filières du commerce équitable qui soit basé sur un montage tripartite entre une OP, une IMF et un financeur (généralement un importateur offrant une ligne de préfinancement) et sécurisé par un fonds de garantie.

Dans ce montage tripartite, l'OP participe à la filière du commerce équitable, et bénéficie donc des atouts cités plus haut. L'IMF peut recevoir les lignes de financement, provenant en particulier des importateurs. Le financeur est sécurisé par la mise en place d'un fonds de garantie.

L'IMF est soit présente sur la zone d'intervention de l'OP et dans ce cas un partenariat se construit entre l'OP et l'IMF, soit, en l'absence d'IMF fiables, et sous condition de ressources humaines et financières suffisantes, l'OP crée une IMF.

L'OP définit avec l'IMF ses besoins en services financiers, pour elle et pour ses membres. L'OP peut assurer un appui technique.

Le projet s'attachera à définir les conditions de négociations et de mise en œuvre de ce montage afin de garantir son efficacité et sa durabilité pour répondre aux besoins de financement des OP du commerce équitable et de leurs membres.

Plus largement, il s'agira de définir de nouvelles pratiques, d'identifier des formes de garanties et de nouveaux modes de contractualisation entre les différents intervenants, de travailler sur des normes et des outils d'aide à la décision pour accompagner ces nouveaux partenariats.

Dans l'optique de renforcer le partenariat entre les organisations de producteurs du commerce équitable et la microfinance, les objectifs spécifiques de l'accompagnement proposé seraient :

- au niveau des organisations de producteurs du Commerce équitable, le renforcement de leur capacité à établir un partenariat avec des institutions financières (renforcement de la capacité de gestion, de la capacité d'analyse des besoins, contraintes et opportunités de financement, discipline financière, connaissance du secteur financier, capacité de négociation, etc.),

[5] En 2005, 60% des investissement étrangers dans la microfinance étaient reçus par 10 IMF seulement !, Van Maneen (2004).

- au niveau des institutions de microfinance, le renforcement de la capacité à répondre aux besoins des organisations et des producteurs du commerce équitable (formation au fonctionnement du commerce équitable, des OP et aux enjeux du développement rural et agricole, adaptation des services de crédit aux besoins des producteurs et, plus largement, du territoire et de ses acteurs économiques, consolidation des institutions gérant les services financiers en articulation avec les OP, etc.) ;

- au niveau des importateurs, au-delà du fonds de garantie, la sécurisation technique des lignes de préfinancement par l'intervention d'un intermédiaire spécialisé (IMF) (identification des risques du préfinancement direct, mise en place de mécanismes simples et fiables permettant l'octroi de lignes de préfinancement par l'intermédiaire d'IMF tout en répondant aux besoins des OP et en garantissant les contrats pour les importateurs, etc.).

La mise en œuvre systématique et professionnelle de ce montage garantira la crédibilité, l'efficacité et l'impact final du système de préfinancement défini dans les standards du commerce équitable. Dans ce cadre, les liens entre commerce équitable et finance rurale conduiront au renforcement de l'impact financier et social du secteur de la microfinance (diversification et extension de l'offre, prise en compte des besoins de populations encore exclues jusqu'à présent) ainsi qu'au renforcement commercial et social de la filière du commerce équitable (appui pour le développement de l'offre et la réponse à la demande croissante des pays du Nord, sécurisation de l'approvisionnement pour les importateurs, réponses aux besoins des OP et des producteurs ciblés).

1.3.2 Insertion dans l'environnement local et national

Le projet sera basé sur une démarche active des organisations de producteurs et donc, sera amené à couvrir un nombre indéterminé de régions et de pays.

Néanmoins, la nature des activités implique une bonne connaissance des contextes nationaux en matière de finance (réglementation, acteurs locaux des marchés du crédit, finance agricole et rurale, etc.) et une articulation avec les dispositifs existants et recoupant objectifs et acteurs du présent projet. Ainsi, en plus de la connaissance spécifique aux membres de CERISE, il est envisagé d'associer à la mise en œuvre[6], différentes associations professionnelles et réseaux nationaux et sous-régionaux spécialisés dans la finance agricole et rurale[7], avec lesquels l'IRAM et CERISE ont déjà développé différentes activités.

Les sites et régions d'actions seront précisés selon des critères prédéfinis et sur « prescription » :

- priorité sur les sites de pré étude s'il y a un souhait et une demande des OP/IMF locales (Bolivie, Pérou, République Dominicaine, Mexique et Tanzanie[8]) ;
- possibilité d'intégrer de nouveaux sites et cas d'expérimentation sur proposition des partenaires et suite à la vérification de la faisabilité locale (Afrique de l'Ouest en particulier).

---

6 Sous une forme restant à déterminer (partenariat ou prestation de services)

7 Par exemple et, sans exhaustivité, le FOROLAC (www.portalbase.forolacfr.org) et l'ensemble de ses réseaux nationaux membres pour l'Amérique latine ; le Centre d'Innovation financière de Ouagadougou ou le CAPAF à Dakar (www.capaf.org) pour l'Afrique de l'Ouest.

8 Tanzanie : Etude 2007 en cours.

1.3.3 Description des grandes lignes d'activités du projet

Le projet correspond à un dispositif technique couplé au fonds de garantie. Il est destiné à accompagner la standardisation du préfinancement du commerce équitable et à sensibiliser les acteurs de la filière du Commerce équitable et du financement agricole et rural autour de ces enjeux.

Le dispositif consisterait à :

- répondre aux demandes des organisations qui ont décidé de s'engager dans un processus d'amélioration de la qualité du préfinancement auprès des producteurs du commerce équitable ;
- utiliser les « bonnes pratiques » qui font référence au niveau international afin de délivrer des services financiers adaptés et d'offrir les conditions d'efficacité optimale pour la mobilisation du fonds de garantie ;
- mobiliser, selon des procédures standardisées, l'expertise nationale et sous-régionale reconnue dans le secteur de la finance rurale ;
- sécuriser et systématiser les financements des importateurs, et ainsi leur assurer une meilleure garantie pour leurs approvisionnements.

Il s'inscrira dans les principes du commerce équitable en ce qui concerne le préfinancement de la production et de la commercialisation des produits.

1.3.4 Bénéficiaires du projet

Les premiers bénéficiaires du projet seront les producteurs du Commerce équitable appartenant à des organisations souhaitant mobiliser une ligne de financement garantie par le fonds mis en place par Agrofine. En effet, le dispositif devrait contribuer au développement, à l'adaptation et à la sécurisation des services financiers dont ils ont besoin pour le développement de leurs activités productives. Plus largement, les populations rurales des territoires concernés devraient également bénéficier du développement de la production commercialisée à travers les filières du commerce équitable ainsi que de la consolidation des institutions de finance rurale et de la diversification de leurs services.

Les organisations du Commerce équitable devraient voir, au travers des actions du projet, leur volume d'activités augmenter et leurs capacités de gestion renforcées.

Les institutions financières partenaires devraient voir également leurs activités financières se développer, leurs performances financières et sociales améliorées et leurs capacités de gestion consolidées.

Les importateurs devraient trouver dans ce mécanisme une sécurité financière et technique leur permettant de répondre plus facilement au standard de préfinancement du commerce équitable tout en assurant leur approvisionnement en produits labellisés.

1.3.5 Appréciation des risques du projet

Les risques liés au projet sont de différentes natures :

- **Risques liés à l'environnement économique**. En effet, les zones touchées par le commerce équitable sont souvent des zones de forte pauvreté rurale, fortement dépendantes des évolutions macro-économiques. Elles sont souvent l'objet de programmes d'assistance sociale et de réduction de la pauvreté qui entrent parfois en contradiction avec un processus de développement auto-centrés, axé sur le renforcement des capacités économiques et financières.

- **Risques institutionnels liés aux organisations**. Beaucoup des organisations de producteurs, malgré l'insertion favorable du Commerce équitable, restent fragiles. Elles peuvent traverser des crises comme l'illustrent les différents cas étudiés durant les travaux préparatoires (CERISE et IRAM). Du côté des institutions financières, l'environnement institutionnel est souvent en transformation rapide (définition en cours des réglementations nationales, nouveaux acteurs tels que les banques de développement, programmes gouvernementaux, acteurs privés de différentes natures). Cette instabilité institutionnelle peut être un frein à la consolidation d'institutions dont la viabilité reste encore précaire.

- **Risques liés au projet.** Le projet est conçu comme un dispositif innovant d'appui institutionnel et financier, contractualisé avec des organisations. Le changement promu par le projet peut susciter résistances et blocages à différents niveaux, que ce soit dans les pratiques de l'organisation[9], la culture financière de ses membres, les attentes des importateurs dans leurs relations avec les OP, etc. Ses résultats seront donc dépendants de la capacité des OP à s'insérer dans le processus et à tirer profit des activités du projet pour leur propre consolidation et des importateurs de voir les bénéfices en termes de sécurisation. Le projet devra par ailleurs éviter de créer une relation de dépendance trop forte vis-à-vis de ses appuis et de ses financements pour ne pas fragiliser les OP.

1.3.6 Financement possible pour la réalisation du projet

Plusieurs contributeurs sont envisagés pour financer le projet :

- Des agences de coopération impliquées dans le renforcement des dispositifs de financement agricole et rural dans les pays du Sud et, notamment, le FIDA, la FAO, l'AFD et le PNUD ;

- Des structures bancaires s'intéressant au financement du commerce équitable ou, plus largement, à la finance sociale et solidaire dans les pays du Sud et ayant développé des fonds de mécénat pour renforcer les expériences dans ce domaine : Crédit Coopératif, Crédit Agricole, Oïkokredit, Rabobank, Société Générale ;

- Des associations ou des fonds éthiques européens travaillant avec les organisations de producteurs du Sud et disposant de programmes de financement d'appuis techniques : SIDI, SOS Faim, FERT, Alterfin, Aquadev ;

- Des collectivités territoriales dont les programmes de coopération décentralisée souhaitent renforcer des expériences de financement du développement économique local.

- Des guichets de cofinancement ouverts à ce type de projet : MILONG et Union Européenne (Initiative microfinance) ;

- Des importateurs du Commerce équitable ou d'autres acteurs économiques de la filière pour mobiliser les fonds privés complémentaires.

Les partenaires portant le projet - IRAM, CERISE et AGROFINE - disposent de contacts auprès de ces différents contributeurs qui seront associés à la discussion des résultats de l'étude préalable.

1.3.7 Moyens envisagés pour assurer la viabilité du projet

Le dispositif construit par le projet n'a pas vocation à être pérennisé. La viabilité du projet passe par :

- La pérennisation des activités du fonds de garantie mis en œuvre par AGROFINE ;

---

[9] Offrir directement un service financier aux membres avec l'idée rapide que cela peut être simple, et moins coûteux que les services de la microfinance.

- L'augmentation des flux financiers mobilisés et de l'autonomie financière pour les dispositifs financiers impliqués ;
- Le renforcement de la viabilité des organisations de producteurs du commerce équitable et le développement de leurs capacités de gestion et de contractualisation avec les différents partenaires financiers ;
- La consolidation des institutions de finance rurale partenaires au travers de l'amélioration de la qualité de leurs services et du renforcement de leur capacité de gestion.
- La standardisation des procédures de contractualisation entre les OP du commerce équitable, les IMF et les importateurs qui renforceront les systèmes de financement et garantiront la réplication et la pérennité des montages dans le futur.

2. L'étude préalable

2.1. Objectifs de l'étude

L'étude préalable soumise à demande de cofinancement F3E a pour objectif de construire les bases du projet opérationnel d'accompagnement du préfinancement.

Elle s'attachera à :

- approfondir et systématiser les résultats des études de cas initiales,
- valider l'intérêt des différents acteurs impliqués dans le dispositif : OP du commerce équitable, IMF mais aussi importateurs,
- identifier des OP, IMF et importateurs prêts à travailler sur ce type de montage et affiner leurs besoins spécifiques,
- travailler sur la faisabilité d'un montage tri-partite OP/Importateurs/institutions financières locales, à partir d'un cas concret (Bolivie) : exploration juridique, conditions de mise en œuvre.

2.1.1 Par rapport aux situations locales

L'étude a pour objectif de systématiser les situations locales rencontrées et de proposer un « raisonnement stratégique » pour orienter la mise en place des propositions en matière de partenariat entre organisations de producteurs et institutions de financement.

Ce raisonnement stratégique devra intégrer :

- La diversité des contextes liée aux spécificités régionales, au type de producteurs et aux caractéristiques des marchés et des filières du commerce équitable concernés ;
- La diversité des organisations de producteurs en fonction de leur structuration, de leur taille et de leur niveau de développement ; à ce stade, les OP du commerce équitable dans le champ de l'étude seront uniquement impliquées dans les filières café et cacao.
- La diversité des institutions de financement appréhendées dans l'ensemble du marché de crédit agricole et rural des territoires concernés.

En fonction des indicateurs retenus, l'étude devra :

- Le cas échéant, proposer des critères de sélection pour améliorer la pertinence du projet, réduire la diversité des situations où interviendra le projet et diminuer les risques liés à la mise en place de ses activités dans des situations trop spécifiques ou considérées comme trop aléatoires ;
- Proposer un ensemble de choix d'orientation concernant les objectifs spécifiques afin de garantir la cohérence du projet face à la diversité des situations rencontrées.

2.1.2 Par rapport au projet

A partir d'un travail de systématisation des situations rencontrées, issu des études de cas déjà réalisées, l'étude permettra de définir :

- Les conditions d'acceptabilité de ce montage par les différents partenaires ;
- Les activités à mettre en place et leurs modalités opérationnelles ;

- La nature des outils et modes de contractualisation nécessaires à la mise en œuvre des activités ;
- Les indicateurs d'activités, de résultats et d'impact ;
- Le montage institutionnel du dispositif projet.

2.1.3 Par rapport aux partenaires

L'étude est construite sur la base d'une approche participative à mettre en œuvre avec les différents partenaires associés. Pour ce faire, il est proposé de restituer et d'approfondir les hypothèses du pré-diagnostic avec les différents acteurs, organisations de producteurs, importateurs, partenaires techniques et financiers.

Cela constituera une première occasion pour sensibiliser les acteurs aux enjeux de la standardisation du préfinancement du commerce équitable et à l'organisation des dispositifs de financement des producteurs au niveau local.

Concrètement, à l'occasion d'une rencontre des réseaux des organisations de producteurs qui participent au commerce équitable, les hypothèses issues des travaux antérieurs et structurant l'élaboration du projet seront présentées et discutées dans le cadre de l'étude.

2.2. Axes de l'étude et méthodologie

2.2.1 Les points à étudier

Les points à étudier dans le cadre de l'étude sont :

- La typologie des situations rencontrées, la définition des critères d'intervention du dispositif projet et ses objectifs spécifiques en fonction des différentes situations ;
- L'élaboration du dispositif d'accompagnement avec la sélection des activités en fonction des objectifs spécifiques et des références antérieures.
- Sur cette base, des modalités opérationnelles pour mettre en œuvre les activités (contractualisation avec les différents partenaires impliqués sur le terrain, mobilisation des appuis techniques et financiers nécessaires) seront proposées. Elles permettront de préciser ultérieurement le programme et les moyens techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- Les indicateurs d'activités, de résultats et d'impact sous forme d'un cadre logique adapté au suivi du processus proposé ;
- Le montage institutionnel du dispositif projet précisant le rôle et les attributions des différents partenaires impliqués : l'IRAM, CERISE, AGROFINE, associations et réseaux nationaux et régionaux. Compte tenu du caractère multi-acteur du projet et de son articulation étroite avec le fonds de garantie du préfinancement du Commerce équitable, une attention particulière sera apportée à la définition de sa maîtrise d'ouvrage afin de garantir une bonne synergie avec les acteurs du Commerce équitable tout en assurant l'autonomie nécessaire au pilotage des actions de renforcement des partenariats financiers.

2.2.2 Méthodes et étapes de l'étude préalable

Quatre grandes étapes sont proposées pour la mise en œuvre de l'étude préalable.

- **Systématisation des éléments issus des travaux préalables**

Face à la diversité des éléments accumulés durant la phase de pré-étude, à l'ampleur des références pré-existantes, mais aussi en raison des expériences hétérogènes des parties-prenantes du projet, AGROFINE et CERISE en particulier, une première étape de « bilan informationnel » s'avère nécessaire dans le cadre de l'étude préalable. Celle-ci consistera à :

- Approfondir la synthèse des travaux réalisés par CERISE et AGROFINE à la demande des organisations de producteurs et en tirer les enseignements opérationnels pour l'élaboration de la typologie du projet ;

- Sélectionner et systématiser les expériences pertinentes d'organisations de producteurs impliquées dans les services financiers auprès de leurs membres et constituant le référentiel à mobiliser pour l'identification des programmes d'activités. Parmi ces expériences, peuvent être cités le partenariat entre CIOEC et FINRURAL en Bolivie[10], d'autres expériences en cours de systématisation (SIDI, FERT et SOS Faim en particulier) et celles appuyées par le programme PATMIR au Mexique dans lequel l'IRAM a été impliqué.

- Recenser et intégrer à l'analyse l'ensemble des expériences sur ce sujet au sein du réseau FLO (coopératives d'épargne et crédit sur les filières coton et cacao en Afrique en particulier).

- Réunir l'ensemble des hypothèses et des propositions afférentes dans une « Concept Note » qui sera discutée et amendée par les acteurs associés à l'étude préalable, CERISE et AGROFINE notamment.

- Organiser le processus de mise en discussion, d'amendements et de validation de la « Concept Note » du projet qui sera traduite en anglais et en espagnol pour sa diffusion ultérieure au niveau des différents partenaires du projet.

- **Restitution et discussion des hypothèses initiales avec les acteurs impliqués**

Une fois le cadre de référence initial systématisé et diffusé à travers la « Concept Note », des restitutions seront organisées :

- Auprès des structures de concertation des organisations de producteurs (CLAC Coordinadora Latino Americana y del Caribe de Comercio Justo, en particulier). Cette restitution sera programmée en lien avec une rencontre internationale de ces réseaux.
- Auprès des IMF sur le site pilote de Bolivie en lien avec FINRURAL ;
- Auprès des acteurs du commerce équitable : Max Havelaar France, FLO, les importateurs participant au fonds de garantie.

Ces restitutions permettront de recueillir l'avis des partenaires sur la pertinence et la cohérence du montage, d'amender les hypothèses initiales du projet, d'avancer dans la définition des modalités opérationnelles avec les partenaires associés sur le terrain et de préciser les activités envisagées au niveau du projet.

- **Définition d'un projet pilote en Bolivie sur la filière cacao**

Une fois les bases du projet posées et validées par les différents partenaires associés, un travail sur site pourra être entrepris en Bolivie pour préciser les objectifs spécifiques, le contenu des activités et les indicateurs de suivi de ce que seront les interventions ultérieures du dispositif.

10 Prolongement de la précédente étude préalable montée F3E par l'IRAM en Bolivie.

En Bolivie, la coopérative EL CEIBO Ltda, objet de l'une des études de cas en 2006, a une expérience de longue date dans le commerce équitable et l'offre de services financiers. Elle travaille dans un contexte où la micro-finance est dynamique et elle est ouverte à des propositions innovantes face aux défis identifiés de financement des producteurs. Par ailleurs CERISE et AGROFINE sont partenaire du réseau FINRURAL qui regroupe les IMF non régulées en Bolivie. (Voir annexe 8 pour le contexte bolivien)

Cette étape comprendra :

- La contractualisation avec EL CEIBO Ltda comme partenaire du projet pilote ;
- L'identification d'une IMF et d'un importateur partenaires;
- L'élaboration de termes de référence du partenariat entre l'OP, l'IMF et l'importateur;
- L'identification des besoins d'accompagnement des partenaires pour la mise en œuvre du montage : ressources humaines, besoin financiers, outils/méthodologie et formation.
- La recherche et l'identification des ressources possibles pour le financement et l'assistance technique.

- **Intégration de l'ensemble des résultats dans la définition du dispositif global**

L'ensemble des résultats des trois premières étapes de l'étude pourra alors être repris pour fournir la base au document de projet présentant le dispositif d'appui.

La nouvelle configuration pourra alors être présentée et discutée avec les partenaires impliqués dans le montage du fonds de garantie et en cours d'identification par AGROFINE.

Sur cette base, un partenariat pourra être formalisé et ses modalités opérationnelles définies de façon à assurer la synergie souhaitée entre le fonds de garantie et les interventions du dispositif d'appui technique proposé dans le but d'une extension auprès d'autres sites.

2.2.3 Rôle de l'IRAM dans l'étude

L'IRAM est le maître d'œuvre de l'étude. Il assure le suivi des activités du chargé d'études externe mobilisé pour sa réalisation, l'organisation des différentes étapes en lien avec le Comité de pilotage et le respect des engagements vis-à-vis du F3E.

2.2.4 Rôle des partenaires dans l'étude

CERISE et AGROFINE constituent les principaux partenaires associés au niveau du Comité de pilotage de l'étude. Chaque organisation déléguera deux personnes en charge du suivi des activités de l'étude. Elles contribueront à la programmation des activités de chaque étape, à l'enrichissement des documents produits et valideront leurs résultats à l'occasion de réunions dont la fréquence prévisionnelle sera mensuelle.

2.2.5 Autres acteurs impliqués dans l'étude

Les organisations de producteurs et les autres acteurs du Commerce équitable seront impliqués à partir de la deuxième étape de l'étude.

Sur le site pilote, les structures de référence nationales et sous-régionales spécialisées dans la finance rurale seront consultées aux différentes étapes de l'étude et contribueront à l'élaboration des propositions, notamment en ce qui concerne leur possible implication dans la mise en œuvre du projet.

Enfin, les acteurs impliqués dans le montage du fonds de garantie (importateurs en particulier) et les partenaires financiers pressentis pour le projet seront impliqués dans les différentes restitutions et ensuite lors de la validation de la dernière étape.

2.3. Méthodologie

2.3.1 Pour l'étude

Synthèse des travaux engagés durant l'étape antérieure, c'est à dire, en particulier :

- Référentiel préalable CERISE (Cf. CIRAD-CERISE, 2002)
- Diagnostic rapide des dynamiques agraires et du système financier locaux des organisations de producteurs selon la démarche préétablie par CERISE-AGROFINE (cf. annexe 10 sur synoptique outil des études terrain CERISE-AGROFINE)
- Capitalisation de l'expérience du PATMIR auprès des organisations de producteurs du Commerce équitable dans l'Etat de Oaxaca au Mexique (Cf. synthèse en annexe 6).
- Etude de faisabilité pour le montage de programmes d'appui au développement des services financiers ruraux (Cf. méthode générale et termes de références en annexe du Guide d'orientations méthodologiques sur la microfinance de l'Union européenne – Gentil et al. 2000).

2.3.2 Pour les restitutions

Chaque étape donnera lieu à une synthèse et une restitution entre les personnes impliquées dans l'étude et, en particulier, à une restitution au comité de pilotage.

2.4. Moyens

2.4.1 Moyens humains

L'étude mobilisera les personnes suivantes :

- Un consultant indépendant comme chargé d'étude : Pierre GACHES, présélectionné par l'ensemble des partenaires de l'étude pour son expérience générale de la microfinance, son expérience comme assistant technique dans le cadre du Projet PATMIR à Oaxaca et ses contributions antérieures aux réflexions CERISE-AGROFINE.
- Une mise en œuvre coordonnée au niveau de l'IRAM assuré conjointement par le responsable du programme sur la finance agricole et rural, François DOLIGEZ et un chargé de programme spécialisé dans l'appui aux organisations de producteurs dans le domaine de la commercialisation et, en particulier, dans le cadre du Commerce équitable, Célia CORONEL.
- Un suivi conjoint de CERISE assuré par Betty WAMPFLER, responsable des études antérieures auprès des organisations de producteurs et Cécile LAPENU, secrétaire exécutive de CERISE et de AGROFINE assuré par Joaquin MUNOZ et GUILLAUME LECOESTER.

Les Curriculum vitae des différentes personnes impliquées dans l'étude sont présentés en annexe 11

2.4.2 Moyens financiers

Cf budget ci-après.

.

Paris le 16-mai-2007

BUDGET

OBJET: Renforcer l'accès des familles agricoles associées au Commerce Equitable et leurs communautés rurales aux services financiers

PAYS: FRANCE ET SITES PILOTES

BASE: euro

	RUBRIQUES			UNITE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	TOTAL	Temps de travail	DEPENSES F3E	DEPENSES IRAM	DEPENSES CERISE	DEPENSES AGROFINE	DEPENSES TOTAL	SOLDE
A	**Systematisation travaux préalables**													
	Honoraires	expert	IRAM	H/jours	5	426	2 130	5	2 130				2 130	0
	Honoraires	expert	CERISE	H/jours	5	426	2 130	5	2 130				2 130	0
	Honoraires	expert	AGROFINE	H/jours	3	426	1 278	3	1 278				1 278	0
B	**Restitutions / discussion avec les acteurs impliqués**													
	Honoraires	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	H/jours	12	426	5 112	12	3 834			1 278	5 112	0
	Per diem	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	jours	10	100	1 000		700			300	1 000	0
	Voyages	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	A/R	2	1 225	2 450		1 225			1 225	2 450	0
	Rapport		IRAM/CERISE/AGROFINE	Forfait	1	460	460		460				460	0
	Déplacements locaux		IRAM/CERISE/AGROFINE	Forfait	1	495	495		495				495	0
	Déplacements France			Forfait	1	500	500		500				500	0
C	**Définition du projet pilote**													
	Honoraires	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	H/jours	7	426	2 982	7	2 982				2 982	0
	Per diem	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	jours	7	100	700		700				700	0
	Voyages	expert	IRAM/CERISE/AGROFINE	A/R	1	1 225	1 225		1 225				1 225	0
	Rapport		IRAM/CERISE/AGROFINE	Forfait	1	460	460		460				460	0
	Déplacements locaux		IRAM/CERISE/AGROFINE	Forfait	1	1 000	1 000		1 000				1 000	0
D	**Intégration du dispositif global**													
	Honoraires	expert	IRAM	H/jours	6	426	2 556	6	2 556				2 556	0
	Honoraires	expert	CERISE	H/jours	5	426	2 130	5	2 130				2 130	0
	Honoraires	expert	AGROFINE	H/jours	3	426	1 278	3	1 278				1 278	0
E	**Frais de gestion**			%	10	27 886	2 789		0	2 789			2 789	0
			TOTAL €				**30 675**	46	**25 083**	**2 789**	**0**	**2 803**	**30 675**	**0**
	TVA	19,60%	**TOTAL TTC €**				**36 687**		**29 999**	**3 335**	**0**	**3 352**	**36 687**	
	Frais de dossier F3E			%	10	30 675	3 067		0	1 022	1 022	1 022	3 067	0

Gilles GOLDSTEIN
Directeur Adjoint

2.5. Calendrier de l'étude

2.5.1 Pour l'étude

2.5.2 Pour la remise des documents au F3E

Cf. Chronogramme commun ci-après.

CHRONOGRAMME

Renforcer l'accès des familles agricoles associées au Commerce Equitable et leurs communautés rurales aux services financiers

		Juin				juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Nombre j/Experts		
		Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Iram	Cerise	Agrofine
	Tâches	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4			
Etape 1	Sythèse des travaux de pré étude																													5	5	3
	Elaboration de la concept note																															
	Organisation du procesus de concertation																															
Etape 2	Restitution et discussion avec les partenaires/partie prenantes: AGROFINE MaxHavelaar France, CLAC, OP, IMF;																													10		2
Etape 3	Definition des projets pilotes																													7	7,5	
Etape 4	Intergration du dipositif global																													6	5	3
																													Total	28	17,5	8

Annexes

Annexes1 :

Présentation générale de l'IRAM

Présentation des références de l'IRAM sur le financement agricole et rural ainsi que sur l'appui a la commercialisation des organisations de producteurs

Annexe 2: Présentation des références de CERISE

Annexe 3: Présentation des références de Agrofine- Max havelaar- FLO-International

Annexe 4: Convention de partenariat entre CERISE et AGROFINE

Annexe 5 : Le cadre d'analyse des relations entre Organisations de producteurs et mécanismes de financement local

Annexe 6 : Les bases de la création d'une institution financière par une organisation paysanne

Annexe 7 : Une démarche de formation -action pour construire un partenariat entre Organisations paysannes et institutions financières

Annexe 8 : L'accès au crédit des petits producteurs de cacao dans l'Alto Beni, Bolivie

Annexe 9 : Bibliographie sur la finance rurale dans les pays du Sud et l'articulation entre organisations de producteurs agricoles et institutions de financement rural

Annexe 10 : Synoptique outils des études terrain

Annexes 11 : Curriculum Vitae des personnes impliquées dans l'étude

L'iram intervient depuis 1957 dans le champ de la coopération internationale. Ses activités concernent les domaines complémentaires des politiques agricoles, du développement local, de la gestion des ressources naturelles, de la micro-finance et des organisations professionnelles.

L'iram cherche à conjuguer compétences, éthique et exigence professionnelle. Ses activités d'études couvrent toutes les étapes du cycle d'un projet, de la préidentification à l'évaluation finale.

L'iram réalise également des interventions d'appui-conseil. Sur le terrain, en association avec des partenaires locaux, divers programmes de développement sont conduits. L'iram mène sur ces bases des travaux de recherche méthodologique.

iram

institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

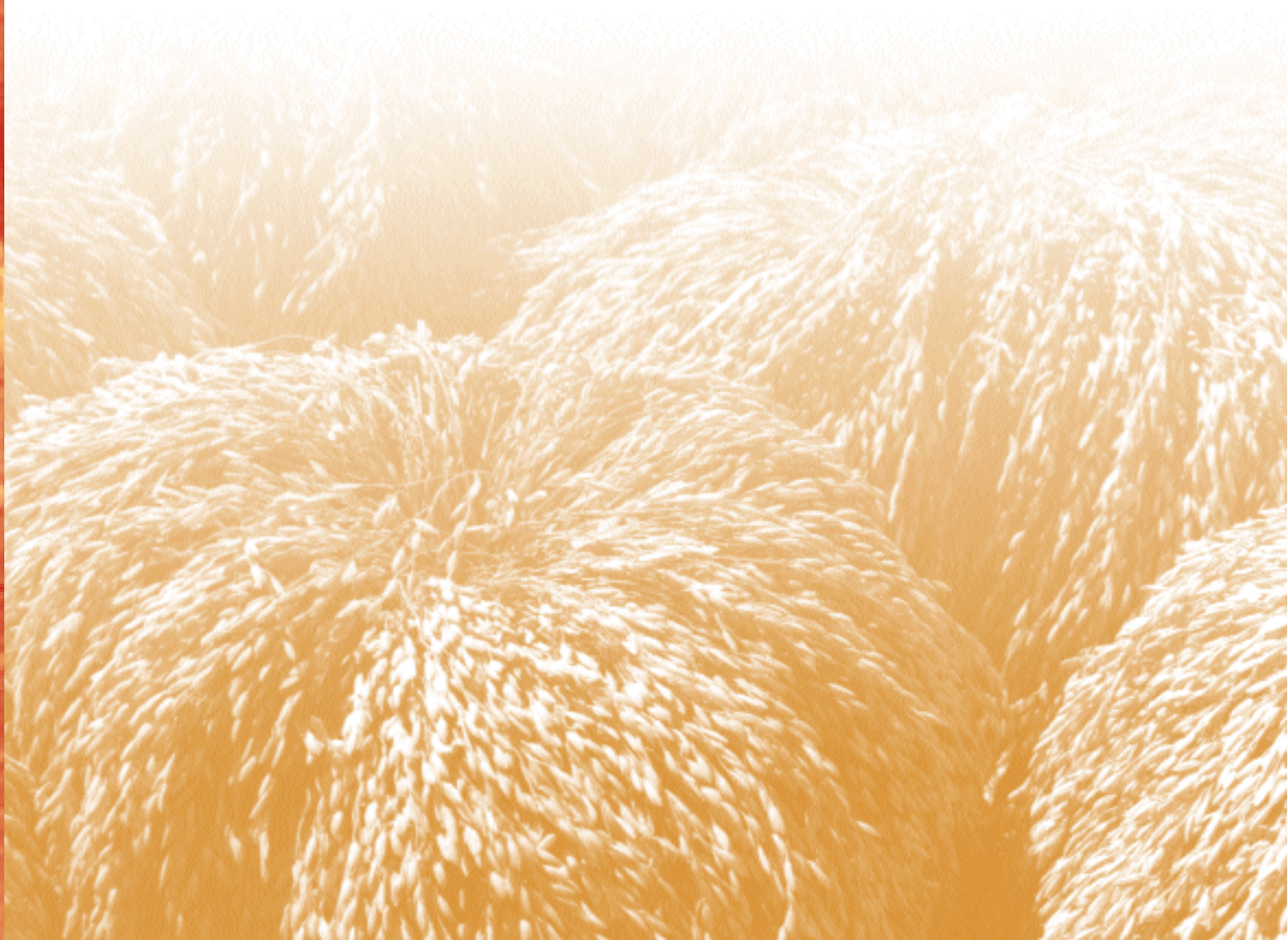

Plus de 40 ans d'expérience en Afrique, Amérique latine, Caraïbes et plus récemment en Asie du Sud-Est et en Europe, ont permis à l'iram de développer des compétences dans quatre champs complémentaires.

Politiques agricoles et sécurité alimentaire

La mondialisation des échanges et la libéralisation des politiques obligent à redéfinir les rôles respectifs de l'Etat, du marché et des organisations professionnelles. Dans ce contexte, les principaux thèmes de travail de l'iram sont :

- **la constitution d'espaces régionaux** pour un élargissement des marchés entre économies aux performances proches ;
- **l'articulation entre politiques** agricoles, politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles ;
- **l'analyse, l'organisation et l'information relatives aux filières**, en associant aspects institutionnels et évaluation économique ;
- **les politiques foncières** : politiques de structures, sécurisation des droits des exploitants, réformes agraires et gestion des marchés fonciers ;
- **la sécurité alimentaire**, en combinant prévention des crises et réduction durable de la vulnérabilité des populations.

Ces thèmes sont abordés dans une optique de renforcement des acteurs qui ont un faible pouvoir de négociation sur les marchés et dans les débats de politique agricole.

Organisations rurales et micro-entreprises

- **Services d'accompagnement des producteurs ruraux.** Les organisations de producteurs, formelles ou informelles, faîtières ou locales, ont besoin de services d'appui pour leurs membres, de l'amont à l'aval de la production (conseil agricole, conseil rural et de gestion, centres de services).
- **Soutien des organisations paysannes au sein des filières.** L'iram fournit un appui organisationnel aux producteurs dans les domaines des relations/médiations entre partenaires des filières de production ou commerciales.
- **Professionnalisation des acteurs,** pour que les opérateurs ruraux améliorent leur position par rapport aux différents partenaires.
- **Appui aux micro-entreprises et à l'artisanat.** Les micro-entreprises connaissent des difficultés importantes en matière de maîtrise de leur environnement économique et institutionnel. Des dispositifs spécifiques d'appui restent à construire.

Financement local et microfinance

L'iram intervient dans ce domaine directement comme opérateur dans plusieurs pays, ou sous forme d'appui régulier ou ponctuel. L'iram mobilise également de nombreuses compétences externes.

- **Des solutions diversifiées.** L'iram ne croit pas aux solutions uniformes et cherche à développer dans chaque situation l'adéquation des produits financiers et des institutions aux publics concernés.
- **Viabilité financière.** Son action s'inscrit dans l'optique de la création/consolidation d'institutions financières pérennes, en recherchant les conditions d'une viabilité financière mais aussi sociale.
- **Au-delà de l'outil de financement.** L'iram demeure très soucieux de mieux comprendre les effets de la microfinance (système de suivi-évaluation, études d'impact…), d'en publier et discuter les résultats.

Développement local, systèmes agraires et gestion des ressources naturelles

- **Développement local et décentralisation.** L'iram accompagne les processus de décentralisation en cours dans plusieurs pays du Sud, en essayant de les articuler aux approches du développement local.
- **Gestion des ressources naturelles et systèmes de production.** Il s'agit de favoriser la gestion concertée et durable des espaces et des ressources naturelles par les acteurs locaux, et de renforcer la durabilité des agrosystèmes.
- **Gestion sociale de l'eau.** L'iram aide à l'émergence et au renforcement d'organisations locales gestionnaires des ouvrages d'hydraulique pastorale, des systèmes d'irrigation et des systèmes d'adduction d'eau potable.

Bases d'analyse et outils communs

- **L'analyse des systèmes agraires**, de leur contexte socio-économique, et celle des stratégies des acteurs, bases indispensables à la définition des programmes d'accompagnement.
- **La prise en compte des différenciations sociales**, notamment celles liées au genre.
- **La formation** : conception et mise en œuvre de programmes, de méthodes et outils pédagogiques à destination des ruraux, des élus, des professionnels, des cadres de terrain et de conception.
- **Le suivi-évaluation**, une des clés du pilotage des interventions, afin d'orienter les actions au plus près des attentes des bénéficiaires et d'analyser les impacts des actions menées.

L'iram, structure indépendante, est composée de deux entités juridiques :

• iram association (loi 1901), dont les objectifs majeurs sont de favoriser les échanges et les recherches méthodologiques avec des partenaires de terrain, ainsi que la capitalisation des expériences ;

• iram développement, société commerciale, qui gère les fonctions études et programmes. Les résultats financent en partie les activités de l'association.

L'équipe permanente de l'iram (45 personnes) est constituée d'agronomes, d'économistes, de sociologues, de géographes, d'anthropologues, de gestionnaires et de formateurs. Des experts associés interviennent également dans le cadre des études et opérations.

L'iram, membre de divers réseaux français et européens (associatifs, de recherche, ou de bureaux d'études), entretient des relations suivies avec de nombreuses organisations professionnelles des pays du Sud.

iram

iram Paris (siège social)
49, rue de la Glacière 75013 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31
iram@iram-fr.org

iram Montpellier
Parc scientifique Agropolis • Bâtiment 14
34397 Montpellier cedex 5
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68
iram34@iram-fr.org

www.iram-fr.org

Conception graphique : Solange Münzer. Impression : IMP (Cosne-sur-Loire).
Crédit photographique : Tendance floue. Cirtc. IRD. Michel Merlet (iram).

Sélection de références de l'IRAM sur le financement agricole et rural

<table>
<tr><td colspan="2">INTITULE DU PROJET
Le réseau de microfinance des caisses rurales de Nampula</td><td>Pays/Région
Mozambique</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
Helvetas</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
6 Hommes mois + Personnel Local</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
04/2005</td><td>Date d'achèvement
12/2007</td><td>Valeur approximative des services
730 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
Helvetas</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Sophie Teyssier</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée du projet
Composante d'un « programme de développement rural » concernant 3 districts de la province de Nampula, dont les autres composantes sont : développement local et planification communale; développement agricole ; organisations paysannes ; commercialisation et sécurisation foncière. Helvetas coordonne le projet, les différentes composantes sont mises en oeuvre par des ONG « partenaires opérateurs » dont IBIS, OLIPA, Forum Terra et IRAM.

En 1 an, 11 caisses locales ont été créées, dont 6 ont commencé les activités d'épargne – crédit ; Elles regroupent 711 membres, et ont octroyé 476 crédits ; le remboursement à échéance est de 97 %, à 30 jours de 100 % (Juin 2006).</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
- Mise en place de caisses d'épargne et de crédit en zone rurale
- Identification de la méthodologie
- Formation du personnel
- Constitution des caisses locales
- Formation des élus et suivi des opérations.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">INTITULE DU PROJET
Réseau de microfinance - Le Crédit Rural de Guinée - 2004/2006</td><td>Pays/Région
Guinée</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
CRG-SA</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
2</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
03/2004</td><td>Date d'achèvement
03/2006</td><td>Valeur approximative des services
130 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
SoftReport / CIF</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Doligez , F., Gilles Goldstein</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée du projet

Le Crédit rural de Guinée (CRG-SA) est institutionnalisé depuis novembre 2001 comme établissement de microfinance supervisé par la Banque centrale de la République de Guinée. L'AFD a octroyé une subvention pour renforcer son organisation et l'élaboration de sa stratégie, consolider ses outils de gestion, informatiser son système d'information et former son personnel et ses instances.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis

Dans ce cadre, l'IRAM a réalisé :

- un appui à l'actualisation du plan d'affaires et de ses prévisions financières
sous forme d'un modèle-tableur paramétrable par le CRG-SA (avec SoftReport)
- des formations auprès des administrateurs et des directeurs sur le plan d'affaires, l'analyse de la mission sociale, l'organisation de la gouvernance du réseau et le rôle des instances
- un appui à l'élaboration d'une charte du Conseil d'administration
- un diagnostic concernant l'organisation globale du réseau, la répartition des responsabilités opérationnelles et le fonctionnement de la Direction, la gestion des ressources humaines (avec le CIF)
- une actualisation des études d'impact sous forme de monographie de caisses locales et d'enquêtes auprès de la clientèle du réseau.</td></tr>
</table>

INTITULE DU PROJET **Réseau de Microfinance - Le Crédit Rural de Guinée - 1988/2002**		*Pays/Région* Guinée
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme*
Nom du client Ministère de l'Agriculture de l'Environnement et des Forêts		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 450
Date de démarrage 01/1988	*Date d'achèvement* 01/2002	*Valeur approximative des services* 9 500 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Aucun		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) Gilles Goldstein, François Doligez		

Description détaillée du projet
L'objectif du projet : Permettre l'accès au crédit aux populations rurales qui sont exclues des systèmes bancaires formels et participer au développement rural et à la lutte contre la pauvreté.

Méthodologie : Projet de crédit solidaire inspiré des principes de la Grameen Bank, les caisses gèrent différents types de crédit (crédit rural à remboursement mensuel, crédit agricole avec différé suivant la campagne agricole, crédit moyen terme, etc...) et de l'épargne sur livret.

L'IRAM a été opérateur, de 1989 à octobre 2001, du Crédit rural de Guinée.
A partir d'octobre 2001 (date de l'institutionnalisation du Crédit Rural de Guinée), l'Iram a poursuivi son intervention de manière permanente jusqu'à mi 2002 puis à distance sous forme de missions d'appui et de suivi.
A partir d'une expérimentation localisée et d'un appui aux composantes crédit des projets de développement rural intégré, un réseau autonome d'épargne et de crédit s'est progressivement structuré sur l'ensemble du pays. Le système a bénéficié des financements mis à disposition par le Ministère de l'agriculture guinéen sur concours de l'Agence française de développement, de la Commission européenne, du FENU et de la Banque africaine de développement. Ce projet de crédit solidaire qui est à l'origine de la création du Crédit Rural de Guinée s'est inspiré des principes de la Grameen Bank. Les caisses d'épargne et de crédit gèrent différents types de crédit (crédit rural à remboursement mensuel, crédit agricole avec différé suivant la campagne agricole, crédit commercial, crédit pour les fonctionnaires, crédit moyen terme, etc...) et de l'épargne sur livret à vue et à terme.
Le réseau est structuré en trois niveaux (caisses locales, délégations régionales et siège central) et emploie un total d'environ 200 salariés. Aujourd'hui, le Crédit Rural de Guinée couvre l'ensemble du territoire guinéen.

Le réseau a été institutionnalisé en octobre 2001. Le Crédit Rural de Guinée est devenu une Société Anonyme, au capital de 200.000 € environ, supervisée par la Banque centrale de Guinée. Le capital de la Société Anonyme est détenu par les caisses d'épargne et de crédit (40%), les salariés (35%) et les partenaires extérieurs (25%) dont l'Iram qui détient une place au conseil d'administration de la S.A..
En 2006 le réseau compte 101 caisses d'épargne et de crédit réparties en 11 délégations régionales, 113 500 sociétaires dont 48% de femmes, 4,7 millions d'euros d'encours de crédit, 2,5 millions d'encours d'épargne. Le taux de remboursement par rapport à l'encours est de 96,3% et le taux d'autonomie financière est de 115%.

Nature des services fournis

- Accompagnement visant à la pérennisation du dispositif de crédit et d'épargne·
- Mise en place de l'organisation et de la gestion du système (gestion en commun élus et salariés)
- Analyse des besoins de financement et définition de nouveaux produits de crédit
- Adaptation et évolution de la méthodologie, inspirée du crédit solidaire
- Formation des membres, des élus et du personnel (à tous les niveaux) afin de leur permettre de prendre en charge la destiné du réseau
- Développement du système comptable, du système d'information et d'un dispositif de suivi-évaluation et d'études d'impact.
- Appui à la mise en œuvre des orientations et du pilotage stratégique
- Appui à la conception et actualisation du plan d'affaire et à la prévision financière
- Appui à l'analyse des activités, des produits et des résultats
- Appui à l'organisation et à la gouvernance du réseau
- Institutionnalisation du système
- Appui à l'élaboration aux textes légaux sur la réglementation des systèmes financiers ruraux
- Appui aux partenariats et à la recherche d'investisseurs

INTITULE DU PROJET **Union Régionale des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit - URCLEC**		*Pays/Région* Togo
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme*
Nom du client : URCLEC		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 110 hommes / mois
Date de démarrage 07/2001	*Date d'achèvement* 12/2007	*Valeur approximative des services* : 1 200 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels ECO - Allemagne		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) Jean Paul Bustin – François Doligez		

Description détaillée du projet
Intitulé du projet : Promotion des capacités financières et organisationnelles dans la région centre du Togo
Problème central : Le développement d'activités génératrices de revenus est freiné par les restrictions qui existent au niveau de l'accès au capital ainsi que par le manque de pouvoir d'auto-promotion du groupe cible.
Objectif du projet : La population rurale et ses organisations utilisent des fonds propres et externes de manière productive en profitant de prestations financières qualifiées du Fonds de Développement Régional (FDR).

L'IRAM et ECO ont été retenus pour accompagner le FDR dans sa transformation en institution de microfinance. L'enjeu s etrouve autant dans la mutution "culturelle" de l'équipe salariée et des élus que dans la mise en place des outils et méthodes permettant une gestion rigoureuse de l'institution.

L'appui s'est donc fait sur les thématiques suivantes :
- Professionnaliser et consolider le FDR en vue de constituer une institution de financement (mise en place d'un système de gestion de l'information, structuration de l'activité…)
- Transformer le FDR pour une véritable institution mutualiste reconnue par le ministère des finances
- Développement de produits financiers épargne et crédit adaptés au monde rurale
- Renforcer l'implication des membres dans le réseau notamment en travaillant avec les instances sur les répartitions des tâches entre salariés et élus
- Rechercher l'équilibre financier
- Former les salariés et les élus pour créer une véritable culture de la microfinance
- Développer une méthodologie adaptée au monde rurale
- Mettre en place des outils de contrôle interne

Nature des services fournis
- Appui à la planification, à la programmation des activités
- Appui à la gestion et l'accompagnement de l'équipe locale
- Formation des élus et du personnel technique en gestion économique et financière
- Mise en place du suivi-évaluation et la réalisation de mesures d'impact
- Appui à la professionnalisation du système

Le réseau compte 31 caisses et plus de 12.000 sociétaires.

<table>
<tr><td colspan="2">INTITULE DU PROJET
Réseau Mutualiste des Caisses d'Epargne et de Crédit - TIAVO</td><td>Pays/Région
Madagascar</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
Agence d'Exécution du projet de microfinance (AGEPMF)</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
106 hommes /mois</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
11/1999</td><td>Date d'achèvement
12/2007</td><td>Valeur approximative des services
4 640 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
Microstart / Freedom From Hunger/ ICAR</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Serge Lacan, Emmanuel Lepoivre, Gilles Goldstein</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée du projet
La direction du réseau TIAVO, créé en 1996 (avec l'appui du WOCCU), a été confiée à l'IRAM en 1999, avec pour objectif de développer ses activités et d'en assurer la pérennité. Le Réseau est organisé en une Union provinciale (FITIA) qui regroupe les services techniques et assure l'intermédiation financière entre les caisses (dont 13 sont situées sur le littoral Est et 26 sur les Hauts Plateaux autour de Fianarantsoa).
L'Union est dirigée par un conseil d'administration composé de présidents élus de caisses et du directeur. L'Union a obtenu l'agrément de la Banque Centrale en février 2001.

Les enjeux actuels sont :
• Accélérer le mouvement de renforcement des capacités des caisses (regroupements de caisses, des responsables de caisses, des agents de crédit..) et limiter la croissance du siège (transférer les agents de développement et les agents de crédit au niveau des caisses, réduire les services administratifs centraux). Maximiser l'opérationnel et le commercial au niveau des caisses, recentrer le siège sur des activités de contrôle et d'organisation.
• Créer l'établissement financier avec des partenaires externes (ICAR, autres investisseurs) qui permettra au réseau de se refinancer en dehors du circuit bancaire classique
• Relancer l'activité de crédit à travers le développement de nouveaux produits de crédit (crédit-bail, crédit stockage)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
- Pilotage du réseau visant son développement et sa pérennisation
- Institutionnalisation et obtention de l'agrément
- Refonte du système d'information et de contrôle interne
- Définition d'une politique (et des procédures) d'épargne et de crédit adaptée aux besoins des membres et diversification des produits.
- Mise au point d'une méthodologie pour l'ouverture des nouvelles caisses
- Conception de modules de formation des techniciens et des élus
- Elaboration des plans d'affaires et de la stratégie de développement du réseau
- Négociation avec les partenaires pour l'obtention de financements et la contractualisation d'appuis techniques.</td></tr>
</table>

INTITULE DU PROJET **Le réseau de microfinance des caisses communautaires**		*Pays/Région* Mozambique
Lieu : Maputo et province de Cabo Delgado		*Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme*
Nom du client : Banque Centrale du Mozambique		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 176 homme/mois
Date de démarrage 02/1997	*Date d'achèvement* 10/2009	*Valeur approximative des services* 6 500 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Deutscher Genossenschatfs und Raiffeisenverband e.V		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) Oumou Vanhoobereke, Serge Lacan, Gilles Goldstein		

Description détaillée du projet

Ce programme de crédit décentralisé est mis en œuvre par l'IRAM, depuis février 1997, sous la tutelle de la Banque Centrale du Mozambique et sur un financement de l'Agence Française de Développement.

Le réseau est caractérisé par sa dimension urbaine (province de Maputo) et rurale (province de Cabo Delgado) et par le challenge à relever pour donner une cohérence globale à l'ensemble du réseau. L'objectif de ce programme est de créer et de développer une institution financière de droit mozambicain à partir d'un réseau de caisses urbaines et villageoises autogérées.

Au 31 décembre 2005, la situation est la suivante :
- 68 associations de crédit,
- 22 000 membres dont 60% de femmes,
- 15 000 crédits en cours
- 800 000 € d'encours de crédit.
- Le taux de remboursement à 3 mois est de 99,9% pour la zone sud et 93% pour celle du nord. Le taux d'autonomie financière est de 20% pour la zone de Maputo/Chokwé et de 6% pour Cabo Delgado.

La seconde phase est marquée par des adaptations méthodologiques nécessaires pour accompagner la croissance de l'activité caractérisé par son ancrage rural et urbain. C'est également au cours de cette deuxième phase que le réseau va s'institutionnaliser.
Les principales adaptations organisationnelles et méthodologiques sont les suivantes :
Fusionner les 68 associations en 5 grands caisses (avec guichets en zone rurale)
Elargir l'offre de crédit groupe à du crédit individuel
Etendre le réseau à de nouvelles zones (Pemba et Chiure)
Séparer les fonctions techniques et politiques dans les caisses : introduire des salariés dans les nouvelles caisses
Changer de SIG et informatiser les caisses
Abandonner les unions régionales et créer une union nationale des caisses

Le schéma institutionnel d'inspiration mutualiste sera un schéma à 3 niveaux :
Les caisses de base détenues par les membres
La faîtière détenue par les caisses (fonctions techniques et politiques)
Un établissement financier co-détenu par la faîtière et des actionnaires externes (fonction de refinancement)
La gouvernance des caisses et de la faîtière s'articule autour des organes suivants : AG, CA, comité de crédit et comité de surveillance.

Nature des services fournis
Phase 1
- Accompagnement afin d'assurer la pérennisation du dispositif.
- Proposition de montage juridique permettant de légaliser le système.
- Participation à la réflexion nationale sur la législation des institutions de microfinance.
- Définition de la méthodologie pour la création des associations de crédit.
- Définition de la politique de crédit en fonction des besoins des membres et des différents contextes économiques et sociaux.
- Formation des membres, des élus et du personnel (à tous les niveaux) afin de leur permettre de prendre en charge la destiné du réseau.
- Développement d'un système d'information et d'un dispositif de suivi-évaluation

Phase 2
L'équipe de l'IRAM est associée à la DGRV pour la conduite de ce programme. Les principales activités sont les suivantes
- Accompagnement de l'équipe salariée nationale pour la création d'une structure centrale avec des services autour des fonctions indispensables pour une IMF (gestion des ressources humaines, marketing, inspection, gestion financière)
- Etablissement d'un plan d'affaires pour les 5 années à venir
- Conduite du processus d'institutionnalisation du réseau dans le cadre de la nouvelle législation de microfinance
- Formalisation des procédures et des outils de collecte, gestion et contrôle de l'information notamment par la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information.
- Conception méthodologique pour faire évoluer la politique de crédit, introduire de nouveaux produits, regrouper les associations, créer des guichets….
- Conception des outils de suivi budgétaire et établissement d'indicateurs financiers réguliers pour le suivi de l'activité

INTITULE DU PROJET **Réseau de microfinance - Le crédit rural du Niger**		*Pays/Région* Niger
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme*
Nom du client : Ministère des Finances et Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 120 homme/mois
Date de démarrage 11/1995	*Date d'achèvement* 11/2005	*Valeur approximative des services* 3 600 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Aucun		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*

Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Gilles Goldstein

Description détaillée du projet
Ce programme de crédit rural a été mis en œuvre par l'IRAM depuis 1995 sur financement de l'Agence Française de Développement (première et deuxième phases) et du FIDA (deuxième phase).
L'objectif de cette deuxième phase est de pérenniser le dispositif mis en place en réalisant son institutionnalisation.
Il s'agit de :·
- Finaliser la structuration du réseau d'emprunteurs à travers la constitution de Caisses villageoises autogérées et d'Unions Locales.
- Consolider la structure d'appuis techniques aux Caisses villageoises, en institutionnalisant la structure projet sous la forme d'une coopérative de prestation de services techniques (suivi, formation, animation, inspection, comptabilité, ... des Caisses) et financiers (gestion d'une ligne de crédit pour les Caisses et les groupements de producteurs) et d'un réseau de Caisses Villageoises autonome.
- Diversifier les produits financiers de la coopérative de service en développant l'octroi de crédits directs à des groupements de producteurs, à partir de la ligne de crédit disponible,·
- Développer l'activité du réseau des Caisses et des crédits directs aux groupements afin d'atteindre l'équilibre financier d'ici la fin de la deuxième phase (novembre 2005).
La structuration du système est achevée depuis avril 2003, date de création de la coopérative de prestation de services. Elle vient compléter le réseau de 42 banques villageoises et de trois Unions Locales. La coopérative Taanadi a soumis une demande d'agrément en tant qu'institution financière non mutualiste au Ministère des finances qui a été accordée. L'appui technique de l'Iram est resté permanente jusqu'au 30 juin 2004, date de l'arrêt de toute assistance technique au projet.
L'IRAM est membre de la coopérative Taanadi et participe régulièrement au conseil d'administration de l'institution.

Nature des services fournis
- Accompagnement visant à la pérennisation du dispositif de crédit et d'épargne·
- Analyse des besoins de financement et proposer des nouveaux produits de crédit
- Adaptation et évolution de la méthodologie, inspirée du crédit solidaire, adaptée à la ruralité nigérienne
- Formation des membres, des élus et du personnel (à tous les niveaux) afin de leur permettre de prendre en charge la destiné du réseau
- Développement d'un système d'information et d'un dispositif de suivi-évaluation.
- Elaboration l'ensemble des textes permettant de légaliser le fonctionnement du réseau (demande d'agrément, contrat d'opérateurs, convention de rétrocession de la ligne de crédit et des équipements…)

<table>
<tr><td colspan="2">INTITULE DU PROJET
Réseau de Microfinance - Union des Sanduk</td><td>Pays/Région
Comores</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
Union des Sanduk</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
65 homme/mois</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
12/1993</td><td>Date d'achèvement
12/2003</td><td>Valeur approximative des services
3 200 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
GRET</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée du projet
Depuis 1993, l'IRAM est, avec le Groupe de recherches et d'échange technologique (GRET), opérateur du projet Sanduk visant à la structuration d'un réseau de caisses villageoises d'épargne et de crédit solidaire en milieu rural et semi urbain aux Comores.
La méthodologie mise en œuvre porte sur :·
- La gestion des caisses villageoises par les membres avec l'appui des salariés de l'Union ;
- La constitution des ressources des caisses conditionnant l'enveloppe disponible pour le crédit (apport initial du village, épargne des membres, report à nouveau, dotation en capital de l'Union proportionnelle à l'apport) ;
- Un montage institutionnel assurant la pérennité du système, avec la création de l'Union nationale et des Unions Régionales ;
- Un désengagement de l'assistance technique au bout de quatre ans, avec la mise en place ultérieure d'un suivi à distance ;
- Une professionnalisation progressive des équipes salariées.

Le réseau est organisé autour des caisses villageoises regroupées en 3 Unions Régionales (1 pour chacune des îles de l'archipel), l'Union des Sanduk étant la structure faîtière. En absence d'une législation adaptée à la microfinance, l'Union des Sanduk n'est pas encore reconnue par les services de la Banque Centrale.

Le réseau s'est développé progressivement tout au long des années malgré un environnement politique et économique particulièrement défavorable. Malgré les années d'embargo, le réseau des Sanduk a résisté sur l'île d'Anjouan.

La dernière phase d'appui s'est faite sous la forme d'un contrat de prestations de services passé directement entre l'Union des Sanduk et l'IRAM/GRET. Le réseau est donc autonome dans la gestion des fonds et de l'appui technique. Depuis mi 2001, l'appui technique a essentiellement porté sur les Unions de Mohéli et d'Anjouan en raison de divergence d'approche avec l'Union de Grande Comore.
A fin juillet 2003, la situation du réseau dans les îles d'Anjouan et de Mohéli est la suivante :·42 caisses, 16 765 adhérents, un encours d'épargne de 3 millions d'euros, un encours de crédit de 1,7 millions d'euros.·Le taux de remboursement des crédit à trois mois est de 95% et le taux d'autonomie financière de 90%.</td></tr>
</table>

Nature des services fournis
· Accompagnement visant à la pérennisation du dispositif de crédit et d'épargne (appui à la définition des protocoles des produits de crédit et d'épargne, modalités de cotisation des caisses à la structure faîtière…) ;·
- Adaptation et évolution de la méthodologie inspirée du crédit solidaire au développement de l'activité (évolution des produits, des conditions d'octroi, du rôle des instances…. ;·
- Formation des membres, des élus et du personnel (à tous les niveaux) afin de leur permettre de prendre en charge progressivement le réseau ;·
- Développement du système comptable et du système d'information (supports papiers, informatique, procédures de gestion de l'information) ;·
- Accompagnement de l'équipe pour une spécialisation des tâches (services animation, inspection, administratif et financier) ;
- Appui pour le développement de partenariats au niveau local et l'inscription de l'institution comme acteur financier incontournable en milieu rural ;
- Appui/conseil pour la gestion des crises et règlement des conflits (exclusion/fermeture de caisses, mise sous tutelle, détermination des différents niveaux d'alerte) ;
- Conception d'un plan stratégique pour les Unions d'Anjouan et de Mohéli ;
- Appui à la recherche de partenaires et de financements pour la période post appui technique

Quelques références missions courtes

Niger ▪ janv. 2002	Programme d'Appui à la Filière Riz (PAFRIZ) - UE
Sénégal ▪ fév. 2006	Propositions pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale - BM
Niger ▪ mai 2006	Mise en place de l'observatoire de la filière Riz au Niger - Propositions pour l'interprofession rizicole - UE
Laos ▪ oct. 2006	Les politiques de développement agricole et rural - AFD
Niger ▪ sept. 2006	Evaluation terminale du Programme Spécial National II - FIDA/GTZ
▪ oct. 2006	Evaluation des projets PROP-RWA (renforcement des capacités) et PIFA (filières agricoles) - Autres
Bénin ▪ mars 2005	Etude sur le financement des activités agricoles - Projet d'appui au monde rural de l'Atacora et de la Donga - CTB
Niger ▪ fév. 2004	Etude sur la mobilisation de l'épargne des producteurs agricoles dans la zone de la Komadougou - DANIDA
Mozambique ▪ mars 2004	Quel crédit pour les paysans du Mozambique? - ONG
Sao Tome et Principe ▪ janv. 2003	La microfinance dans le financement du développement rural à Sao Tomé et Principe - AFD
Burkina Faso ▪ mars 2003	Evaluation du volet "Financement du monde rural"du Programme Spécial de Conservation des Eaux et des Sols et d'Agroforesterie sur le Plateau Central - FIDA
Brésil ▪ déc. 2003	Historique, enjeux et défis des coopératives d'épargne et de crédit et financement de l'agriculture familiale - Autres
Mali ▪ mai 2002	Etude sur le crédit aux producteurs en zone cotonnière - AFD
Niger ▪ juin 2002	Mise en oeuvre des activités de financement de la filière riz dans le cadre du projet PAFRIZ - UE
Djibouti ▪ mars 2002	Appui financier aux activités génératrices de revenu et aux micro-entreprises rurales - FIDA

Brésil ▪ mai 2002	■ Première approche des coopératives de "crédit soildaire"- Le financement de l'agriculture au Brésil - MAE
Autres ▪ juil 2002	■ Enjeux et défis des coopératives d'épargne et de crédit, des coopératives agricoles et des associations de producteurs - FIDA
Niger ▪ juin 2002	■ Appui au volet "Crédit" du PAFRIZ : Analyse de la demande de crédit des acteurs de la filière riz local - UE
Niger ▪ sept. 2002	■ Appui au volet "Crédit"du PAFRIZ : Etude sur la demande de produits financiers des acteurs de la filière riz locale - UE
Autres ▪ mai 2002	■ Outils de décision en finance rurale - FIDA
Autres ▪ juil 2002	■ Stakes and challenges facing savings and credit cooperatives, agricultural cooperatives and producer associations - FIDA
Bolivie ▪ janv. 2001	■ Des services financiers orientés vers la petite production agricole et rurale - Projet d'appui à la microfinance rurale sur l'altiplano bolivien - F3E
Nicaragua ▪ juin 2001	■ Accès aux services financiers en zones rurales - UE
Tchad ▪ mars 2000	■ Mise en oeuvre de la composante "Crédit Agricole" du projet d'appui aux structures rurales en zone soudanienne - AFD
Autres ▪ oct. 2000	■ Débats et propositions pour des mécanismes de financement durables dans les pays du Sud - Initiative de Neuchâtel - MAE
Honduras ▪ mars 2000	■ Evaluation des services financiers ruraux fournis par l'allinace de Banhcafé, Funbanhcafé et Prolancho - UE

Sélection de références de l'IRAM sur l'appui a la commercialisation des organisations de producteurs

Sélection de missions réalisées par l'IRAM

Intitulé du projet **EVALUATION DE LA CENTRALE CAFE PEROU ET DE L'APPUI DE SOS-FAIM**		*Pays/Région* **PEROU**
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme*
Nom du client SOS Faim		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 3 H/mois
Date de démarrage 01/2005	***Date d'achèvement*** 04/2005	*Valeur approximative des services* 54 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) : Merlet M., Larrea Tello G.		

Description détaillée du projet

La Central Café Péru créée en 1964 est une des organisations de producteurs de café et cacao les plus importantes du pays. Elle compte 6 coopératives membres qui regroupent plus de 3500 familles de producteurs. La Centrale s'est donnée pour mission de renforcer la viabilité de ses membres, en mettant en œuvre des projets de développement intégral, sur la base des principes de l'agriculture agro-écologique et la promotion et la commercilaisation de produits de qualité.

Après avoir travaillé plusieurs années avec un des membres de Café Pérou, l'ONG belge SOS-Faim a décidé d'appuyer l'ensemble des coopératives membres dans le cadre d'un programme 2003-2007 cofinancé par la DGCD. L'objetif recherché en appuyant les coopératives via la Centrale est de favoriser le développement d'une stratégie de groupe et de renforcer leurs capacités de production et de commercialisation.

Nature des services fournis

Evaluation du programme d'appui de SOS-Faim et apprécier l'évolution de Café-Pérou afin de dégager des perspectives de développement.

Analyse documentaire
Visites de terrain des principales entités de l'organisation
Entretiens avec les principaux acteurs
Atelier de clôture et restitution avec les principaux acteurs
Rédaction d'un rapport final

<table>
<tr><td colspan="2">Intitulé de la mission
ELABORATION D'UN PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DES CAFES</td><td>Pays/Région
HAÏTI</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
04/2005</td><td>Date d'achèvement
06/2005</td><td>Valeur approximative des services</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
Institut National du Café d'Haïti</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Damais G. ; Coronel C.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée de la mission

- Appuyer l'INCAH dans la formulation d'un projet visant à l'amélioration de la qualité des cafés produits en Haïti
- État des lieux de la filière café : opportunités et contraintes
- Propositions techniques pour améliorer la qualité des cafés produits
- Montage d'un projet</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis

- Dossier de projet finalisé, accepté par le Conseil d'Administration de l'INCAH
- Projet en cours d'approbation à la BID
- Démarrage prévu en septembre 2005 pour 3 ans (1,5 millions de US $)</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Intitulé de la mission
ETATS DES LIEUX DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DES FILIERES CAFE ET THE</td><td>Pays/Région
BURUNDI</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
SCAC</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
1</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
10/2004</td><td>Date d'achèvement
11/2004</td><td>Valeur approximative des services
50 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
CIRAD</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Coronel C.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée de la mission
La mission s'est déroulée en prévision du futur désengagement de l'Etat burundais des filières d'exportation café et thé.
La mission a débuté par un atelier au cours duquel les représentants d'OP des deux filières ont exprimé leurs besoins et leurs priorités. Cet atelier a permis de constater le manque d'information dont disposent les planteurs à propos de ce désengagement.

L'étude pour la filière café a montré que les OP de cette filière sont le fait d'une démarche volontariste exogène. L'OCIBU, en tant que maître d'ouvrage de cette démarche a poursuivi des objectifs qui ne coïncident pas forcément avec les intérêts des petits planteurs.

Le mouvement associatif ne représente que 4% des planteurs. La création rapide d'une structure faîtière au niveau national, alors que la base reste fragile, pose le problème de la légitimité d'une telle organisation.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
- Propositions et recommandations pour le renforcement du mouvement associatif des filières thé et café ;

- Proposition d'études de caractérisation des systèmes de production, dans les zones étudiées ;

- Identification d'un projet pilote pour favoriser la participation des producteurs aux diverses activités techniques et économiques de la filière café.</td></tr>
</table>

Intitulé de la mission **DE L'ETHIQUE A LA PRATIQUE : DEFINIR UNE STRATEGIE DE PROMOTION DE FILIERE AGRICOLE ET/OU ARTISANALE D'EXPORTATION VERS LE NORD**		*Pays/Région* **EUROPE**
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme*
Nom du client : F3E		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 2
Date de démarrage 11/2004	***Date d'achèvement*** 05/2005	*Valeur approximative des services* 45 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels CIRAD Ecopol / Tercia Consultants		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) : Liagre L., Coronel C.		

Description détaillée de la mission

L'étude de capitalisation est une aide à la décision pour les OSI (organisations de solidarité internationale) pour la définition de stratégie de promotion de filière agroalimentaire et/ou artisanale vers le Nord, dans un cadre où la réalité économique et les acteurs du commerce peuvent apparaître en confrontation avec les valeurs éthiques portées par les OSI. La libéralisation des économies et la globalisation des échanges offrent théoriquement aux agriculteurs des opportunités d'accès à de nouveaux marchés. Mais ces évolutions structurelles ont conduit à une nouvelle situation qui se révèle être en défaveur d'une part importante des producteurs du Sud, en particulier l'agriculture paysanne. Toutefois les caractéristiques de la demande des consommateurs tant au Nord qu'au Sud évoluent et offrent aux producteurs du Sud de nouvelles opportunités d'accéder aux marchés des produits agricoles et artisanaux.. Ainsi, la consommation des produits « non conventionnels » ou « de niche » – bio, équitable, AOC, etc. - est en croissance.

Le travail de capitalisation devra permettre de clarifier les enjeux de ce domaine d'action et la mise en cohérence des stratégies des OSI. L'analyse concernera à la fois les acquis et les perspectives d'avenir.

Nature des services fournis

L'étude s'appuie sur l'analyse combinée des travaux de recherche appliquée et des expériences et pratiques en la matière. La prestation débouche sur l'élaboration d'un ensemble comprenant des recommandations et la construction d'une méthode d'aide à la formulation des stratégies d'action pour les OSI.

- Travail bibliographique sur l'expérience des projets, et des interventions des OSI françaises et britanniques; sur la réflexion théorique et appliquée sur les échanges agricoles internationaux, l'équité des prix agricoles et le lien entre échanges et la lutte contre la pauvreté et les inégalités

- Entretiens en France et au Royaume-Uni avec les :
OSI impliquées dans l'appui aux producteurs pour la commercialisation à l'export de leurs produits
opérateurs de marché:
Importateurs des marchés conventionnels et non conventionnels (bio, équitable)
Structures impliquées dans des démarches de certification (labels équitables, agriculture biologique, indications géographiques protégées…)

- Rédaction d'un manuel d'élaboration des stratégies et modalités d'intervention à l'usage de OSI

<table>
<tr><td colspan="2">Intitulé de la mission
ETUDE INSERTION DES PETITS PRODUCTEURS AU MARCHE</td><td>Pays/Région
MONDE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société /organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
2</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
10/2003</td><td>Date d'achèvement
04/2004</td><td>Valeur approximative des services
40 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
CIRAD Tera</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Liagre , L., Coronel C.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée de la mission
Dans sa stratégie de développement rural, la Banque Mondiale identifie le besoin de mieux insérer les producteurs au marchés, comme une intervention clé dans ses efforts pour réduire la pauvreté rurale. L'objectif de l'étude était donc d'analyser différentes expériences et approches permettant d'insérer les petits producteurs aux marchés. La méthodologie était la suivante : ·

- Cadre analytique général : revue de littérature afin de construire une grille analytique ; ·
- Compilation d'études de cas : description des différents services nécessaires aux producteurs ; types d'intervention dans chaque cas ; analyse d'une série de projets Banque Mondiale et autres bailleurs (UE, DFID, MAE, USAID etc.) et d'organisations non-gouvernementales. ·
- Analyse des différentes approches.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
L'équipe a analysé des initiatives (approches, outils et mécanismes impliquant les secteurs public et privé) destinées à mieux insérer les producteurs au marché, à travers une revue de littérature (principalement économie néo-institutionnelle), et un panorama de différents projets dans des pays en développement, de la Banque Mondiale et autres bailleurs. Pour chaque type d'intervention et d'approche, une évaluation du potentiel et limites dans l'appui aux producteurs pour mieux insérer les marchés, a été proposée, basée sur la littérature et l'analyse de projets. Présentation de l'étude à la Rural Week 2004 (Banque Mondiale, Washington)</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Intitulé de la mission
EVALUATION EXTERNE DE LA CONVENTION DE PROGRAMME MAE-CIDR: CREATION DE PLATES-FORMES LOCALES DE PROMOTION D'ENTREPRISES DE SERVICES ET ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS</td><td>Pays/Région
BENIN, BURKINA FASO, ETHIOPIE, MADAGASCAR, MALI, TOGO</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
CIDR</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission : 6</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
04/2006</td><td>Date d'achèvement
08/2006</td><td>Valeur approximative des services
85 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels
Aucun</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)
Liagre , L., Coronel C.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée de la mission
L'évaluation porte sur l'action du CIDR dans le domaine de la promotion d'ESOP : "Entreprises de Services et Organisations de Producteurs".
Ce programme vise à appuyer l'agriculture familiale en créant localement des entreprises agroalimentaires proposant aux producteurs et à leurs organisations, des services pour la maîtrise de leurs productions et des débouchés stables et rémunérateurs.
Ce programme est mis en œuvre dans 6 pays africains. Les actions d'expérimentation de la démarche ESOP ont été initiées dans le cadre d'une première convention programme MAE-CIDR, conduite de 1999 à 2002. La deuxième convention de programme mise en œuvre entre 2003 et 2006 porte sur la création de plate-formes locales de diffusion de la démarche ESOP dans 5 pays (Mali, Burkina, Togo, Ethiopie, Madagascar).</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
- Entretiens au siège CIDR
Dans les six pays concernés :
- Entretiens avec les principaux acteurs concernés par les programmes : plate-forme locale, équipe projet, entreprises de services ESOP, groupements de producteurs, clients des ESOP, partenaires institutionnels
- Synthèse et restitution aux partenaires techniques et bailleurs, intervenants externes (formations et ateliers).
- Rédaction de rapports pays et d'un rapport transversal (analyse comparée des résultats obtenus par pays, valeur ajoutée de la procédure "convention de programme")</td></tr>
</table>

Intitulé du projet **APPUI A L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ACTEURS SUR LES FILIERES RIZ - PRIAF**		*Pays/Région* **AFRIQUE CENTRALE ET AFRIQUE DE L'OUEST**
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme*
Nom du client : Ministère français des Affaires étrangères		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* 4
Date de démarrage 05/2003	***Date d'achèvement*** 05/2006	*Valeur approximative des services* 170 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels CIRAD / CIEPAC / APM		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) : Liagre , L.		

Description détaillée du projet

L'objectif général est d'améliorer l'information économique des acteurs des secteurs rizicoles et de contribuer au renforcement de leurs capacités d'analyse et de négociation des politiques agricoles. Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :

1) Poursuivre le développement des Observatoires des filières riz dans la région :
- Par le renforcement et l'extension des dispositifs nationaux pérennes d'information et d'analyse sur les filières riz permettant d'alimenter les processus de concertation entre l'ensemble des acteurs et l'élaboration des politiques sectorielles.
- Par la mise en réseau des observatoires nationaux afin de fournir aux acteurs et décideurs politiques des informations et analyses sur les problématiques transversales et régionales, préfigurant un Observatoire Régional des filières riz articulé avec un dispositif de concertation entre instances politiques (UEMOA, CEDEAO) et organisations socioprofessionnelles de niveau régional (ROPPA, REAO).

2) Développer le réseau et le rôle des organisations socioprofessionnelles impliquées dans les filières riz :
- En contribuant à la construction des réseaux d'organisations socioprofessionnelles, à la coordination de leurs activités au niveau régional, leur permettant ainsi de bénéficier mutuellement de leurs expériences et participer aux analyses spécifiques des problématiques transversales et régionales.
- En renforçant le rôle des organisations socioprofessionnelles grâce à des formations thématiques qui permettent aux organisations de producteurs, de transformateurs et de commerçants de s'approprier les activités des dispositifs nationaux et régionaux d'information dont elles sont parties prenantes et de s'imposer comme interlocuteurs compétents, y compris par l'émergence de nouveaux leaders formés.

Nature des services fournis

- Formation des acteurs des filières riz à l'analyse économique
- Renforcement des Systèmes d'information sur les filières riz
- Appui à la concertation entre acteurs des filières riz
- Appui à des formes régionales de structuration des acteurs (mise en réseau des organisations paysannes, de la concertation, etc)

Résultats :
- Elaboration d'un guide pédagogique à l'analyse de filière riz pour les responsables d'organisations paysannes
- Conduite d'un atelier régional de formation de formateur
- Conduite de trois ateliers nationaux de formation

<table>
<tr><td colspan="2">Intitulé du projet
PROGRAMME D'APPUI A LA FILIERE RIZ (PAFRIZ)</td><td>Pays/Région
NIGER</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lieu</td><td>Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom du client
Ministère du Développement Rural</td><td>Nombre d'employés ayant participé à la mission</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adresse</td><td>Nombre de mois de travail; durée de la mission
84</td></tr>
<tr><td>Date de démarrage
01/2002</td><td>Date d'achèvement
01/2007</td><td>Valeur approximative des services
1 143 K €</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nom des consultants associés/partenaires éventuels</td><td>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés</td></tr>
<tr><td colspan="3">Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe) :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description détaillée du projet
D'un budget total de 7,1 millions d'euros, l'objectif global du programme est de sauvegarder le minimum de sécurité de revenus que les populations rurales ont acquis grâce aux aménagements hydro-agricoles réalisés le long du fleuve Niger.

Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à assainir de façon durable la filière riz, en testant puis appliquant de nouveaux modes de gestion, d'appui et de financement aux différents niveaux.

Centrées sur la vallée du fleuve Niger, où se situe l'essentiel des aménagements et de la production de riz du pays, quel que soit le système de production, les interventions du programme comprennent 4 volets :
- Appui à la réorganisation de la filière, par la mise en place d'un observatoire (suivi, recherche-développement, études sur la commercialisation, la régulation du marché, les questions foncières), visant aussi à contribuer à l'élaboration des politiques publiques et à l'émergence d'une interprofession
- Appui aux organisations paysannes, par des actions d'appui-conseil et de formation fournies par un centre de prestation de services auquel les OP adhèrent volontairement.
- Gestion de l'eau, par la mise en pratique progressive de nouveaux modes de gestion, fondés sur le principe d'une délégation par les OP de la gestion de leur périmètre à des structures spécialisées
- Crédit, par la mise à disposition de fonds de garantie pour le financement d'activités de production ou liées à l'aval de la filière d'une part, et d'autre part, au renouvellement du matériel d'irrigation</td></tr>
<tr><td colspan="3">Nature des services fournis
- Assistance technique et missions de court terme
- Suivi et appui méthodologique
- Renforcement des capacités des acteurs locales
- Formation</td></tr>
</table>

Intitulé du projet : **PROJET DE CENTRES DE PRESTATIONS DE SERVICES**		*Pays/Région* **MALI**
Lieu		*Personnel spécialisé fourni par votre société / organisme*
Nom du client Ministère du Développement Rural et de l'Environnement		*Nombre d'employés ayant participé à la mission*
Adresse		*Nombre de mois de travail; durée de la mission* : 170
Date de démarrage 01/1995	***Date d'achèvement*** 01/2003	*Valeur approximative des services* 2 700 K €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels CIRAD - URDOC		*Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés*
Noms et fonctions des responsables (directeurs/coordinateur du projet, responsable de l'équipe)		

Description détaillée du projet

Le projet est mis en œuvre par l'IRAM, avec l'appui du CIRAD et de l'URDOC, pour le compte du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement du Mali. Ce projet est financé par l'AFD pour une durée de 6 ans (1995-2001). Le projet est mis en oeuvre avec une main-d'oeuvre qualifiée à long terme et court terme (170 h/m). La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali.

Objectifs et activités réalisées :

Après une phase d'intervention dans le cadre du projet de réhabilitation RETAIL dans la zone de l'Office du Niger (ON), l'IRAM a identifié ce projet en 1993, proposant un appui aux organisations paysannes et aux producteurs par la mise en place de Centres de Prestations de Services répondant à leurs besoins d'appui-conseils et de formation dans les domaines organisationnels, financiers, juridiques, de commercialisation et de gestion.

Principes de mise en œuvre :

L'adhésion des membres est une démarche volontaire ; les services rendus par les conseillers des Centres sont payants ; les centres « Faranfasi So » sont gérés par les adhérents (organisations paysannes et exploitants) ; le dispositif technique d'appui aux centres est partiellement pris en charge par les cotisations des adhérents.

Principaux résultats :

- 134 Organisations Paysannes adhérentes (environ 40% des villages de la zone ON et 30% des exploitants concernés); 5 Centres de Prestations de Services opérationnels et regroupés au sein d'une Fédération des Centres créée en 2001; 26 conseillers ruraux organisés en association de prestation de services.
- 500 millions FCFA d'impayés remboursés aux institutions financières, permettant à 50 OP d'avoir à nouveau accès au crédit.
- plus de 1.600 responsables paysans et équipes techniques formés.

Le programme est très apprécié des organisations de producteurs, qui organisent eux-mêmes l'extension des activités. Les centres d'intérêt majeurs sont la clarification de l'endettement, l'accès au crédit, l'appui-conseil en approvisionnement et commercialisation, la formation - information sur l'environnement économique de la production (rizicole et maraîchère), l'alphabétisation fonctionnelle, la mise en place d'outils comptables et de suivi-évaluation et la création de groupes d'exploitants individuels pour du conseil de gestion aux exploitations.

Nature des services fournis

- Identification des besoins d'appui des producteurs et de leurs organisations

- Sélection et formation des conseillers ruraux, appui à l'organisation de leurs prestations

- Formation de responsables paysans pour jouer leur rôle d'interlocuteurs de l'Office du Niger dans le cadre des comités paritaires (gestion de la redevance eau, des travaux d'entretien, du foncier).

- Appui méthodologique et technique pour la mise en place d'un dispositif de conseil pérenne (les centres de services) sous la responsabilité de responsables paysans.

- Etude de l'endettement des producteurs et de leurs organisations auprès des institutions financières et mise en place de modalités de négociation et d'apurement des dettes.

CERISE Réseau d'échanges sur les pratiques en microfinance

ECHANGE : croiser les pratiques, confronter les méthodes ; animer des échanges d'expériences et de savoirs.
REFLEXION-CAPITALISATION : étudier les pratiques de la microfinance ; analyser les enjeux ; produire des connaissances et des outils au service des acteurs.
INFORMATION : transmettre ces connaissances aux acteurs de la microfinance, être force de proposition pour améliorer les pratiques.

Principaux thèmes de capitalisation

Gouvernance et viabilité sociale

La pérennité des IMF requiert non seulement la pérennité financière et l'adaptation aux cadres juridiques existants, mais aussi une organisation interne transparente, efficace et acceptée par tous les acteurs impliqués dans l'institution (salariés, élus, bénéficiaires, opérateurs, bailleurs ou actionnaires). CERISE analyse la gouvernance en partant de l'identification des acteurs et des modes d'exercice du pouvoir, ainsi que des mécanismes de gestion des dysfonctionnements, de programmation stratégique et de prévention des risques. Ces réflexions ont conduit en 2005 à la création d'un outil opérationnel d'analyse de la gouvernance utilisable par les IMF ou les praticiens, bailleurs, régulateurs venant en appui aux IMF. Il a comme vocation principale d'améliorer l'efficacité des opérations et de renforcer la cohérence entre mission et actions.

Impact et performances sociales

CERISE a créé en collaboration avec des réseaux du Nord et du Sud (IMF, chercheurs, opérateurs, bailleurs) un outil d'évaluation des performances sociales (SPI-CERISE) qui permet de compléter l'évaluation financière des IMF. Un questionnaire et son guide d'accompagnement ont été produits en 2005. Ce travail est à l'origine de la création de ProsperA (Avril 2007). Par ailleurs, la question de l'impact et du lien entre mission sociale et résultats est aujourd'hui au cœur du processus d'accompagnement des IMF et de soutien politique et financier au secteur. CERISE participe à la production de connaissances et de méthodes « légères », simples à mettre en œuvre et permettant d'intégrer l'analyse d'impact comme outil de perfectionnement des IMF.

Modes d'intervention en microfinance

La nécessité de démultiplier l'offre mais aussi d'apprendre des échecs passés conduit à s'interroger sur les modes d'intervention en microfinance. CERISE crée un observatoire qui a pour but de faire progresser les pratiques et contribuer à la mise en place d'IMF durables et à l'utilisation efficace des ressources financières.
En particulier, CERISE s'est engagé dans un processus de revue croisée, ou *Peer Review* qui s'inspire de la méthode utilisée les bailleurs de fonds du CGAP. Cette expérience introduit des formes innovantes de collaboration entre organisations en faveur d'un processus apprentissage collectif.

Financement de l'agriculture

La microfinance est une alternative majeure pour le financement de l'agriculture, dans un contexte de réduction de l'offre publique et de stagnation de l'offre privée par les banques commerciales. En collaboration avec le CIRAD, CERISE s'interroge sur les conditions dans lesquelles la microfinance pourra répondre durablement à l'ampleur et à la spécificité des besoins de financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation.

Reconnaissant que le commerce équitable permet de valoriser certaines filières agricoles tournées vers l'exportation et de générer un revenu supérieur et stable pour certains producteurs, CERISE s'associe avec Agrofine, en lien avec Max Havelaar France, pour mettre au point des configurations innovantes entre importateurs, organisations paysannes, IMF et labels afin d'assurer des solutions de financement durables pour l'agriculture et d'amplifier la portée du commerce équitable pour le développement local.

Publications

Série des Documents de Travail du programme sur Performances sociales : 2006, Les enjeux de la mesure de la performance sociale ; Liens entre stratégie sociale et impact.

CERISE, 2006. Dossier thématique « Impact et performances sociales » sur le portail de la microfinance www.lamicrofinance.org/resource_centers/, ADA, GRET, SDC.

Peer Reviews – Enseignements et interrogations sur les modes d'intervention en microfinance.

CERISE, 2005. Social Performance Indicators Initiative – SPI2, Definition of a tool. SDC, FPH.

CERISE, IRAM, 2005. Guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une IMF. FIDA, GTZ.

Lapenu, 2004. Performances sociales : Une raison d'être des IMF…et pourtant encore peu mesurées. Revue Monde en Développement, N°126.

CERISE, 2003. Enjeux et limites de la participation des bénéficiaires et des salariés dans la structure de gouvernance des IMF in Exclusion et Liens financiers, Centre Walras, Economica.

Lapenu, 2002. La gouvernance en microfinance: grille d'analyse et perspectives de recherche. Revue Tiers Monde, n°172.

CERISE, CIRAD., 2002. Financement de l'agriculture. Comment la microfinance peut-elle contribuer ? MAE, Collection « Partenariats »

Toutes les publications sont disponibles sur le site de Cerise: www.cerise-microfinance.org

Collaborations et Partenariats

CERISE est un réseau d'échanges entre les acteurs de la microfinance du Nord et du Sud (institutions de microfinance, associations professionnelles, opérateurs, bailleurs, consultants, chercheurs, agences de notation, investisseurs sociaux, etc.).

CERISE est à l'initiative de ProsperA, l'Alliance pour la Promotion des Performances sociales ; Au conseil d'administration de la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) ; Membre actif de la « Social Performance Task Force », du chantier Finance Solidaire, du Réseau Français de la Microfinance ; Partenariats avec le Fonds International de Développement Agricole, la Coopération suisse, Agrofine/Max Haavelar, l'ADIE, Coordination Sud, entre autres.

Rencontres internationales sur Indicateurs de performances sociales – SPI, en 2005 à Paris, La gouvernance en microfinance, CERISE, en 2002 à Paris, Financement de l'agriculture familiale: quelle contribution de la microfinance ?, en 2002, à Dakar.

Membres

CERISE est constitué d'organisations françaises spécialisées dans l'étude, la mise en œuvre et l'appui aux institutions de microfinance dans les pays du Sud.

-Le CIDR, Autrêches – Centre International de Développement et de Recherche

-Le CIRAD, Montpellier – Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

-Le GRET, Paris – Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

-L'IRAM, Paris – Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

-L'IRC, Montpellier – Institut des Régions Chaudes (ancien Cnearc)

Annexe 3: Présentation des références de Agrofine- Max havelaar- FLO-International

FLO (Fairtrade Labelling Organisation) est une fédération de 21 ONG qui gèrent le label FLO de commerce équitable, 17 de ces ONG sont européennes, Max Havelaar France est l'association française. Le rôle de FLO est d'établir les prix et les standards du commerce équitable sur des matières premières achetées dans des pays en développement par des importateurs/acheteurs de pays industrialisés.

FLO-Cert est l'organe de certification qui contrôle les standards au niveau des organisations de producteurs ; aujourd'hui FLO-Cert coordonne 45 inspecteurs via des bureaux de coordination (1 en Amérique centrale, 2 en Afrique et 2 en Asie). A travers son activité d'appui aux producteurs (« Producer Business Unit »), FLO compte sur un réseau d'officiers de liaison locaux couvrant les 52 pays qui exportent par le biais de filières « labellisées FLO / Max Havelaar ». D'autre part, FLO met à disposition les contacts sur place afin de récupérer les informations nécessaires à l'évaluation du risque de défaut tous les 12 mois.

Répartition des fonctions entre les niveaux national et international

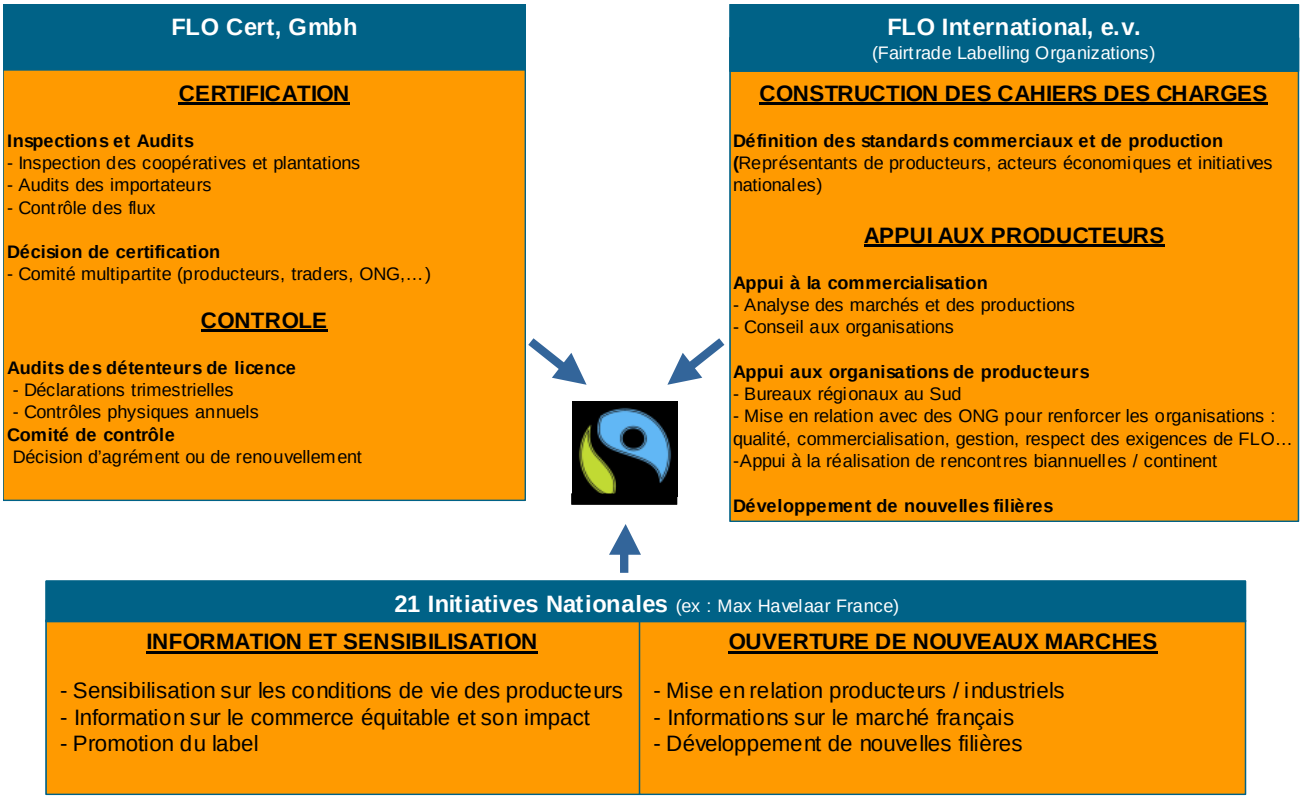

Les principales filières du commerce équitable sont les suivantes : café, thé, sucre, cacao, fruits frais (surtout bananes), concentré de jus et riz.

Les 30 premières organisations de producteurs concentrent 85% des exportations des filières.

Ventes des filières commerce équitable FLO / MAX HAVELAAR

Produits	2002	2003	2004	2005
Café	15 779	19 872	24 222	32 747
Thé	1 226	1 512	1 965	2 411
Bananes	36 641	51 336	80 640	101 586
Cacao & Chocolat	1 656	2 643	4 201	5 041
Sucre	650	1 164	1 960	3 065
Miel	1 038	1 164	1 240	1 431
Jus de fruits	1 387	1 533	4 543	7 806
Riz	392	545	1 384	1 676

unité: tonnes / litres

Tonnage de produits finis

Les ventes en valeur (prix final consommateurs) des produits portant le label de commerce équitable FLO en Europe ont dépassé le milliard d'euros en 2005 (1 142 millions d'€ - ventes nettes).

La croissance annuelle d'achat entre 2000 - 2005 a été de 25% en moyenne par an. En 2005, la valeur des achats certifiés correspondant avoisine 150 millions d'€, effectués auprès de plus de 500 coopératives dans 52 pays.

Présentation d'Agrofine

Créée comme centre de partage de ressources sur les sujets de financement de filières commerce équitable avec d'autres partenaires de Max Havelaar France dans le réseau FLO (Fairtrade Labelling Organisation), Agrofine travaille en partenariat avec les représentants du réseau international FLO dans les pays du Sud associés au commerce équitable.

L'objectif opérationnel d'Agrofine consiste à augmenter les ressources financières destinées au préfinancement du commerce équitable.

Cet objectif peut être décliné dans les objectifs corollaires suivants :

- augmenter la capacité de financement permettant l'exportation de produits commerce équitable ;
- augmenter la prise de risques des acteurs impliqués dans le financement des filières du commerce équitable.

Trois principaux outils sont destinés à cette fin :

1 Montages Financement sur stocks

Facilité de crédit ouverte à toutes les organisations de producteurs certifiées commerce équitable d'un pays exportateur
Ex. Equateur

2 Fonds de garantie Préfinancement des importateurs

Assurance/ Garantie pour soutenir l'action de préfinancement des importateurs du commerce équitable

3 Soutien aux services financiers locaux

Au niveau local, appui aux organisations de producteurs pour une gestion efficace des montants du préfinancement envers leurs membres

Accord de Partenariat

ENTRE

Le Comité d'Echange, de Recherche et d'Information sur les systèmes d'épargne-crédit

« CERISE »

ET

« AGROFINE»

Accord de partenariat

Préambule :

Considérant que AGROFINE est une association loi 1901 sous présidence de l'association Max Havelaar France (certification de commerce équitable) et qui s'assigne pour mission d'améliorer le financement du commerce équitable;

Considérant que CERISE est un collectif de cinq organisations françaises venant en appui à la microfinance dans les pays du Sud et s'assigne pour mission d'améliorer les pratiques d'intervention en microfinance par la capitalisation d'expérience, l'échange et la définition d'outils;

Considérant que AGROFINE et CERISE décident de conjuguer leurs efforts en vue de renforcer les capacités des organisations de producteurs agréées par le Commerce équitable dans le domaine du financement rural par le développement de services financiers ou le partenariat avec des institutions de microfinance existantes en se basant sur le développement d'un programme à partir des expériences existantes au niveau des organisations de producteurs associées au réseau FLO International (Fairtrade Labelling Organisation) / Max Havelaar, des acquis des travaux antérieurs de CERISE et de ses membres sur l'analyse et l'accompagnement du développement des services financiers ruraux, ainsi que sur l'articulation entre organisations de producteurs et institutions de microfinance rurale ;

Il a été convenu ce qui suit entre :

AGROFINE, dont le siège est Bâtiment Le Méliès, 261, rue de Paris, 93100 Montreuil

Représenté par **Joaquin MUÑOZ**, trésorier

Ci-après désigné AGROFINE ;

Et

CERISE, dont le siège est 14 passage Dubail 75010 Paris, France.

Représenté par sa secrétaire technique, **Cécile LAPENU**, ci-après désigné CERISE ;

Article 1 : Objet de l'accord

AGROFINE et CERISE acceptent de travailler en partenariat, pour le développement et la mise en œuvre d'un programme de recherche et d'accompagnement auprès des Organisations de producteurs du Commerce équitable dans le domaine du développement des services financiers ruraux auprès de leurs membres.

Le présent accord a pour objet de définir les modalités de réalisation de cette mission d'une part, des obligations des parties contractantes d'autre part.

Article 2 : Cadre général du partenariat

Le cadre du partenariat entre AGROFINE et CERISE couvre les domaines suivants :

(a) La réalisation d'un travail de pré-études, de cadrage et de concertation avec les Organisations de producteurs du Commerce équitable sur leurs besoins en termes de développement des services financiers ruraux ;
(b) La mise en œuvre d'un programme d'accompagnement d'un ensemble d'Organisations de producteurs du Commerce équitable visant à créer les instruments financiers pertinents en interne ou en partenariat avec des institutions de microfinance rurale existantes;
(c) La capitalisation des expériences, des démarches et des outils correspondants.

Article 3 : Modalités du travail de pré-études, cadrage et concertation

AGROFINE se charge de :

- L'identification et la mise en relation initiale des organisations de producteurs du Commerce équitable souhaitant approfondir la problématique du développement des services financiers auprès de leurs membres et développer des études et actions dans le cadre d'une convention à établir avec le partenariat AGROFINE-CERISE ;
- Identifier et apporter les connaissances existantes au niveau des membres de FLO international sur les organisations de producteurs et leur problématique de développement des services financiers ruraux ;
- Identifier les structures susceptibles de contribuer à la réalisation du travail de cadrage en lien avec CERISE ;
- Gérer l'organisation d'ateliers de concertation réunissant des organisations de producteurs du Commerce équitable, des institutions de microfinance partenaires et les partenaires financiers du programme ;
- En coordination, encadrer le suivi des stages de pré-études.

CERISE se charge de :

- Identifier et encadrer les stagiaires afin de réaliser les pré-études demandées par les organisations de producteurs du commerce équitable ;
- Apporter d'autres études de cas disponibles en matière d'analyse de la problématique de financement des organisations du Commerce équitable ;
- Définir le cadre de référence en matière d'analyse de la problématique d'accès aux services financiers des producteurs du Commerce équitable, d'étude de faisabilité du programme d'accompagnement et d'outils d'analyse spécifique ;

De concert, AGROFINE et CERISE

- Définiront le contenu, les participants, l'organisation et le déroulement d'ateliers de concertation sur la base de la systématisation de l'ensemble des travaux de pré-études et autres références collectées ;
- Feront la promotion de l'atelier pour identifier ses sponsors et partenaires financiers selon un cahier des charges et un budget spécifiques à établir ;

Article 4 : Modalités du programme d'accompagnement

- AGROFINE et CERISE sélectionneront les organisations de producteurs retenues et l'expertise afférente pour mettre en place des études de faisabilité et plan d'affaires destinés à instruire les volets du programme d'accompagnement ;
- AGROFINE et CERISE identifieront les partenaires financiers sur la base d'un budget spécifique à établir en fonction des tâches de chaque partenaire ;
- **Maîtrise d'ouvrage** : Selon les résultats des études de faisabilité, , AGROFINE et CERISE négocieront des conventions d'appuis techniques et financiers avec les organisations de producteurs du Commerce équitable pour mettre en œuvre les programmes d'accompagnement ;
- AGROFINE et CERISE assureront le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des conventions en lien avec les partenaires financiers associés ;
- **Maîtrise d'œuvre :** La mise en œuvre de ces volets du programme sera déléguée aux organismes membres / partenaires d'AGROFINE et de CERISE chargés de mobiliser les prestataires techniques nationaux et internationaux nécessaires ;
- Pour chacune des conventions, un **chef de file** sera désigné parmi les partenaires et aura la responsabilité de la mise en œuvre de ces conventions.

Article 5 : Capitalisation des expériences, démarches et outils correspondants

- AGROFINE et CERISE détermineront de concert les thèmes de capitalisation qui se dégageront de la mise en œuvre du partenariat et destinés à constituer des références mobilisables (cadre et grille d'analyse, outils d'aide à la décision, outils de diagnostic

organisationnel et financier, modules de formation) par les organisations de producteurs du Commerce équitable et, plus généralement, l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élargissement des services financiers ruraux et le partenariat entre organisations de producteurs et institutions de financement ;

- Le comité de pilotage (cf Article 7) est le lieu d'échange et de suivi sur les choix stratégiques (thèmes de capitalisation, confidentialité des supports de capitalisation, choix des partenaires pour la mise en œuvre du partenariat,…).
- AGROFINE et CERISE rechercheront ensemble les moyens financiers nécessaires à ce travail de capitalisation et en organiseront son déroulement en mobilisant les membres de FLO international et CERISE ;
- AGROFINE et CERISE seront tous deux propriétaires des supports de capitalisation. AGROFINE et CERISE auront le droit d'utiliser et de disséminer les produits correspondants selon leurs besoins en s'informant réciproquement de l'utilisation des supports et, le cas échéant, d'en mandater leurs membres sous réserve de respecter leur mention d'appartenance « Support AGROFINE-CERISE …/…».

Article 6 : Diffusion des documents techniques

AGROFINE et CERISE acceptent de partager tous les documents techniques nécessaires au développement du partenariat. AGROFINE et CERISE spécifieront ceux de ces documents qui ne sont pas de nature publique, et acceptent par conséquent de ne pas les diffuser au-delà des personnes impliquées directement dans les activités du programme.

Article 7 : Principes de suivi

Un comité de pilotage sera désigné pour suivre la réalisation de l'ensemble du partenariat. Ce comité, constitué de membres d'AGROFINE et de CERISE et éventuellement de partenaires impliqués dans le programme, échangera systématiquement l'ensemble des informations relatives aux activités mises en œuvre dans le cadre du partenariat et évaluera périodiquement l'état des réalisations.

Les chefs de file désignés pour la mise en œuvre des conventions signées avec les organisations de producteurs réfèrent au comité de pilotage, pour le suivi, les discussions et les arbitrages sur les programmes d'accompagnement.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement pour faciliter et suivre la mise en œuvre du partenariat

Une liste précise des personnes impliquées directement dans les activités du programme sera fixée au moment de la signature du présent accord de partenariat.

Article 8 : Résiliation de contrat

Dans le cas de non-respect de l'un quelconque des termes du présent contrat par l'une des parties, l'autre devra lui notifier cette défaillance par lettre avec preuve de réception. La partie défaillante disposera alors d'un délai de huit jours soit pour y remédier, soit pour proposer une solution alternative satisfaisante pour l'autre.

A défaut cette dernière pourra, par courrier avec preuve de réception résilier immédiatement le contrat.

En outre, AGROFINE et CERISE ont le droit de résilier le présent accord dans l'hypothèse où les résultats obtenus s'avèreraient insuffisants après évaluation. En cas de rupture, chacune des parties disposera alors et sans restriction de l'ensemble des droits sur les produits développés sous réserve de supprimer de tous les supports le nom et toute référence de l'autre.

Enfin, le contrat peut être rompu si, pour une raison ou pour une autre, l'une des deux parties venait à cesser ses activités.

En aucune manière, une résiliation intervenue dans les conditions visées au présent article ne pourra donner lieu à l'allocation de quelques dommages intérêts que ce soit. La résiliation sera immédiate dès réception d'une communication écrite d'une des deux parties.

Article 9 : Modifications

Les parties contractantes pourront, d'un commun accord, modifier les termes du présent accord dans les mêmes formes, par un avenant qui y sera annexé.

Article 10 : Dépôts

Le présent accord est fait et signé en deux exemplaires.

A Paris, le 20 décembre 2006

Pour AGROFINE
Trésorier

Joaquin MUNOZ

Pour CERISE
La secrétaire technique

Cécile LAPENU

Annexe

Liste des personnes du comité de pilotage à la signature de l'accord de partenariat

Joaquin Munoz – AGROFINE
Clément Chauvet – AGROFINE
Cécile Lapenu – CERISE
Betty Wampfler – CNEARC – CIRAD – CERISE
François Doligez – IRAM – CERISE
Gret – à définir
Cidr – à définir

Annexe 5 : Le cadre d'analyse des relations entre Organisations de producteurs et mécanismes de financement local

Stratégies des OP pour l'accès au financement : les contraintes actuelles

Différents travaux conduits depuis la fin des années 90 en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, en Asie du Sud Est, en Amérique Centrale et Latine, montrent la difficulté de financement de l'agriculture pour les organisations de producteurs (Cirad – Cerise).

Les OP s'avèrent souvent très démunies face à la question du financement : manque d'information sur les institutions financières, faible capacité à formaliser leurs besoins de financement, difficulté à entrer en contact avec les institutions financières et à constituer les dossiers de financement, faible capacité de gestion et de gouvernance, manque de fonds propres ou de patrimoine pouvant constituer des garanties bancaires.

Malgré une insertion forte dans le milieu rural, la microfinance quant à elle, reste dans bon nombre de situations, très prudente quant aux investissements dans l'agriculture, et a fortiori dans les organisations paysannes. Les activités agricoles apparaissent plus risquées et moins rentables que les activités rurales habituellement financées par la microfinance telles que le commerce, la transformation agro alimentaire ou les microentreprises rurales. Elles nécessitent des investissements de moyen et de long terme que la microfinance, essentiellement dotée de ressources de court terme, peine toujours à assurer. Les organisations paysannes sont souvent perçues comme des interlocuteurs peu fiables, entachés de lourds historiques d'impayés de crédit et de défaillance de gestion.

Dans ce contexte, les organisations paysannes développent trois types de stratégies pour s'assurer un accès au financement avec des résultats contrastés (Dakar 2002, études Cerise-Agrofine 2006, Iram-Patmir).

1°- L'internalisation de la fonction de crédit : Pour faire face aux besoins de crédit de ses membres, l'OP met en place un système de crédit interne à partir de la mobilisation d'une ligne de crédit d'un bailleur de fonds, ou plus rarement, en valorisant des fonds propres. Si cette stratégie présente quelques atouts (pallier à l'absence de crédit de proximité, coût limité tant que la ligne de crédit est gratuite, etc.), ses limites sont cependant importantes :

- manque de compétences et d'outils professionnels nécessaires pour une saine gestion du crédit ;
- difficulté à gérer plusieurs activités économiques différentes au sein d'une même structure
- conflit d'intérêt : sensées représenter et être solidaires de leurs membres, les OP ont de grandes difficultés à exercer sur ces mêmes membres la pression nécessaire au remboursement du crédit ;
- absence de fonction de services d'épargne et donc dépendance durable de l'extérieur pour développer le crédit.

Même si, face à l'insuffisance des systèmes financiers formels, cette stratégie continue à se développer, les échecs sont nombreux : épuisement des lignes de crédit, endettement des OP, dégradation des mentalités par rapport au crédit, risque important de désorganisation durable des marchés financiers locaux. Ces difficultés ont été vérifiées également dans le cadre de la filière du commerce équitable (Pérou, Bolivie, République dominicaine par exemple).

2°- L'externalisation de la fonction de crédit mais avec une gouvernance liée à « l'OP mère » : l'organisation paysanne crée une institution de microfinance « fille », spécialisée mais autonome qui devient son « bras financier ». Ces institutions de microfinance sont le plus souvent des mutuelles d'épargne et de crédit (FECECAM du Bénin, CECAM de Madagascar, Mutuelles de la Fenagipèche au Sénégal…) dont la gouvernance et les activités restent proches de l'OP mère (élus communs, participation de l'OP au capital de l'IMF, financement des activités de l'OP par l'IMF,…). Cette stratégie a un double intérêt: l'IMF créée est une institution professionnelle qui pourra acquérir un statut légal, des compétences et des outils adaptés, tout en restant dédiée à l'agriculture. Mais elle conjugue aussi des difficultés fortes :

- Toutes les difficultés habituelles de création d'IMF : processus long, difficile et coûteux, nécessitant un accompagnement technique lourd de moyenne à longue durée ;
- un niveau de risque élevé lié à un portefeuille de crédit spécialisé en agriculture ;
- l'IMF, « OP fille », peut être tentée de prendre son autonomie et d'adopter une logique plus financière qu'agricole (« aller vers les secteurs d'activités les plus rentables… ») qui peut l'éloigner très vite de sa mission initiale.

3°- Le partenariat avec les institutions de microfinance existantes : L'OP s'appuie sur les institutions de microfinance existant dans sa zone et développe une fonction « d'intermédiaire» entre ses membres et ces IMF. Cette fonction d'intermédiaire peut prendre de multiples formes : appui à l'identification d'IMF fiables et motivées, négociation des conditions de crédit, appui à l'identification de la demande de financement des producteurs (montants, durée du crédit, modalités de remboursement, …) et à l'élaboration des dossiers de crédit, apport de garantie, suivi des remboursements, participation au capital de l'IMF, etc. Les avantages de cette stratégie sont importants :

- L'OP s'appuie sur l'existant,
- L'accès aux services financiers est immédiat
- Les coûts de mise en œuvre ainsi que les risques pour l'OP sont faibles.

Mais les obstacles à la mise en œuvre de cette stratégie restent nombreux :

- Il faut que les IMF existent localement et qu'elles soient intéressées à l'agriculture ;
- La construction de confiance entre OP et IMF est souvent difficile ;
- L'IMF doit disposer de ressources financières adaptées aux besoins agricoles (en termes de volume et de durée).

Sur la base de ces constats, le lien avec le commerce équitable peut permettre de développer des innovations qui lèveront les contraintes identifiées et pourront rendre attractif le financement du secteur agricole.

Les pistes de réponse envisagées

Le montage avec des IMF existantes

Les atouts du commerce équitable dans les alliances entre OP et IMF peut offrir un cadre déterminant pour faciliter des rapprochements stratégiques dans lesquels la microfinance trouvera une incitation suffisante pour le financement de l'agriculture.

Le CE permet de rassurer les IMF sur les niveaux de risques du financement agricole et par ailleurs, offre une opportunité pour accéder à des ressources adaptées en volume et en nature (coûts, durée, etc.) aux besoins agricoles.

Il s'agit alors dans la définition de mécanismes innovants de définir des produits, des formes de garanties et des niveaux de coûts – taux d'intérêt – qui répondent à la fois aux besoins des OP et de leurs membres et aux contraintes des IMF.

Au-delà de la définition technique des produits, il s'agit également de construire un accompagnement pour favoriser un partenariat entre OP et IMF. Ce partenariat n'émerge pas nécessairement spontanément, même si l'on observe déjà que des IMF font des premiers pas vers des OP du CE pour leur proposer des formes de contractualisations (Cf. études Bolivie, Pérou).

La création d'une organisation financière « fille »

Cette option se heurte à une contrainte forte, et qui pourra souvent se révéler insurmontable, de coût et de durée de mise en œuvre. La base réduite de clientèle de l'organisation financière créée, la dispersion des membres à servir, les coûts intrinsèques à la mise en œuvre d'une telle organisation (assistance technique, infrastructure, personnel compétent, définition de services suffisamment diversifiés, système d'information et de gestion, etc.) tendent le plus souvent à empêcher la construction d'une organisation viable à moyen ou long terme. Pourtant, c'est une option qui est souvent mise en œuvre par des OP. Dans des conditions favorables, la relation tripartite pourra s'appuyer sur une institution financière créée par l'OP.

L'internalisation de services financiers

Cette option ne peut être vue, compte-tenu des risques et des limites fortes de ce montage, que comme une option transitoire choisie par l'OP avant de pouvoir mettre en œuvre une solution durable. Elle ne pourra être soutenue directement, et des conseils pourront être apportés aux OP pour sortir de ce modèle pour construire une relation tripartite en lien avec une institution financière extérieure.

Annexe 6 : Les bases de la création d'une institution financière par une organisation paysanne

Cette modélisation d'un schéma de création d'une Institution de Micro Finance (IMF) par une organisation paysanne (OP) est réalisée sur la base d'une expérience au Mexique, à partir de trois exemples dans les régions rurales de l'État de Oaxaca au sud du Mexique.

Quelques conditions préalables

Avant de se lancer dans un processus de création d'une institution financière nouvelle long, risqué et coûteux, il est important de s'assurer d'un contexte favorable. Les points clés pouvant ensuite faciliter la réussite du projet sont les suivants :

- Une organisation paysanne ayant une capacité à porter ce type de projet et réellement motivée pour la création d'une IMF ;
- Un environnement favorable :
    - Marché porteur pour le développement de services financiers au delà de la première nécessité de l'OP ;
    - Un contexte juridico-légal clair et connu dans lequel va évoluer l'IMF ;
- Une possibilité d'accès à des moyens financiers pour les investissements, les coûts initiaux, les fonds de crédit ;
- Présence d'une assistance technique pour l'accompagnement de la structure au démarrage.

1- Définition du projet des IMF :

Cette première phase d'élaboration du projet est essentielle et a été réalisée par l'organisation paysanne avec l'appui d'un consultant. C'est une démarche de planification stratégique et financière réalisée sur la base d'un diagnostic de la situation. Il s'agit de formaliser les idées de l'OP dans le domaine financier pour concevoir le projet d'une IMF. La réussite de cette phase a été la garantie de l'appropriation de l'IMF par l'OP et ses membres dès le départ. Cette étape a duré entre 3 et 6 mois.

2- La mise en œuvre des réseaux et de l'activité :

La mise en œuvre est la phase la plus complexe. Il s'agit de :

- Création de la structure juridique,
- Implantation du réseau, siège et succursales le cas échéant,
- Recrutement et formation du personnel : opérationnel, administratif et gérance,
- Choix et mise en place du système d'information,
- Actions de promotion,
- Démarrage opérationnel.

Suivant la complexité du réseau, cette étape peut durée de 6 mois à un an pour avoir une autonomie opérationnelle.

Concernant l'activité financière, les IMF ont comme stratégie de financer au minimum 80% des crédits par l'épargne collectée. Cette option établie dès le départ apporte plusieurs avantages notamment :

- une garantie quant à l'autonomie des ressources,
- un coût financier relativement bas,
- un service complémentaire au crédit pour les populations.

En revanche cela peut limiter un démarrage ou un développement rapide de l'activité de crédit faute de ressource suffisante. Dans les trois exemples que nous traitons, cela n'a pas été le cas sur les deux premières années, la réponse du marché sur l'épargne ayant été très favorable. Au delà de la deuxième année, on note un tassement de la progression de l'épargne en parallèle à une augmentation de la demande en crédit qui nécessite le recours à des refinancements externes.

3 - Modèle de réseau

En fonction de la zone géographique sur laquelle est implantée l'OP, les IMF a créé un réseau d'agences permettant un accès aux services financiers à la majorité des adhérents à l'OP mère (5 a 6 succursales). Ce développement géographique a permis ensuite à la population des régions et communautés d'implantation de bénéficier des services offerts. Cela nécessite d'avoir dès le départ une stratégie de diversification de produits pour élargir le public cible de l'IMF qui ne peut pas atteindre un niveau de rentabilité sur une politique uniquement centrée sur les besoins des adhérents de l'OP.

La structure en personnel est simplifiée au minimum au démarrage afin de limiter les coûts opérationnels et se développe ensuite en fonction de l'évolution de l'activité.

Niveau central : un gérant et un comptable assurent le démarrage de l'activité. En troisième poste, un coordinateur de réseau s'avère important pour assurer le développement des agences dans de bonnes conditions de cohérence et du respect de la stratégie du réseau.

Les agences : elles fonctionnent au démarrage avec un caissier et un promoteur. Le caissier est responsable de l'accueil du public dans la succursale, de tenir la caisse, et de la partie administrative. Le promoteur se déplace dans les communautés, assure l'instruction des crédits et la promotion de l'ensemble des produits financiers de l'IMF.

L'équipement se compose du mobilier et du matériel informatique nécessaire pour permettre à chacun de travailler. Le point clé est la mise en place dès le démarrage des opérations d'un système d'information fiable qui permet la gestion opérationnelle de l'activité et la comptabilité. Ce système permet une gestion au niveau des agences et une centralisation au niveau de la tête de réseau. Cette contrainte permet d'instaurer des contrôles et de générer des bonnes pratiques dès le départ et de former l'ensemble du personnel en fonction du système utilisé.

En fonction du budget d'investissement disponible, le recours a des moyens de déplacement, notamment des motos, dans les agences permet des gains de temps dans les déplacements et d'atteindre des communautés rurales plus reculées.

4 - Estimation budgétaire.

Le budget moyen d'investissement se décompose de la façon suivante :

- **Année 1 :** 20 000 € pour le niveau central et chaque succursale, comprenant l'équipement complet en matériel informatique, mobilier, agencement de local, licence du système d'information, matériel de promotion, un véhicule au niveau central, etc.

- **Année 2 :** 10 000 € comprenant l'achat de motos dans les agences, matériel de promotion, contrat d'assistance technique du système d'information, etc.

En termes de fonctionnement, le budget annuel d'une agence de deux salariés est de 25 000 à 30 000 € environ, estimation faite sur la base des niveaux de rémunérations pratiqués au Mexique, et des coûts de supervision par une fédération imposés par le système de régulation légal qui sont très importants pour des IMF en phase de démarrage. A ces coûts directement opérationnels des agences s'ajoutent les « frais de siège » évalués a entre 50 000 et 60 000 € par an compte tenu des mêmes impératifs de supervision et des couts de gestion centralisés.

Dans le cadre du programme au Mexique, les investissements ont été subventionnés à 100% et les coûts opérationnels pris en charge pour entre 50% et 30% de façon dégressive sur 3 ans.

Hors frais de siège, compte tenu de la bonne marge sur les taux réalisés par les IMF, (20% à 35%), les agences ont atteints leur seuil de rentabilité avec un niveau de crédit de 100 000 à 150 000 € ; niveau généralement atteint en fin de deuxième année.

5 - Assistance technique et formation.

Le schéma du programme repose essentiellement sur une assistance technique et la formation de l'ensemble des acteurs au sein des IMF, dirigeants élus, gérants, personnel administratif et opérationnel. La formation est dispensée soit de manière spécifique sous forme d'ateliers pour chaque IMF : formation initiale, processus de crédit, méthode de promotion, système informatique, gouvernance ; ou sous forme de sessions communes pour plusieurs institutions sur des thèmes plus généraux : législation et fiscalité, contrôle interne, marketing, management et gestion, etc.

De plus, un « conseiller » permanent, personnel du projet régional, est détaché dans chacune des IMF pour accompagner tout le processus de création et de développement des structures. Des assistants techniques spécialisés interviennent aussi sur des problématiques spécifiques : informatique, marketing, comptabilité et gestion.

Au cours de leurs 3 premières années, les IMF ont donc bénéficié d'un environnement très favorable pour initier leur activité : la présence d'un projet d'assistance technique financé par le gouvernement Mexicain à travers des ressources Banque Mondiale et l'accès a des ressources financières pour les investissements initiaux. Cela a permis de répondre avec succès à une double problématique :

- Développer une offre de services financiers adaptés et accessibles à des populations qui n'y avaient jamais eu accès, au delà de la simple réponse aux besoins des OP promotrices,

- Créer des IMF en conformité avec un nouveau cadre légal très lourd et contraignant pour des institutions rurales de petite taille, qui tendent vers leur équilibre financier et opérationnel dans un temps limité de 2 a 3 ans.

Annexe 7 : Une démarche de formation –action pour construire un partenariat entre Organisations paysannes et institutions financières

Les obstacles au partenariat entre organisations paysannes et institutions financières

La contrainte de financement reste au cœur du développement des organisations paysannes (OP) de l'agriculture familiale. Les besoins de financement de ces organisations sont de différente nature : leurs membres ont besoin d'accès au crédit, les OP elles-mêmes ont besoin de financer leurs activités économiques, leur fonctionnement, leurs investissements (équipement, locaux,…) mais aussi leur renforcement de capacités…. Malgré le renouvellement de la finance rurale permis par la microfinance, l'accès au financement reste un problème déterminant pour la plupart des organisations paysannes. Les études réalisées dans différents contextes d'Afrique et d'Amérique Latine et Centrale montrent que trois voies sont expérimentées par les OP pour résoudre ce problème : l'internalisation de la fonction de crédit, la création d'une institution de microfinance « fille », la construction de partenariats avec les institutions financières existantes (microfinance mais aussi banques). (Dakar, 2002 ; Niger, 2005, Mexique 2006, Perou, Bolivie, République Dominicaine 2006).

Les difficultés engendrées par la mise en œuvre des deux premières voies, internalisation de la fonction de crédit par l'OP ou création d'une institution financière (IF) par l'organisation paysanne, conduisent à préconiser, chaque fois que c'est possible, le recours à la troisième voie, l'instauration de partenariats entre OP et IF existantes.

La construction de ce partenariat n'est pourtant ni spontanée, ni facile. Les obstacles sont nombreux, tant au niveau des institutions financières qu'au niveau des OP .

Du coté des institutions financières, la première difficulté peut résider dans leur absence en milieu rural. Même si la microfinance rurale s'est largement développée, son taux de pénétration reste insuffisant (de 5 à 40% des ménages ruraux ont accès à ses services selon les pays). Les banques commerciales quant à elles ne s'ouvrent qu'avec une extrême prudence au monde rural. Quand elles y sont présentes, les institutions financières sont souvent peu intéressées, voire hostiles au financement de l'agriculture, activité réputée risquée et peu rentable, et plus encore au financement des organisations paysannes, dont la crédibilité est souvent entachée par des historiques de crédits impayés et de gouvernance approximative. Par ailleurs, les IF connaissent mal les OP et sont souvent dans l'incapacité d'évaluer leurs spécificités et leur degré de fiabilité financière.

Du coté des OP, règne une grande méfiance par rapport aux financiers, qu'ils soient banque ou microfinance. L'histoire, mais aussi, fréquemment, le manque de « culture financière » des OP, rendent le contact, le dialogue difficiles et rares sont les situations où des liens de confiance s'établissent spontanément. Les OP, structures souvent jeunes, en cours d'acquisition de compétences de gestion, peuvent avoir des difficultés à analyser leurs besoins et leurs contraintes de financement et à les formaliser en dossiers de demande de financement. Le manque de fonds propres et la faiblesse du patrimoine constituent des obstacles importants à la constitution des apports et des garanties requises par les institutions financières pour l'accès au crédit. Enfin, le manque de connaissance du secteur financier, mais aussi la faible transparence des institutions financières peuvent engendrer des difficultés pour les OP à évaluer la qualité des partenaires financiers potentiels dans une zone donnée.

Face à cet ensemble de difficultés de nature diverse, un appui peut s'avérer nécessaire pour accompagner la construction de partenariat entre OP et institutions financières. Une démarche dans ce sens a été élaborée par le CIRAD/ CNEARC /CERISE et expérimentée avec les organisations paysannes du Niger (Formations CNEARC 2004- 2005, atelier OP IMF Niamey 2005) et peut servir de base dans la réflexion et l'opérationnalisation des liens entre institutions de microfinance et organisations de producteurs du commerce équitable.

Une démarche de formation –action pour accompagner la construction de partenariats entre OP et IF

La démarche de formation action est mise en œuvre avec une OP confrontée à une problématique de financement et avec les institutions financières travaillant dans la zone d'intervention de l'OP. Elle vise à faire acquérir aux parties prenantes (OP et IF) les connaissances de base nécessaires à la compréhension du secteur financier rural à travers la résolution d'un problème de financement concret. Elle requière l'adhésion d'une OP volontaire et repose sur l'implication des différentes catégories d'acteurs de l'OP (élus de différents niveaux, cadres techniques, membres, …).

L'objection de la formation action est triple :

- Donner à l'OP les connaissances de base en matière de finance rurale ; la former à l'analyse de son problème de financement
- sensibiliser les IF de la zone d'intervention de l'OP à l'intérêt de travailler avec l'OP ; leur donner des connaissances de base pour comprendre et évaluer la qualité d'une OP
- élaborer avec l'OP une demande de financement qui sera soumise à une ou plusieurs IF de la zone

La démarche s'appuie sur cinq étapes de formation –action

1. Analyse des besoins et contraintes de financement de l'organisation paysanne

Les objectifs de cette première étape sont de

- donner à l'OP les connaissances de base sur la finance rurale nécessaires pour la compréhension de sa propre problématique de financement
- définir avec l'OP ses besoins et ses contraintes de financement,
- de réfléchir avec elle à ses atouts et ses contraintes pour construire la confiance avec l'institution financière, à travers une analyse de son propre fonctionnement, de ses activités, de sa gouvernance, ….

Même si la demande porte sur le financement d'une activité spécifique, une compréhension globale du fonctionnement de l'OP, de ses besoins de financement aux différents niveaux qui la composent (Fédération, coopératives de base) est nécessaire. Une grille d'analyse est discutée avec l'organisation paysanne, dans l'optique d'une adaptation étroite au contexte. Cette grille est mobilisée ensuite pour la réalisation des enquêtes auprès des différentes instances de l'OP et d'un échantillon de ses coopératives membres, dans le cas d'une OP faitière.

A l'issue de cette première étape, trois séries de questions sont restituées, discutées et validées avec l'OP :

- Comment analyse –t-elle ses besoins de financement ? Les solutions possibles ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'activité économique que l'OP veut financer ? De quel type de financement l'OP a –t-elle besoin ?
- Quelles sont les contraintes et les atouts de l'OP pour l'obtention d'un financement ?

Les contours d'un dossier de financement commencent ainsi à s'esquisser.

2. *Analyse de l'offre de financement existante*

La deuxième étape a pour objectifs

- de former l'organisation paysanne à l'analyse de l'offre de financement rural
- d'identifier, dans la zone d'intervention de l'OP, des institutions financières fiables et susceptibles de répondre à la demande de l'OP, de comprendre leur mode de fonctionnement, leurs services et les modalités d'accès à ces services
- d'établir un dialogue avec ces IF, de discuter avec elles les conditions et modalités d'un éventuel financement.

Pour ce faire, il faut d'abord s'entendre sur ce qu'est une IF« fiable», comprendre les critères et indicateurs utilisés, et identifier les sources permettant d'obtenir et de valider cette information. C'est une grille d'analyse de la qualité de l'institution financière qui est ainsi définie.

Un nombre restreint d'IF de la zone est retenu sur la base de cette analyse. Le projet de financement de l'OP leur est présenté et les modalités de financement sont discutées. Les enjeux de la négociation future sont en général identifiés à ce stade : méconnaissance de l'OP par l'IMF, montant élevé de l'emprunt, taux d'intérêt, difficulté de réunir l'apport personnel et la garantie, …

A l'issue de cette deuxième étape, l'OP dispose donc

- des connaissances de base en matière de finance rurale
- d'une analyse du paysage financier rural dans lequel elle s'insère
- d'une sélection d'IF, retenue comme « fiables », et brièvement analysées ; les services financiers proposés et les modalités de financement proposées par ces IF peuvent alors être comparés.

Les contours du dossier de financement se précisent à ce stade.

3- Sensibilisation des IF à la problématique du financement de l'agriculture et à l'analyse des organisations paysannes

En parallèle du dialogue établi entre IF et OP, la troisième étape de la démarche s'attache à renforcer les connaissances et les capacités d'analyse des IF de la zone en matière de financement de l'agriculture (connaissance des systèmes d'exploitation, des déterminants économiques, des risques et de leur mode de gestion) et des organisations paysannes (connaissance du fonctionnement des OP, de leur place dans le secteur agricole local, de leurs besoins et contraintes de financement, de leurs potentialités, …)

4 Analyse de l'adéquation de l'offre à la demande de financement de l'OP

La quatrième étape de travail est réalisée avec l'OP et vise à comparer les différentes propositions de financement des IF. Une analyse comparée des conditions d'accès au crédit et d'adéquation entre offre et demande est réalisée avec l'OP.

Un outil de simulation informatique simple (sur tableur Excel) est proposé à l'OP pour étayer la réflexion, formaliser et comparer les différentes propositions de financement. Différents scénario peuvent alors être élaborés, comparant les propositions des IF (taux d'intérêt, montant, durée, garantie

…), mais aussi différentes options d'emprunt se présentant à l'OP (emprunt d'un montant élevé en une seule tranche, emprunt en deux tranches, incidence de différents modes de garantie, …) et différentes modalités techniques d'activités.

5 Elaboration d'une proposition de financement discutée avec l'OP

A ce stade, les différents scénario formalisés sont discutés avec l'OP .

L'outil de simulation s'avère précieux à ce stade parce qu'il permet de tester différentes hypothèses au fil de la discussion avec l'OP (Quelle est l'incidence d'un demi point de taux d'intérêt gagné dans la négociation en fonction de différentes durées d'emprunts ? Comment les différentes modalités de constitution des garanties et apport initiaux influent-elles sur le cout de l'emprunt ? Quelle peut être l'incidence de problèmes techniques liés à l'activité financée sur le coût de l'opération ? ….)

Progressivement, une ou deux solutions se détachent et devront ensuite être affinées.

Au delà de la constitution d'un dossier de financement, cette étape permet de sensibiliser l'OP à des éléments déterminants de la relation financière :

- la nécessité de maîtriser les différentes dimensions d'un projet économique (technique, organisationnelle, économique) pour pouvoir négocier avec efficacité son financement
- l'intérêt de comparer les offres des institutions financières non seulement sur le critère du taux d'intérêt, mais sur une gamme large de critères financiers et organisationnels
- l'importance de constituer des fonds propres pour consolider sa position de négociation

Si la démarche est concluante, elle aboutit à ce stade à la constitution d'un dossier de financement soumis à une institution financière de la zone et à l'autonomisation progressive de l'OP dans ses négociations avec l'institution financière.

Cette démarche de construction de partenariat peut être approfondie et adaptée dans le cadre des OP travaillant au sein des filières du commerce équitable, ce qui permet alors aux OP de valoriser les atouts de la filière dans la démarche de construction du partenariat. Par ailleurs, cela permet également d'envisager que la discussion entre l'OP et l'IF porte sur la définition d'une offre de services de la part de l'IF innovante par rapport à sa gamme classique prenant en compte les besoins spécifiques de l'OP et de ses membres et sécurisée par la ligne de préfinancement et le fonds de garantie du commerce équitable.

Au-delà de la formation ponctuelle, la démarche pourra être systématisée dans un guide pour un partenariat OP-MF dans le cadre du CE.

Annexe 8 : L'accès au crédit des petits producteurs de cacao dans l'Alto Beni, Bolivie

Dans le cadre d'un projet conjointement mené par AGROFINE et CERISE, plusieurs études de cas ont été menées courant 2006 au sein de coopératives du commerce équitable, après qu'aient émergé des problématiques communes et/ou complémentaires entre commerce équitable (CE) et microfinance (voir BIM oct. 2006 sur la complémentarité entre CE et microfinance). Nous nous intéresserons dans ce texte à l'accès au crédit des petits producteurs de cacao dans l'Alto Beni, en Bolivie.

CONTEXTE :

- La Bolivie est un pays pionnier en ce qui concerne la microfinance.

Aujourd'hui, c'est une référence en matière de technologie micro-financière en Amérique Latine (BancoSol, PRODEM etc.). L'émergence et le développement de la microfinance en Bolivie sont largement liés au contexte politique et économique qui y prévaut depuis les années 1980. Suite à la libéralisation des secteurs des biens et services, qui a écarté des services de l'économie nationale les petits producteurs ruraux notamment, ce sont des ONG qui ont, les premières, identifié ce créneau et mis en place des programmes de fonds rotatifs dans l'ensemble du pays. Ce secteur s'est par la suite développé fortement, laissant place à nombre d'acteurs de différents types de statuts. La Superintendance des Banques et des Entités Financières (SBEF) est née en 1928, avec la première loi des banques et entités financières. C'est l'organe directeur du système de contrôle de toute activité de captation de ressources du public, et de toutes les entités qui réalisent des intermédiations financières. Elle dépend de l'État. Son rôle est de superviser et de réguler les activités d'intermédiation financière (capter les dépôts, émettre des prêts.). C'est une entité publique de coordination des divers acteurs du secteur, mais qui est autonome dans son fonctionnement. Il existe donc des institutions financières régulées par la SBEF, et des institutions non régulées par la SBEF.

- La culture du cacao s'initia en Bolivie dans les années 1960, conséquence du programme de colonisation de la région de l'Alto Beni par le gouvernement.

Le vice-Ministère du Développement Alternatif, dans son *« Étude d'identification, situation, et analyse compétitive de la filière Cacao »*, estime à 3 450 hectares (Ha) la surface cultivée de cacao en Bolivie, dont 2000 Ha en production et 1300 Ha en croissance dans l'Alto Beni, et 150 Ha dans le Chapare. Considérant que 2,6 Millions d'Ha sont cultivés en Bolivie, toutes cultures confondues, nous nous rendons vite compte que, si la filière cacao est l'activité agricole principale dans la région de l'Alto Beni qui fait l'objet cette étude, il n'en est rien au niveau national, niveau auquel la part de cacao cultivée est infime, en terme de surface et de revenu. Cela dit, si la part du cacao dans le PIB national est faible, elle n'en est pas moins en hausse.

En Bolivie, on cultive du cacao dans les provinces de Caranavi et Palos Blancos (région de l'Alto Beni), ainsi que dans le Chapare.

FILIERE :

On distingue plusieurs maillons à l'intérieur de la chaîne productive du cacao :

- le fournisseur d'intrants
- le producteur
- le grossiste
- le détaillant

- le transformateur

La Centrale de coopérative « El Ceibo Ltda ». Créée en 1977, c'est une Organisation de Producteurs de niveau 2 qui agglutine aujourd'hui plus de 800 familles de producteurs de cacao biologique, dans 38 coopératives de base. Certifiée FLO depuis 1997 (naissance de FLO), El Ceibo est un bon exemple de filière intégrée, puisque la Centrale de coopératives vend des produit bruts, semi-finis, et des produits finis, sur le marché national (30 %) et international (70 %). El Ceibo est reconnue comme un acteur fondamental dans la filière cacao, et ce à différents stades de la filière. De plus, El Ceibo délivre également de petits crédits de campagne à ses producteurs, et ce dans des proportions quasi aussi importantes en terme de clients, que les IMF de la zone.

PRODUCTEURS :

On trouve des producteurs groupés en OP, ou indépendants. Il existe de fortes disparités de rendement à l'hectare.

Les producteurs affiliés à El Ceibo sont au nombre de 800 environ. Ils sont regroupés en 38 coopératives de base, elles-mêmes membres de la Centrale de coopératives El Ceibo.

Les producteurs affiliés à la CIIAB (« Central Integral de Asociaciones Étude de Alto Beni ») sont regroupés en 22 associations. On estime à 40 % la part de la production de ces producteurs captée par El Ceibo, et à 60 % la part vendue aux intermédiaires de Palos Blancos. Ils sont au nombre de 1300 environ.

Les producteurs indépendants ne sont affiliés à aucune OP, et ne reçoivent aucune assistance technique. Ces producteurs vendent leur production aux intermédiaires locaux. On estime que les producteurs indépendants sont au nombre de 600. Cela dit, il n'existe aucune référence exacte qui permet de déterminer précisément ce chiffre.

C'est à Palos Blancos, capitale du district de Palos Blancos et principale zone d'échange de la région, que se trouvent les intermédiaires (collecteurs indépendants de cacao), et les services financiers.

La grande majorité des producteurs exploite une parcelle de 12 Ha, reçue de l'État lors de la colonisation de la zone, dans les années 1960-1970, ou encore achetée à un colon. Peu de ces parcelles ont évolué (agrandissement notamment) depuis cette époque, notamment à cause du manque d'accès au crédit généralisé pour les producteurs, limitant l'investissement. Ils pratiquent pour la plupart une association de culture vivrière et de culture « de rente ». La grande majorité a un petit élevage avicole pour sa propre consommation, ainsi qu'une petite culture de riz, maïs, manioc etc. pour sa propre consommation également. Les principales cultures dégageant un revenu sont le cacao, les agrumes, les bananes et les papayes.

ACCES AU CREDIT :

Voici les principales caractéristiques qui privent la population rurale agricole de services financiers :

- Absence d'organisations corporatives et d'entreprises solides et solvables.
- Carence de garanties réelles et absence de services complémentaires à l'activité financière (assurances, évaluations de garanties, services de warrant, etc.)
- Accès limité à l'éducation et à un système d'informations fiables. Les populations des zones rurales n'ont souvent pas reçu l'éducation suffisante qui leur permettrait d'adapter des processus d'innovation technologique à leur système propre pour une organisation administrative efficiente. De plus, l'entrepreneur rural (le producteur) n'utilise pas les concepts de dépréciation et de résultats financiers, et n'utilise pas de critères d'optimisation et de planification de ses activités.

- Absence de stratégies de survie. L'agriculture et l'élevage sont des activités à risques très élevé, notamment pour leur dépendance à des variables externes comme les aspects climatologiques, la fluctuation des prix du marché, des infrastructures inadaptées (stockage, voies de communications, services de santé, communication, sécurité physique, infrastructures légales, etc.), qui impliquent une administration effective des risques.
- Manque de normes spécialisées et carence de politiques publiques. Il n'existe pas de mécanismes effectif de crédit pour les petits producteurs, les ressources municipales ne sont pas destinées au secteur productif, la coopération internationale se focalise surtout sur la formation, mais pas dans l'investissement pour le secteur rural, par manque de sécurité juridique en ce qui concerne les terres, ce qui fait que les producteurs ne disposent pas de garanties à présenter.
- La réalité du petit producteur, dans toutes les régions du pays, se caractérise par le manque en terme d'accumulation de patrimoine, de technologie de production, et de plus par un haut risque caractérisé par l'activité. Cela fait de l'agriculteur un agent économique peu attractif pour les entités d'intermédiation financière, même pour les ONG qui, afin d'accomplir leur mission de caractère social, se sont pourtant distinguées par l'offre de services en zones reculées, essentiellement aux petits producteurs et leur associations.

(d'après : *« Construyendo alianzas para servicios financieros rurales »* FINRURAL, 2005)

Pour cette étude, les entretiens menés auprès des producteurs comportaient des questions sur l'activité agricole, la construction de calendrier de trésorerie, selon les revenus et les dépenses de(s) activité(s) économiques et des dépenses familiales, l'identification des besoins de financements, les sources de financement actuelles, les éventuelles expériences en services financiers, les liens avec la coopérative de base et avec El Ceibo s'il y a lieu, etc.

Il est intéressant de mesurer la « cacao dépendance », à l'échelle du ménage. En effet, l'existence d'une culture apportant des revenus toute l'année, comme la banane, ou la papaye (par opposition au cacao, qui apporte une importante quantité de revenus, mais sur une courte période de l'année) conditionne des revenus réguliers, et par voie de conséquences, un type de trésorerie, et un type de gestion particulier.

D'autre part, en terme d'accès au crédit, un ménage ayant une culture apportant des revenus toute l'année représente un risque moins élevé aux yeux des institutions prestataires, de par la régularité des revenus. Ajoutons qu'il n'existe dans la région aucun type d'assurance, c'est à chacun s'il le souhaite (et s'il le peut) de se créer un type d'épargne de sûreté, en guise d'assurance. Le fait de compter avec une autre activité, non agricole celle-ci, réduit ces risques en diversifiant les sources de revenus. Cette autre activité peut revêtir des caractères variés : chauffeur de taxi, boutique de produits de première nécessité, atelier de menuiserie, vente de sa propre main d'œuvre chez d'autres producteurs, etc.

D'une part, ils ont de fait plus accès au crédit, car la plupart des produits financiers s'adressent par essence majoritairement à des secteurs non agricoles. D'autre part, la fongibilité des revenus confère aux ménages « doubles-actifs » une source éventuelle de financement pour leur activité agricole.

Ils n'ont donc ni les mêmes besoins en services financiers, ni la même capacité de remboursement que les autres

Le fait d'avoir de nombreux enfants conditionne également de manière assez importante le type de besoins auxquels va être soumis le ménage : les besoins engendrés par l'éducation sont très importants : l'école (matériel, etc.), les études (logement, alimentation, université, voyages etc.) sont sources de dépenses constantes jusqu'à ce que l'enfant entre dans la vie active. Soulignons également la dépense ponctuelle mais très importante du 6 août (fête nationale), pour l'uniforme de l'enfant. Donc en terme de besoins, plus un couple a d'enfants, plus il a de besoins financiers. En terme d'accès au crédit : malgré les besoins financiers générés par les enfants, il est difficile pour un couple avec des enfants à charge d'accéder à des crédits « pour » ses enfants (type

crédits pour les études etc.) car les institutions prestataires ont du mal à financer des activités non rémunératrices (les études des enfants ne vont pas, à court terme en tout cas, générer des revenus pour le ménage).

Par contre, souvent, un ménage avec des enfants à charge envisage son avenir à plus long terme qu'un ménage composé d'un couple seul. Effectivement, il y a une envie de transmettre un patrimoine à ses enfants, qui souvent pousse un couple vers l'avant, et vers l'accumulation de biens capitalisés (maison en dur, etc.). Cela est important lorsqu'on parle de crédit, car le fait de pouvoir se projeter rend plus facile l'idée de contracter un prêt, en s'engageant sur plusieurs mois, voire années.

Dans tous les cas de figure, le budget de l'exploitant est étroitement imbriqué dans le budget global du ménage (problème de gestion de trésorerie), ce qui rend spécifique la demande agricole en service financier.

SERVICES FINANCIERS :

Les ONG Habitad et Heyfer capitalisent des expériences différentes, pour toutes les 2 clôturées fin 2006.

- *ONG Habitad :*

Les conditions étaient particulièrement intéressantes : d'une part, le taux d'intérêt était nul. D'autre part, la garantie était la seule confiance en l'être humain qu'avait les membres de l'Église Méthodiste (principal créateur de l'ONG) envers leurs « Frères en l'Église ». Il y avait tout de même des contrats bipartites, entre Habitad et l'emprunteur, sur l'honneur.

Le terme était de 15 ans, et le montant du remboursement entre 2000 et 2500 US $.

La seule condition pour se voir octroyer un prêt était de ne pas avoir déjà une maison en dur (l'objectif étant de donner la possibilité aux plus pauvres d'avoir une maison en dur, et pas de construire des maisons « secondaires » aux personnes plus nanties).

Les prêts sont octroyés à des groupes (de 2 à 6 personnes), qui construisent les maisons les unes après les autres, sous le principe de l'AYNI (« […] l'ayni *est une institution d'aide de travail non rémunéré qui exige une stricte réciprocité et parfois avec une* yapa *» c'est-à-dire un cadeau qui est un signe de gratitude et le moyen de signifier qu'il ne s'agit pas d'interpréter le retour de l'aide comme un échange mais comme retour du don gracieux lorsque le premier donateur est à son tour dans la nécessité. ») Marcelo Fernández,* La ley del ayllu*, PIEB, La Paz, 2000*

Au début, les emprunteurs étaient réguliers dans leur remboursement, et conscients de la notion de « prêt ». De fil en aiguille, avec le manque de conditions type garantie ou taux d'intérêt impliquant l'emprunteur, ils ont commencé à considérer ce prêt comme un don, qu'il n'y avait pas besoin de rembourser (même type d'échec concernant la Banque agricole Bolivienne, née en 1942 et « coulée » en 1992).

Le taux d'impayés a atteint 70 %. En 2003, Habitad n'octroie plus de crédits et tente de couvrir ses dettes. Il est à l'ordre du jour pour Habitad de recommencer à octroyer des crédits dès 2007, avec de nouvelles modalités.

- *ONG Heyfer, programme PROGIN*

Les bénéficiaires du programme PROGIN de l'ONG Heyfer sont les membres d'une dizaine d'associations de la région de l'Alto Beni. Ce programme va s'achever fin 2006 (éventualité d'une poursuite de projet ?). Les différentes actions en terme de crédit sont assez particulières.

« Pase en Cadena » : le principe est le suivant : une famille bénéficie d'une vache (jusqu'à 3), et doit « rembourser » avec la descendance de cette même vache, transmise au prochain bénéficiaire. Ceci fait l'objet de cérémonie de « Pase en Cadena », transmission de la bête de famille à famille, recommandations, etc.

« Fondos en AYNI » : ce sont des crédits sous forme d'outils, de matériels pour l'habitation, d'animaux, de plants de cacao, etc., systématiquement accompagnés de formation, de conscientisation au remboursement, etc. Les prêts sont octroyés sans garanties, ni taux d'intérêt. Il font l'objet d'un contrat entre l'association et PROGIN (le producteur rembourse à l'association, qui rembourse à PROGIN).

La garantie est la confiance, la solidarité. C'est l'association qui est légalement responsable s'il y a un quelconque problème d'impayé. Il n'y a pas de problème de remboursement à travers les associations, car les prêts font l'objet d'un engagement « AYNI », ayant une très forte valeur morale.

Il existe actuellement 4 IMF octroyant des crédits à la population de l'Alto Beni :

- *Fonds Financier Privé PRODEM :*

Une seule et unique entité « formelle » (régulée) est présente sur la zone. Il s'agit de PRODEM FFP. L'agence de PRODEM de Palos Blancos est arrivée dans la zone en 1997, comme ONG à l'époque, et a évolué par la suite en en Fonds Financier Privé (FFP) en 2001. PRODEM compte aujourd'hui avec 90 agences dans les 9 départements du pays.

Les différentes conditions pour se voir octroyer un crédit sont : vivre dans la région et y exercer une activité économique « stable », depuis au moins un an, avoir entre 21 et 65 ans, ne pas être déjà débiteur dans une autre entité financière (voir centrale de risques).

Les conditions d'exclusions sont le non-respect d'une des condition stipulées si dessus, ou encore des ressources économiques estimées insuffisantes pour couvrir ce type de crédits (exclusion des plus pauvres).

Les étapes avant d'obtenir un crédit sont nombreuses : venir à l'agence recevoir des informations, fournir une photocopie de pièce d'identité, fournir un croquis de l'endroit où l'on vit (maison, lote agricole, etc.), question/ réponses avec un agent de crédit (afin notamment d'effectuer une première évaluation quand à la capacité de remboursement du client, ainsi que sa motivation, l'objet du crédit, etc.), programmation d'une visite du lieux de vie et parcelle agricole (inventaire etc.), décision d'octroi (ou non) d'un crédit, vérification à la centrale des risques (InfoCred).

Le temps de décaissement est de 3 jours en moyenne, pour un prêt d'un montant inférieur à 5000 US $. Les types de crédits proposés sont : Épargne (compte à terme, et compte courant), crédit individuel, virements.

- *ONG DIACONIA FRIF :*

Cette ONG a été créée en 1991, à l'initiative de l'ONG « Norwegian Mission Alliance » (NMA). Son principal volume d'opérations se concentre dans la ville d'El Alto, et a commencé à étendre ces opérations aux vallées du département de La Paz. Elle opère principalement avec un patrimoine provenant de donations de NMA, et d'excédents opérationnels. En décembre 2005, le portefeuille de D-FRIF s'élevait à 12, 6 Millions d'US dollars, et 26 838 clients actifs (crédits individuels au logement, à la production, et au commerce, ainsi qu'un produit de Banco Comunales). D-FRIF compte avec 16 agences en Bolivie. Son objectif est défini comme « répondre aux besoins des personnes exclues », « servir les gens de bas revenus ». *Jusqu'à ce que D-FRIF ne vienne s'implanter à Palos Blancos en 1998, PRODEM FFP exerçait un monopole sur le secteur, étant la seule entité à octroyer des crédits. A l'arrivée de D-FRIF, les taux d'intérêts ont baissé, et les habitants de l'Alto Beni eurent le choix d'emprunter à l'un ou à l'autre. Les types de crédits proposés sont exclusivement individuels. Son statut d'ONG non régulée ne lui permet pas de collecter l'épargne.*

- *ONG ANED :*

*ANED a été fondée à La Paz en 1978, par un consortium de 12 ONG. ANED a commencé ses opérations de crédit à destination du secteur productif en zone rurale et périurbaine avec l'appui d'ECLOF (Ecumenical Church Loan Fund). ANED compte avec une gamme de 7 produits de crédits individuels et de groupes, parmi lesquels on trouve le microleasing et le microwarrant. En décembre 2005, ANED agit dans tous les départements du pays, à travers 42 agences, regroupant un total de 12 380 clients, et un portefeuille de 12,9 millions d'US $. (*PlanetRating, Mars 2006*). Sa mission :* « offrir des services financiers dans une zone où les gens n'y ont pas accès »*.*

L'agence ANED de Palos Blancos s'est installée en août 2002, en même temps que les agences de Caranavi, et Chulumani (toutes trois dans le département des Yungas). Les types de crédits proposés sont : crédit individuel, et crédit leasing.

- ONG FADES :

FADES a été fondée en octobre 1986, comme une association civile à but non lucratif. Il y a 64 agences nationales en tout, qui regroupent 22 000 clients et un portefeuille de 18,3 millions de US $ (Memoria 2004) sur toute la Bolivie. Sa mission est la suivante : « *Contribuer au développement d'alternatives de développement qui bénéficient aux secteurs de bas revenus, avec une priorité vers les zones rurales* », tandis que sa vision est que : « *la population de bas revenus, orientée vers la production de biens et services, réussisse un meilleur développement de sa condition socio-économique* »

A Caranavi se trouve l'agence régionale, qui gère 4 agences, dont celle de Sapecho (12 Km de Palos Blancos, siège de la centrale de coopératives El Ceibo).

C'est en octobre 2005 qu'une agence de FADES s'ouvre à Sapecho.

Il existe d'autres sources potentielles de crédits :

- EL CEIBO : La centrale de coopératives El Ceibo pratique des opérations de crédits à destination de ces membres, de manière plus ou moins effective.
- Usuriers : Il existe quelques usuriers à Palos Blancos, touchant un très faible nombre de personnes.
- Tontines : Le système de tontines locales s'appelle le Pasanaku, et se pratique principalement dans les villes, et autour de l'activité de commerce.

Voici graphiquement le montant de portefeuille, et le nombre de clients, par source du crédit. On estime que le nombre de producteurs de cacao dans l'Alto Beni est de 3 000.

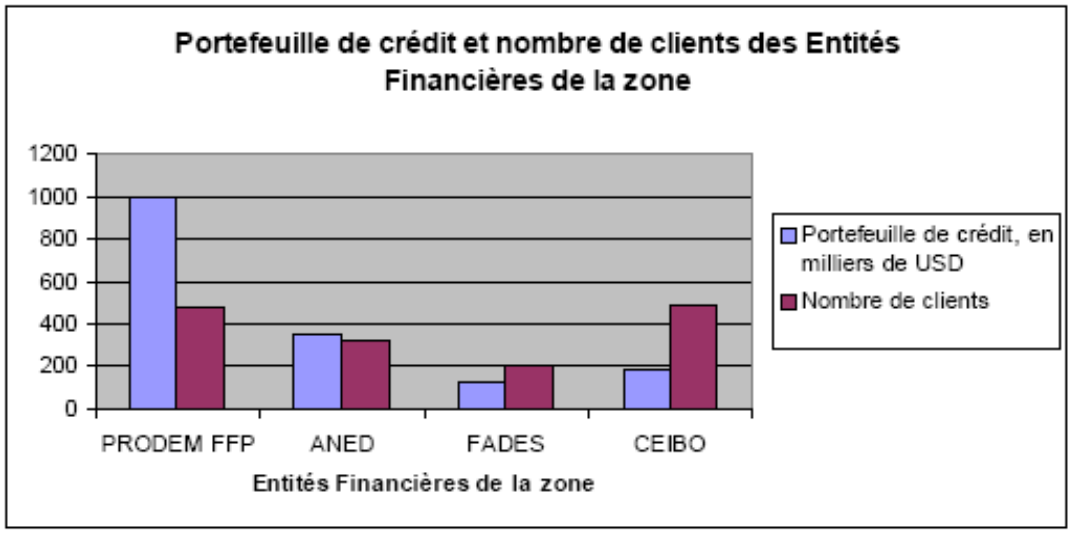

En ce qui concerne l'épargne dite « de précaution », elle est souvent matérialisée dans la région sous la forme d'animaux (bovins notamment), tandis que l'épargne de cycle de vie est gardée « sous le matelas », ainsi que l'épargne dédiée (méfiance en les banques et IMF notamment). Il est également souvent souligné par les ménages interviewés que l'argent du cacao notamment (culture d'épargne), n'est finalement gardé que peu longtemps, il est vite utilisé pour les diverses dépenses à caractère fixe (épargne de cycle de vie). IL existe donc également des besoins en terme de produits d'épargne (sécurisation, etc.).

CONCLUSION :

Les besoins non couverts sont nombreux, et ce pour plusieurs raisons : d'une part, les entités financières de la zone ne proposent pas les produits financiers adaptés aux besoins des ménages, tandis que les conditions d'octroi des services financiers proposés ne leur sont pas abordables, en terme de coût du service, et de flux d'informations exigé (garanties, formalités qui n'en finissent pas, etc.). Le bât blesse également au niveau du client : il y a un manque cruel d'information, responsable entre autre d'une diabolisation du crédit et de l'endettement par les ménages, qui, quand ils sont informés, n'osent souvent pas contracter de prêt. C'est donc nombre de besoins qu'il reste à couvrir (différents types de crédits, pour beaucoup de ménages).

ALTERNATIVES :

Il serait intéressant de développer dans une certaine mesure des alliances entre IMF et OP. D'autres schémas envisageables peuvent être : le développement d'une structure octroyant des crédits en interne d'une OP, le développement d'une structure indépendante, mais « sœur » de l'OP, etc. (voir BIM n° 81, 82, 83, et 84, Betty WAMPFLER).

De plus, nous pouvons citer plusieurs produits d'intérêt en terme de crédit, qui pourraient être développés par les IMF suscitées.

Le micro leasing est un produit d'intérêt qu'il serait intéressant de voir se développer au sein de FADES et DIACONIA. Effectivement, l'expérience d'ANED montre que ce produit est une réponse pertinente à certaines particularités de la demande dans la région. Avec un taux d'impayés de 0%, ce produit financier est fort compétitif.

Le micro warrant, dont le principe est le suivant :

L'agriculteur : apporte ses produits à l'entreposeur

L'entreposeur: stocke et délivre un reçu de stockage (quantité, qualité…) qui sert de garantie

La banque ou l'IMF: délivre un prêt ou taux d'avance (% de la valeur marchande estimée)

Concernant le crédit solidaire :

Il existe des expériences désastreuses de crédit avec garantie solidaire dans la région. Les habitants étant des colons, provenant d'endroits différents de la Bolivie, les liens communautaires ne sont pas encore assez étroitement noués pour rendre efficace ce type de garantie. Dans les diverses IMF, l'expérience a montré que tant qu'il n'y a pas de problèmes, les gens se satisfont de ce type de garantie. Mais dès qu'il s'agit de faire marcher la garantie, et de payer pour son voisin, on s'y refuse, ce qui fait de cette expérience un échec, et rend la garantie inefficace. Aujourd'hui, de par cette expérience, la demande d'une part, et les produits proposés d'autre part, sont aux crédits individuels. Pourtant, de plus en plus se tissent ces liens sociaux indispensables au bon fonctionnement d'un crédit solidaire. Il serait peut-être intéressant de tenter de nouveau l'expérience des crédits solidaires aujourd'hui ?

Ajoutons qu'il est à l'ordre du jour pour le gouvernement bolivien de créer une Banque de Développement, destinée à offrir des lignes de crédits aux secteurs qui en sont actuellement dépourvues. Ce projet est actuellement controversé au sein des membres du secteur de la microfinance en Bolivie.

Annexe 9 : Bibliographie sur la finance rurale dans les pays du Sud et l'articulation entre organisations de producteurs agricoles et institutions de financement rural

Abramovay R. & Piketty (2005) : Politiques de crédit du programme d'appui à l'agriculture familiale (Pronaf): résultats et limites de l'expérience brésilienne dans les années 1990, in *Cahiers Agricultures*, vol 14, n°1, pp. 25-29.

Abramovay R. (org.), (2004) : *Laços financeiros na luta contra a pobreza*, Editions Anna Blume, Sao Paolo-Brésil, 246 p.

Allaire G. & Boyer R. (eds), (1995) : *La grande transformation de l'agriculture*, INRA-Economica, 444 p.

Balkenhol B. & Guérin I. (2002) : *Microfinance : quelle intervention publique ?* in Rapport moral sur l'Argent dans le Monde en 2002, Association d'Economie Financière, Paris, pp. 397-408.

Banque mondiale, (1989) : *Rapport sur le développement dans le monde 1989. Systèmes financiers et développement*, Banque mondiale, Washington D.C., 281 p.

Baron, C., (2001) : Microfinance, banques agricoles, banques commerciales : quels partenariats pour le financement de l'agriculture ? CIRAD, CERISE, Séminaire international, 21-24 janvier 2001, Dakar, Sénégal.

Belloncle G. (1968) : *Le crédit agricole dans les pays d'Afrique d'expression française au sud du Sahara*, FAO, Rome, 162 p.

Benquet F. M. & Hernandez Trujillo J.M. (2003) : *Crédito, seguro y ahorro rural : las vias de la autonomia*, UAM, México DF, 492 p.

Bernoux P. et Servet J-M., (1997) :*La construction sociale de la confiance*, Association d'Economie financière, coll. Finance et Société, eds Montchrestien.

Besley T. J. (1994) : How Do Market Failures Justify Interventions in Rural Credit Markets ?, *The World Bank Research Observer*, n°1, pp. 27-47.

Boyé S., Hajdenberg J., Poursat C., (2006) : *Le guide de la microfinance : microcrédit et épargne pour le développement*, Editions d'Organisation, Paris, 304p.

Campagne P. (1982) : Etat et paysans : la contradiction entre deux systèmes de reproduction, in *Economie rurale*, n°147-148, SFER, janvier-mars 1982, pp. 37-44.

Castel O. & Doligez F., (2006) : Elargir l'accès aux services financiers ruraux dans les pays du Sud : des partenariats financiers aux alliances politiques entre OP et IF ? études comparées entre l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine, *Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités*, série : comparaisons internationales, n°32, Québec, 21p.

CERISE, (2000) : Les modes d'intervention en microfinance. « Techniques Financières et Développement », n°59, décembre 2000, 15 p.

CERISE, (2003) : Enjeux et limites de la participation des bénéficiaires et des salariés dans la structure de gouvernance des institutions de microfinance. in Exclusion et Liens financiers, rapport du Centre Walras, Economica, Paris.

Chao Beroff R. (1999) : *Les contraintes et les défis de la viabilité des systèmes de microfinance en zones rurales défavorisées en Afrique*, UNDP, CERISE, 69 p.

CIRAD-CERISE (2002) : *La microfinance au service de l'agriculture familiale*, Paris, Mae, 36 p.

Diaz J., Le Coq J-F, Mercoiret M-R, Pesche D., (2004) : *Le renforcement des capacités des organisations paysannes et rurales : enseignements de l'expérience de la Banque mondiale*, Banque mondiale, CIRAD-Tera, 40p.

Doligez F. & Gentil D., (1999) : *De l'euphorie aux zones de turbulence : la FECECAM-Bénin vue du suivi-évaluation (1995-1999)*, IRAM, Paris, 63 p.

Doligez F. & Gentil D., (2005) : Kafo Jiginew au Sud Mali : un partenariat du crédit coopératif au long cours », in *Revue internationale de l'économie sociale*, n°298, pp. 11-25.

Ferrary M. (1999) : Confiance et accumulation de capital social dans la régulation des activités de crédit, in *Revue française de Sociologie*, juillet-septembre 1999, n°XL-3, pp. 559-586.

FINRURAL, (2005) : *Construyendo alianzas para el desarrollo de servicios financieros* rurales, La Paz, Bolivie, 2005, 481 p.

Forestier P. (2005) : Les enjeux de la microfinance, quel rôle spécifique pour le financement rural et agricole ?, *Horizons bancaires*, n°326, pp. 9-21.

Garino, C., (2006) : Le financement des producteurs du commerce équitable, étude de cas en Bolivie – Centrale de Coopératives El Ceibo Ltda, Mémoire de recherche, Projet AGROFINE-CERISE, CNEARC, 260 p.

Geiger, R., (2006) : Le financement des producteurs du commerce équitable, étude de cas au Pérou – Coopérative Naranjillo, Mémoire de recherche, Projet AGROFINE-CERISE, CNEARC, 223 p.

Gentil D. & Doligez F. (1997) : *Impact des systèmes financiers décentralisés*, SECOOP, Paris, 154 p.

Gentil D. & Fournier Y., (1993) : *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique*, Syros, Paris, 271 p.

Gentil, D. & al. (2000) : Microfinance – Orientations méthodologiques (2e édition), Union Européenne, 155 p.

Gentil D. & Losch B., (2001) : Politiques de microfinance et politiques agricoles : synergies et divergences, Communication au séminaire *Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation. Quelle contribution de la microfinance ?,* CIRAD-CERISE, Dakar, 13 p.

Gentil D. & Mercoiret M.R. (1991) : Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique Noire ?, in Revue *Tiers-monde* n°128, PUF, p.867-886.

Gentil D. & Mercoiret M.R. (1999) : *Les dispositifs d'appui à l'agriculture paysanne*, in L'avenir des paysans, Publication de la Sorbonne, Paris, p. 123-138.

Gentil D. (2002) : *Acteurs, normes et formes de régulation dans la microfinance*, in Lévy M. (coord.) : Comment réduire pauvreté et inégalités, pour une méthodologie des politiques publiques, IRD-Karthala, Paris, pp.97-124.

Glaeser D., Laibson D., Sacerdote B., (2002): The economic approach to social capital, *Economic Journal*, 112, pp.437-458

Gonzalez-Vega C. (1998) : *El papel del Estado en la promocion de servicios financieros rurales*, Economics and Sociology Occasional Paper n°2529, The Ohio State University, 16 p.

Gueslin A. (1984) : *Histoire des crédits agricoles*, Economica, Paris, deux tomes.

Hayami Y. & Ruttan W. V. (1998) : *Agriculture et développement, une approche internationale*, INRA-éditions, Paris, pp. 457-484

Hoff K., Braverman A. & Stiglitz J. E. (1993) : *The Economics of Rural Organization. Theory, Practice and Policy*, A World Bank Book, n. p.

Hugon Ph. & Gentil D. (coord.), (1996) : Le financement décentralisé, pratiques et théories, *Dossier de la Revue Tiers-monde*, n°145 (1996), PUF, Paris, 238 p.

Hulme D. & Mosley P. (1998) : Microenterprise Finance : is there a Conflict Between Growth and Poverty Alleviation ?, in *World Development*, Vol. 26, n°5, pp. 783-790.

Kessari, M-E, Bernard, C., (2006): Le financement des producteurs du commerce équitable: le cas de la République Dominicaine, Mémoire de recherche, Projet AGROFINE-CERISE, CNEARC, 98 p.

Labie M. (2000) : *La microfinance en question*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 116 p.

Lapenu C., Fournier Y., Ichanjou P., (2003) : *Potentialités et limites de la caution solidaire*, in Guérin I. & Servet J.M. (dir.) *Exclusion et liens financiers*, Rapport du Centre Walras, Economica, Paris, pp. 429-446.

Lapenu, C. 2002 (octobre – décembre) : La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche. Revue Tiers Monde, tome XLIII, n°172, pp 847 – 865.

Lapenu, C., Pierret, D., (2005) : Guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une institution de microfnance, CERISE, IRAM, FIDA, GTZ, 95 p. (http://www.cerise-microfinance.org/publication/gouvernance.htm#telecharger)

Laville J-L, Roustang G., (1999) : *l'enjeu d'un partenariat entre Etat et société civile*, in Defourny et al., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles, p. 217-238.

Le Breton, (1989) : Les banques agricoles en Afrique de l'ouest, *Notes et Etudes* n°24, Caisse centrale de coopération économique, Paris, 55 p.

Lesaffre, D., Pesche, D., (2001) : Microfinance et sécurisation du crédit à l'agriculture, Inter Réseaux, CIRAD, CERISE, Séminaire international, 21-24 janvier 2001, Dakar, Sénégal.

Lévesque B., (2000) : *Le partenariat : une tendance lourde de la gouvernance à l'ère de la mondialisation : enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale*, Cahier du CRISES : collection Etudes théoriques, Québec, Canada, n°ET0104, 17p.

Mendez A. & Richez-Battisti (2001) : *Pour une vision dynamique de la confiance : quelques réflexions à partir d'une banque mutualiste*, in Aubert F. & Sylvestre J.P., Confiance et rationalité, INRA-Editions, Paris, pp. 215-229.

Mercoiret M.R. (2006) : Les organisations paysannes et les politiques agricoles, in *Afrique Contemporaine*, n°217.

Mercoiret, M-R, Wampfler, B., (2001) : Microfinance et organisations paysannes : quel partage des rôles, quels partenariats ? CIRAD, CERISE, Séminaire international, 21-24 janvier 2001, Dakar, Sénégal.

Moll H. A. J. (2006) : Microfinance and Rural Development, a Long Term Perspective, *Journal of Microfinance*, n°7, Volume 2, pp. 13-31.

Mollard A. (1978) : *Paysans exploités. Essai sur la question paysanne*, Presse Universitaire de Grenoble, 244 p.

Morduch J. & Haley B. (2002) : Analysis of the Effects of Microfinance on Poverty Reduction, *NYU-Wagner Working Papers Series*, 163 p.

Morduch J. (1999) : The Microfinance Promise, in *Journal of Economic Literature*, Vol XXXVII, pp. 1569-1614.

Morduch J. (2000) : The Microfinance schism, in *World Development*, vol 28, n°4, pp. 617-629.

Mounier A. (1992) : *Les théories économiques de la croissance agricole*, INRA-Economica, Paris, 427 p.

Nations-Unies (2006) : *Construire des secteurs financiers accessibles à tous*, New York, 2006, 202 p.

Navajas, S., et. al., (2000): Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence from Bolivia, *World Development*, Vol. 28 (2), pp. 333-346.

Nowak M., (2005) : *On ne prête (pas) qu'aux riches : la révolution du microcrédit*, Ed. JC Lattès, Paris, 270p.

Pesche D., (2003) : *Capitalisation sur l'appui aux organisations paysannes dans le cadre des programmes « services agricoles » de la Banque mondiale : Le cas du Burkina Faso (PNDSA II),* Banque Mondiale, CIRAD-TERA, 40p.

Pesche D., (2006) : *Dynamique d'organisation des ruraux et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques en Afrique subsaharienne*. In *La régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*, ed. Delorme H, Boussard J.M., p. 158-68.

Piore M. J. (2001) : The emergent Role of Social Intermediaries in the New Economy, *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford, vol. 72, n°3, p. 224-238.

Poursat, C. (2001) : Quels modes d'intervention pour les bailleurs de fonds pour renforcer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ? CIRAD, CERISE, Séminaire international, 21-24 janvier 2001, Dakar, Sénégal.

Réseau Impact (2006) : *Les organisations paysannes et rurales pour le développement durable en faveur des pauvres, Atelier de Paris –30 et 31 octobre 2006- pour une contribution au Rapport sur le Développement dans le monde 2008 : Agriculture pour le développement*, miméo, Paris, 8 p.

Rhyne E. & Otero M. (2007) : *Microfinance through the Next Decade : Visionning the Who, What, Where, When and How*, Accion, 65 p.

Rutherford S. (2002) : *Comment les pauvres gèrent leur argent*, Gret-Karthala, Paris, 165 p.

Servet J-M., (2006) : *Banquiers aux pieds nus, la microfinance*, Ed. Odile Jacob, Paris, 465p.

SOS-Faim, (2003) : *Dialogue à deux voix pour le financement de l'exploitation familiale rurale*, Luxembourg, 56 p.

Stiglitz J. E. & Weiss A. (1981) : "Credit Rationing in Markets With Imperfect Information", in *American Economic Review*, n° 71 (3), pp. 393-410.

Tchayanov A., 1998 (1925) : A propos de l'organisation du crédit rural, in *Economie rurale*, n°247, pp. 3-10.

Torre A., Filippi M., (2005) *: Proximité et changements socio-économiques dans les mondes ruraux,* INRA Editions, Paris, 322p.

Traoré B. & Spinat J.B. (2002) : *Le crédit. Des institutions de proximité pour résorber un endettement durable,* in Bonneval (éd.) : L'office du Niger, grenier à riz du Mali, Cirad/Karthala, Paris, pp. 196-200.

Van Maanen G., (2004) : *Microcredit, sound business or development instrument*, SGO Uitgeverij-Hoevelaken, Voorburg-the Netherlands, 96 p.

Von Pischke J.D. & Adams D. W. (1980) : Fungibility and the Design and Evaluation of Agricultural Credit Projects, in *American Journal of Agricultural Economics*, n°4 (62), pp. 719-726.

Wampfler B., (2005) : *Atelier sur le partenariat entre organisations paysannes et institutions de microfinance,* rapport final, Niger, PDSFR-CERISE, 86 p.

Wampfler B., Lapenu C., (2002) : La microfinance au service de l'agriculture familiale. Résumé exécutif du séminaire international, 21-24 janvier 2001, Dakar, Sénégal. Afraca,

Cirad, Cta, Mae, Enda Graf, Fida, Cerise. Français / Anglais. Ministère Français des Affaires Etrangères, Série « Partenariats ». 36 p.

Wampfler, B., (2003) : Coordination et pérennisation des services autour du financement de l'agriculture familiale dans la zone Office du Niger (Mali), Rapport de mission, Cirad-Tera, n° TERA 27/03, 81p

Wampfler, B., (2005) : Partenariat entre organisations paysannes et institutions de microfinance. Rapport de l'atelier de Niamey, juin 2005. Partenariat CASPANI, PolSecAl, PROPAN, Projet intrants, PDSFR, CNEARC-CERISE-CIRAD. 86p.

Wampfler, B., (2006) : Organisations paysannes et microfinance en Afrique de l'ouest et à Madagascar : une nouvelle alliance au service de l'agriculture familiale ? Bruxelle, 2-5 mai 2006. 11 p.

Yaron J. (1992) : *Successful Rural Finance Institutions*, World Bank Discussion Papers n°150, Washington D.C., 120 p.

Yaron J., McDonald P. Benjamin, Jr & Piprek G. L., (1997) : *Rural Finance, Issues, Design and best Practices*, The World Bank, Washington D.C., 154 p.

Yunus M. (1997) : *Vers un monde sans pauvreté*, Ed. J.C. Lattès, Paris, 342 p.

Panorama des outils - Etude terrain

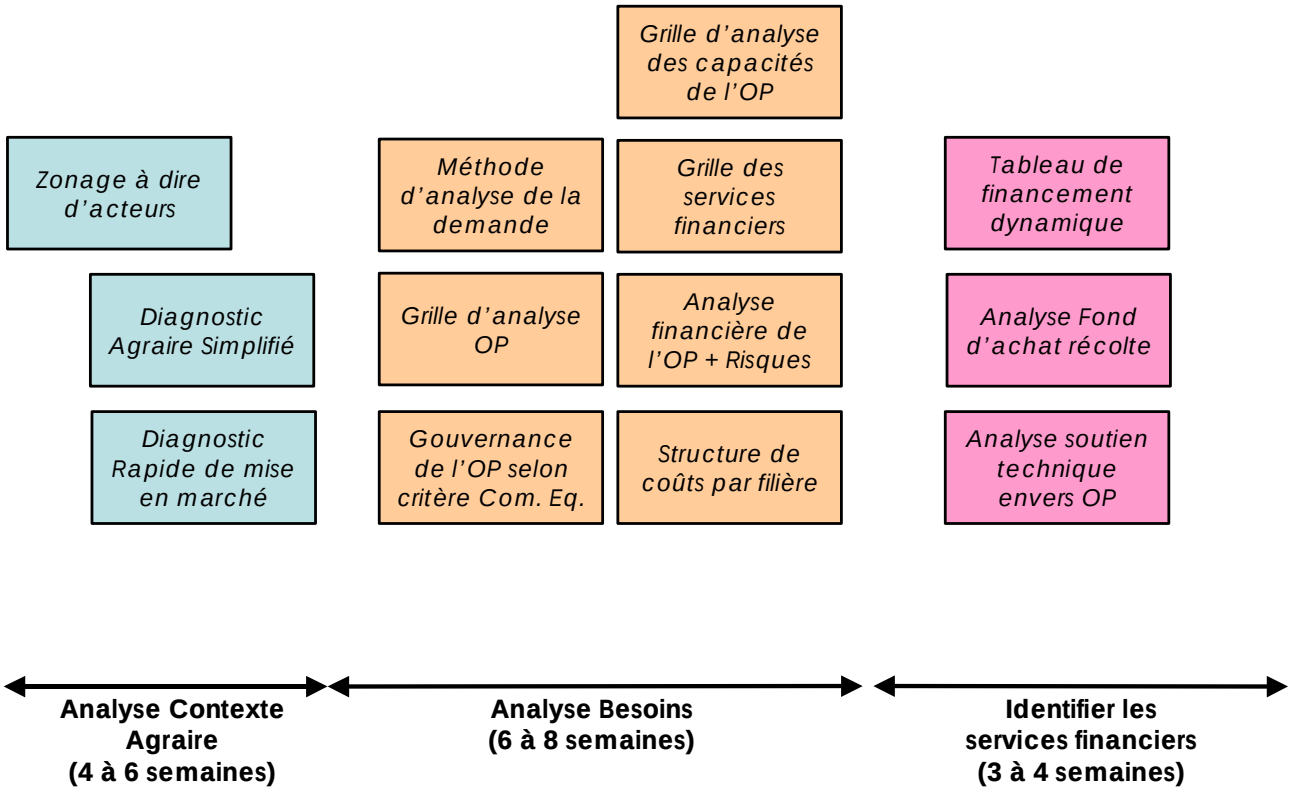

Annexes 11 : Curriculum Vitae des personnes impliquées dans l'étude

Vous trouverez ci-après les Curriculum Vitae suivants :

- Pierre GACHES
- François DOLIGEZ
- Célia CORONEL
- Betty WAMPFLER
- Cécile LAPENU
- Joaquin MUNOZ
- Guillaume LECOESTER

Pierre Gaches,

2003-2007 : **Direction Unité Technique Régionale**
Iram/DGRV – Oaxaca Mexique

Co Directeur du projet PATMIR – Banque Mondiale/Etat Mexicain

Responsable de l'assistance technique auprès d'institutions financières rurales ;

- Accompagnement à la planification stratégique et financière,
- Mise en œuvre des projets de création et de structuration des institutions :
  - Coaching et gestion des ressources humaines
  - Mise en place des processus de gestion et d'administration
  - Développement opérationnel de réseaux commerciaux
  - Elaboration de produits financiers et promotion
  - Intégration institutionnelle dans le système de régulation bancaire
- Gestion de financements publics et développement de partenariats locaux.

Responsable de la coordination de l'équipe de consultants nationaux et internationaux ;

- Membre du comité de direction de l'Unité Technique Régionale
- Recrutement de l'équipe de consultants et experts nationaux et internationaux
- Animation de l'équipe et coordination des missions
- Formation interne et externe
- Relations externes avec les bailleurs nationaux et internationaux
- Négociation avec les instances de régulation bancaire

2001 à 2003 : **Direction du développement**
Adie. Association pour le Droit à l'initiative Economique – Paris

Directeur du développement et des partenariats.

- Responsable des ressources nationales de l'association : État, Europe, Banques, Entreprises. Budget 5 M€.
  - Négociation des conventions de financements avec les Ministères et l'ensemble des partenaires publics nationaux de l'Adie
  - Elaboration de projets et recherches de nouvelles formes de partenariats privés et de financements solidaires
- Gestion des partenariats nationaux.
  - Responsable des partenariats nationaux avec les réseaux de l'accompagnement à la création d'entreprise et les réseaux sociaux
  - Elaboration et mise en œuvre de conventions
  - Appui aux délégations régionales pour la mise en œuvre de partenariats locaux
- Membre du Comité de Direction.
  - Participation aux décisions concernant le management de l'institution
  - Préparation de dossier pour le Conseil d'Administration
  - Information sur le déroulement des activités du service partenariat et développement

1995 à 2001 : **Délégué régional**
Adie – Pays de la Loire, Nantes.

Création et développement d'un Centre de Profits à Nantes.
- Mise en place des unités opérationnelles dans les cinq départements de la région : création d'agences, recrutement, coordination des actions.
- Responsable du budget de la délégation régionale : contrôle des dépenses et des ressources privées et publiques.
- Mise en œuvre de la stratégie du réseau.

1990 à 1994 : **Directeur**
ENVIE Drôme – Valence.

Entreprise d'insertion de recyclage d'électroménager.
- Création de l'entreprise.
- Gestion d'une équipe de 15 salariés, dont 10 postes d'insertion.
- Responsable de la production, de l'approvisionnement à la vente.

1989 à 1990 : **Maison des Entrepreneurs**
CIDR – Guinée.

Responsable d'un programme d'appui aux activités économiques et d'accès au crédit.
- Appui aux entreprises et accès au crédit par la mise en place d'un fonds de garantie
- Aides à la constitution et formation de groupements villageois de production.

Diplômes et formation

2007 : Master II « Audit et Management des entreprises- Spécialisation Economie Sociale » – Université du Maine – Institut Charles Gide – Le mans *(En cours)*
2002 : Financements Européens. Welcom Europ
2001 : Management. Cabinet Thalys.
1988 : Diplôme d'Ingénieur en Agriculture – ISARA - Lyon
1985 : DEUG B - Faculté Paris – Orsay
1982 : BAC D

Langues : Espagnol : lu, écrit, parlé, 4/4/5
Anglais : lu, écrit, parlé, 3/2/2
Français : langue maternelle

Informatique : Pack Office - NTC

Personnel : Marié, 3 enfants, 43 ans.

Glossaire
Iram : Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement
DGRV : Confédération Allemande de Coopératives Deutsher Genossenschafts und Raffaisenverband e.V.
PATMIR : Proyecto Regional de Asistancia tecnica al Microfinanciamiento Rural
Adie : Association pour le Droit à l'Initiative Economique
CIDR : Centre International de Développement et de Recherche

Nom :	**François DOLIGEZ**
Profession	**Agro-économiste**
Date de naissance	**23 février 1963 (43 ans)**
Nationalité	**française**

PRINCIPALES QUALIFICATIONS

- 20 ans d'expériences professionnelles dans le financement local et la microfinance, le développement rural, l'analyse et l'évaluation de projets, programmes et politiques publiques
- Microfinance, financement local, systèmes d'épargne et de crédit
- Analyse, accompagnement et suivi-évaluation de projets, programmes et politiques de développement
- Analyse des systèmes agraires et des systèmes de production ruraux
- Appui aux organisations agricoles, associations et mutuelles
- Chargé de programme à l'IRAM depuis 1992 (Direction collégiale, Membre de l'équipe Financement local : suivi de projets en Afrique et en Amérique latine, missions d'études, participation à des formations et recherches)
- Enseignant-associé à la Faculté de Sciences économiques de l'Université de Rennes 1 depuis 2004 (Master analyse et évaluation de projets)
- Différents postes d'assistant technique au Nicaragua de 1985 à 1991 en appui aux organisations paysannes, recherche-développement et financement local.

FORMATION

2002	Thèse de doctorat en Sciences économiques, sous la direction de Philippe Hugon à l'Université de Paris X - Nanterre/FORUM : "*Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales*" ; Ecole doctorale « *Economie, Organisations, Sociétés* ». 1ier Prix AREA (Association pour la recherche sur l'économie rurale et agroalimentaire) en 2003.
1993	CEFEB – Formation à l'analyse financière.
1985	Ingénieur Agronome de l'INA-PG Diplôme d'Agronomie approfondie, spécialité « *sciences économiques et sociales* », mention « *développement agricole* ».
1984	INA-PG Diplôme d'Agronomie Générale.

LANGUES

- Français : courant
- Espagnol : courant
- Anglais : lu et compris
- Portugais : lu et compris

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

2006-1992 Chargé de Programme à l'IRAM

- **Fonctions au sein du secteur Financement local**
  - Chargé de programme (depuis 1992)
    - Responsable de suivi de programme : **Crédit rural de Guinée** (membre du Conseil d'administration depuis la création du CRG-SA en novembre 2001) ; partenariat AMUCSS (Association mexicaine des unions de crédits du secteur social) et suivi du Projet d'assistance technique à la microfinance rurale dans l'Etat de Oaxaca au **Mexique ;** Appui au Fonds de développement rural de Nitlapan au **Nicaragua ;** Fédération des caisses de crédit agricole mutuel au **Bénin**, identification de l'expérimentation de caisses rurales en **Tunisie et au Laos**.
    - Réalisation de nombreuses missions courtes en Afrique **(Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie)** en Amérique Latine **(Bolivie, Brésil, Mexique, Nicaragua, Panama)** et en Asie (**Laos**).

- Animateur de secteur (2000-2003)
  - Coordination d'une équipe de 7 chargés de programme en France et 6 expatriés.
  - Coordination de travaux de recherches et de capitalisation (Journées d'études IRAM) et participation aux travaux du groupe CERISE (Comité d'échange, de recherches et d'information sur les systèmes d'épargne-crédit), sur le financement de l'agriculture ; la gouvernance des institutions ; la « peer-review » , les performances sociales au sein du groupe.

- **Fonctions de direction collégiale exercées**

  - Secrétaire Général de l'IRAM (1997-2000 & 2003-2004)
    - Coordination des activités de l'Institut (40 salariés, 5 M€ de chiffres d'affaires).
    - Animation des instances de direction collégiale de l'Institut.
    - Relations extérieures de l'Institut en France et à l'étranger (Belgique, Maroc, Suisse).
    - Appui aux équipes techniques et à l'élaboration de la stratégie de l'Institut (analyse de l'activité, élaboration des orientations).
    - Supervision de la gestion, la comptabilité et du secrétariat.
    - Suivi des contrats et des conventions.
    - Animation de la politique de gestion des ressources humaines.
    - Membre des conseils d'administration du GRET et du Groupe Initiatives.
  - Coordonnateur de la dynamique associative (2000-2003)
    - Animation de la politique de capitalisation et d'apprentissage collectif de l'Institut.
    - Appui au renforcement des partenariats au Sud.
    - Appui au montage des dossiers associatifs (cofinancement, appels à proposition).
    - Membre du bureau du F3E (2000-2004) et co-animateur du comité de rédaction de la collection Traverses du Groupe Initiatives.

NICARAGUA (séjours expatriés)

1988-1990 **Agronome formateur** dans le cadre du Programme de Recherche-Développement de San Dionisio (PRODESSA), dans une zone de petite production vivrière en milieu tropical humide d'altitude. Réalisation de suivis agronomiques et d'expérimentations en milieu réel, d'enquêtes-diagnostic générales ou thématiques (évolutions des systèmes de production, agencement des travaux de récolte, calendrier fourrager, etc...) dans le cadre du programme, mise en place d'un système intégré de suivi-évaluation et d'un volet animation en milieu paysan. Les objectifs du programme visaient à élaborer des référentiels techniques et organisationnels pour la mise en place:

- d'actions de développement (concernant les cultures vivrières - maïs, haricot et riz pluvial -, l'élevage laitier en milieu paysan, le maraîchage),
- de politiques agraires dirigées aux paysans (organisations coopératives, gestion des infrastructures, foncier)
- d'actions de formation de cadres paysans et de professionnels du développement agricole,
- d'actions de crédit telles que fonds rotatifs pour la diffusion de vaches laitières, dotation initiale en capital sous forme de matériel, crédits pour la construction-diffusion de silos à grains, épargne-crédit en nature à partir de stocks semenciers.

1987-1988 **Agro-économiste** assistant de l'équipe du développement coopératif au Ministère de l'agriculture et de la Réforme agraire du Nicaragua. Participation à l'évaluation de programmes nationaux tels que :

- réforme agraire (redistribution de terres aux paysans et promotion coopérative),
- formation/alphabétisation des membres des coopératives,
- crédit agricole, avec les études suivantes : analyse comparée de comptes d'exploitation sur un cycle agricole ; étude de l'impact de l'inflation sur les revenus des producteurs et la gestion de leur trésorerie ; étude de la répartition du crédit aux différents secteurs de la production.

1985-1986 **Agronome formateur** du projet régional FORGE (CEE-MRE) :

- appui au programme de formation en gestion et comptabilité des coopératives de production,
- évaluation de l'impact du programme d'éducation pour adultes dans les coopératives,
- mise en place d'une expérience d'auto-évaluation dans les coopératives de production agricole de la région de Léon-Chinandega,

ENSEIGNEMENT

Depuis septembre 2004 :

Maître de conférence associé à la Faculté de Sciences économiques de l'Université de Rennes 1. Coordination de l'Unité d'enseignement 1 du Master « *Analyse et évaluation de projets* » sur le cycle du projet, présentation des méthodes d'évaluation économique de projet et application à l'évaluation dans le domaine du financement local et de la microfinance. Encadrement pédagogique des stages en milieu professionnel et réalisation d'un module sur l'évaluation économique des projets à l'Université de Yaoundé 2.

1992-2007 Réalisation d'un cours sur microfinance et systèmes financiers décentralisés à l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte. Séminaire sur les systèmes de financement local dans le Master « *Analyse économique du développement* » de Parix X-Nanterre, le Master « Développement local » de l'IEDES (Institut d'Etudes sur le Développement Economique et Social, Paris I) et interventions au CEFEB (Centre d'Etudes Financières Economiques et Bancaires) de l'AFD et à l'Institut FORHOM de La Rochelle. Sessions ponctuelles de formation au CNEARC (Centre National d'études agronomiques des régions chaudes), au DESS *URD* de l'IEDES, au Collège Coopératif, à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL), à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon (INA-PG) et à l'ISTOM sur le cycle du projet et le cadre logique, les méthodes d'évaluation, la microfinance et le développement rural.

1991-1992 Interventions à l'INA-PG sur le développement rural en Amérique Centrale.

1989-1990 Mise en place dans le cadre du PRODESSA d'une Maîtrise de Recherche-développement en liaison avec l'Université Nationale Agraire (UNA).

Depuis 1988 Suivi scientifique de mémoires de fin d'études de l'Université de Rennes 1, du CNEARC, de l'IEDES, de l'ENSSAA Dijon, du DESS Nanterre (Paris X), de l'ISA (Institut Supérieur d'Agriculture de Lille) et de l'ISTOM (Institut des Sciences et Techniques d'Outre Mer).

1984 Cours de Développement Agricole auprès de travailleurs émigrés sénégalais en liaison avec le GRDR (Groupe de Recherches pour le Développement Rural).

Nombreuses sessions de formation et animation de séminaires au cours des missions et séjours de terrain.

MISSIONS DE COURTE DUREE RECENTES

Financement local

2007-2002 **MEXIQUE**

- DGRV-SAGARPA : Appui au projet d'assistance technique à la microfinance rurale (PATMIR) dans l'Etat de Oaxaca. Suivi et évaluation de la gouvernance auprès de quatre institutions de finance rurale, synthèse et propositions d'actions pour le projet.
- DGRV-SAGARPA : Missions d'appui au programme d'assistance technique à la microfinance rurale (PATMIR) dans l'Etat de Oaxaca et formation des institutions de microfinance à l'analyse de la gouvernance.
- IRAM-AMUCSS : Préparation d'une proposition technique pour la mise en œuvre du PATMIR dans la Huasteca.

2006 **SENEGAL**

CAPAF-IRAM : participation à la conception d'un module de formation sur la gouvernance des institutions de microfinance et à l'animation d'une formation de formateurs

2005 **MADAGASCAR**

AGEPMF. Synthèse des études d'impact du Réseau TIAVO dans la province de Fianarantsoa et contribution à l'élaboration d'un outil de pilotage stratégique au niveau des caisses locales du Réseau. Formation des administrateurs de l'Union Fitia sur l'analyse de la gouvernance.

2006-1992 **GUINEE – Crédit Rural de Guinée, CRG-SA**

20 missions d'appui au CRG-SA sur le terrain et suivi à distance :

- Suivi du projet et orientations (stratégie de diversification des produits, d'extension des caisses et du réseau, organisation et gouvernance, suivi-évaluation et études d'impact)
- Etudes de préfaisabilité (3è et 4è phases), évaluations mi-parcours
- Animation des Rencontres Nationales du CRG, appui à l'institutionnalisation, organisation de l'Assemblée Générale constitutive et participation au Conseil d'Administration de 2001 à 2006
- Formation des administrateurs et des membres du comité de direction (plan d'affaires, gouvernance, etc.).

2004 **BOLIVIE**

FINRURAL-F3E : Synthèse de l'étude préalable sur l'orientation des services financiers vers la petite production agricole et rurale mise en œuvre par l'Association professionnelle de microfinance FINRURAL et la Fédération des organisations économiques paysannes (CIOEC).

2003-2000 **LAOS**

- CCL - AFD : Bilan-évaluation de la première campagne de crédit des caisses villageoises appuyées par le Prodessa à Sayabouri
- MAF-AFD : Mise en place d'une enquête-diagnostic sur les marchés financiers ruraux sur le plateau des Bolovens.
- MAF- AFD : Appui à l'identification de la composante crédit du Prodessa à Sayabouri.

2002 **BRESIL**

MDA-SCAC : Etude sur les coopératives solidaires d'épargne et de crédit rural (Cresol, Crehnor et Ascoob).

2001 **NICARAGUA**

RESAL : Diagnostic et proposition de stratégie d'intervention en matière d'appui au développement des services financiers ruraux dans le cadre de la stratégie de réduction de la lutte contre la pauvreté.

1999-1992 **BENIN – Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel (FECECAM)**

6 missions d'appui à la FECECAM et suivi à distance :

- Etude de faisabilité du projet de réhabilitation (2è phase)
- Appui à la mise en place du système de suivi-évaluation et de recherche opérationnelle (SE/RO)
- Elaboration des méthodologies d'analyse sur : monographie de caisses, crédit moyen terme, crédit solidaire (TPCF), caisses villageoises.

1998 **TUNISIE**

DGFE-AFD : Actualisation des hypothèses et perspectives de démarrage d'un projet pilote de création de caisses locales de crédit décentralisé en Tunisie. Etude de terrain dans le gouvernorat du Kef.

1997 - 1996 **PAYS ACP**

CEE - Evaluation des interventions de la Commission Européenne en matière d'épargne-crédit rural et participation à l'élaboration d'un guide d'orientations méthodologiques pour la mise en oeuvre de services financiers pour les exclus du système bancaire.

Elaboration, Suivi et évaluation de projets, programmes et dispositifs de développement

2007 **LAOS**

MAF-AFD : Coordination de l'évaluation mi-parcours du programme de capitalisation en appui au développement rural.

2006 **FRANCE**

AFD – Participation au comité de suivi de l'étude sur la définition d'indicateurs de résultats et de mesure d'impacts du Conseil à l'exploitation familiale et du Conseil de gestion aux organisations professionnelles.

2006 **FRANCE**

CEFEB-AFD - Animation d'une journée de formation sur le processus d'élaboration du projet de capitalisation pour le développement agricole et rural au Laos et analyse à partir d'une grille d'analyse des politiques publiques.

2006 **LAOS**

- PDDP-CCL - Coordination de l'étude sur les effets du Projet de développement du District de Phongsaly : préparation du protocole d'enquête, synthèse de 250 enquêtes sur six villages du District et analyse de l'impact du Projet sur les revenus villageois.
- CCL. Co-animation d'un atelier de programmation stratégique avec l'équipe lao du bureau du Comité de coopération France-Laos à Vientiane.

2006 **FRANCE**

FR-CIVAM - Animation d'un atelier de réflexion des participants du Projet TERRIAM sur le tableau logique et l'évaluation des dispositifs territoriaux d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture.

2005 **MALI**

GI-CEPIA. Co-animation d'un atelier d'écritures sur la capitalisation d'expériences professionnelles de cdares africains dans le domaine du développement local et de la décentralisation.

2005-2004 **BELGIQUE**

DGCD. Coordination de l'équipe bilingue d'évaluation de l'utilisation par les ONG du 1% du budget du programme quinquennal (1998-2002) consacré à l'évaluation. Réalisation d'un inventaire des travaux financés par le dispositif (500 études), d'une enquête auprès des ONG sur la maîtrise de l'évaluation de leur programme, échantillonnage et étude approfondie de 13 cas-programme, élaboration d'un plan d'actions sur le renforcement de l'approche qualité des ONG en vue de la nouvelle programmation en cours de préparation.

2003-2002 **LAOS**

- AFD. Evaluation des opérations de l'AFD dans le domaine du développement rural au Laos et animation d'un atelier de restitution de l'étude.
- AFD-MAF. Coordination de l'étude de faisabilité du programme d'appui à la capitalisation pour le développement rural (CADR)
- AFD-MAF. Participation à l'évaluation (ex-ante) du programme d'appui à la capitalisation pour le développement rural (CADR) et animation d'un atelier de restitution de l'étude.

2001 **BENIN**

AFD-MDR. Evaluation intermédiaire du Projet d'amélioration et de diversification des systèmes d'exploitation (PADSE).

1999 **MAROC**

IRAM - Etablissement de partenariat et préparation d'une proposition de programme dans le domaine du développement rural et de la gestion des ressources naturelles dans la province de Chefchaouen.

PUBLICATIONS RECENTES

Financement local

- « *Emigration, microfinance et vulnérabilité rurale : une équation sans solution ? Le cas de la Mixteca dans l'Etat de Oaxaca au Mexique* », Article soumis à la Revue Autrepart pour le dossier « Risques et microfinance », n°47/2007, 13 p. (en collaboration).
- « *Microfinance et développement rural en RDP Lao : un état des lieux* », in Guérin I., Marius-Gnagou, Pairault T. & Servet J.M., La microfinance en Asie, entre tradition et innovation, Karthala, Paris, 2005, pp. 83-106.
- « *Développer l'élevage chez les paysans pauvres* » in Le Laos doux et amer, CCL-Karthala, Paris, 2005, pp. 237-248 (en collaboration).
- « *Kafo Jiginew au Sud Mali : un partenariat du Crédit coopératif au long cours* », in Revue internationale de l'économie sociale, n°298, Novembre 2005, pp. 11-25.
- « *L'évaluation de la responsabilité sociétale des institutions de microfinance, quelles perspectives ?* », in Finanzas rurales y Desarrollo, FOROLAC, 2006, 8 p.
- « *Micro-crédit, l'enjeu du financement de l'agriculture familiale* », La France agricole n°3082, Numéro spécial 60 ans.
- « *Construyendo alianzas para el desarrollo de servicios financieros rurales. Problematica, sintesis y resultados del estudio* », FINRURAL, La Paz, Bolivie, pp. 345-375 (en collaboration).
- « *Microfinance et dynamiques économiques, quels effets après dix ans d'innovations financières ?* », in Revue Tiers-monde, n°172, octobre-décembre 2002, pp. 783-808.
- « *Le crédit rural* », partie 223 du Mémento de l'Agronome, CIRAD-GRET - Ministère des Affaires étrangères, 2002, pp. 155-177.
- « *Dix ans d'études de l'impact du Crédit rural de Guinée* », Koulibaly B. & Gentil D., in Le Crédit rural de Guinée : du projet à l'institution, une construction sociale progressive, Editions Charles Léopold Mayer-Ganndal, Paris, 2002, pp. 271-310.
- *Enjeux et défis des coopératives d'épargne et de crédit, des coopératives agricoles et des associations de producteurs*, Note préparatoire à la Rencontre FIDA-US Overseas Cooperative Development Council, FIDA, Rome, 2002.
- *« Microfinance : Orientations Méthodologiques* », Commission Européenne, 2000, 2è édition, 162 p. (français et anglais).
- « *Pueden los campesinos ser banqueros ? Experiencias de ahorro y crédito* », SIMAS, Nicaragua, 1997, 252 p. (en collaboration).
- « *Impact des systèmes financiers décentralisés »*, SECOOP, Paris, 1997, 154 p. (en collaboration).

PARTICIPATION ET COMMUNICATION A DES COLLOQUES OU SEMINAIRES

- Animation de la restitution de l'étude « Institutionnalisation d'un Projet de microfinance ou le poids de la rentabilité sur la mission sociale, le cas du CRG-SA », Iram-Sidi, Paris, 15 décembre 2006.
- « Les enjeux de la mesure des performances sociales en microfinance », Communication Cerise-Iram avec Cécile Lapenu à la journée de recherche « éthique et microfinance », Lille Economie & Management-UMR CNRS 8179, 8 décembre 2006.
- Intervention IRAM, avec Jérôme Coste, sur « Crise alimentaire au Sahel, causes structurelles et nouveaux défis » à la journée des chefs de programme de Médecins sans frontières, Paris, 14 novembre 2006.
- Organisation et Animation, avec Odile Castel de la journée sur « *La fin des projets ? »,* Université de Rennes 1, 28 octobre 2006.
- Participation au forum sur « le cautionnement mutuel comme outil de sécurisation des crédits bancaires et lutte contre la pauvreté », Conakry du 29 au 30 mars 2006.
- Avec Odile Castel, « *Elargir l'accès aux services financiers ruraux dans les Pays du Sud, du partenariat financier aux alliances politiques entre organisations de producteurs et institutions financières ?* », Communication au Colloque international Etat social, construction au Sud, renouvellement au Nord : utopie mobilisatrice ?, Réseau Création de richesses en contexte de précarité (CRCP), Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et de la Chaire de recherche du Canada en développement des Collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais, Dakar, Sénégal, novembre 2005.
- Animation pour CERISE-IRAM de la présentation du « *Guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une institution de microfinance* », Paris, 23 juin 2005.
- Animation, avec Betty Wampfler de l'atelier « *Finance rurale* » de la Journée d'ateliers et d'échanges de l'Année du microcrédit à Paris, Centre de conférences Pierre Mendès France du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, 21 juin 2005.
- Participation à l'animation de la Rencontre sur les *« Indicateurs de performance sociale des institutions de microfinance* », CERISE-DDC-GTZ, Paris, 15 et 16 mars 2005.
- "*Le développement financier vu du bas: Crédit rural de Guinée et changement des pratiques financières locales* », Communication au colloque « La Mondialisation contre le développement ? », C3ED-Université de Versailles St Quentin en Yvelines, juin 2004, 17 p.
- « *Microfinance et dynamiques économiques : quels effets après dix ans d'innovations financières ?* », Communication aux XIXième journées du développement, Quels acteurs pour quels développement ?, GEMDEV-Association Tiers-monde, Paris, juin 2003.
- Participation à l'animation du séminaire AFMIN-GTZ sur les associations professionnelles de microfinance, leur rôle dans le développement de l'industrie, Accra, novembre 2002.
- Avec B. Wampfler et C. Poursat (CERISE) : « *Quels modes d'intervention pour améliorer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ?* », Séminaire sur Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance ?, Etudes & Travaux, Dakar, janvier 2002.

Prénom – Nom	**Célia CORONEL**
Profession	agro-économiste
Date de naissance	9 juillet 1974
Nationalité	française

PRINCIPALES QUALIFICATIONS

- Analyse des filières agroalimentaires
- Analyse des systèmes de production agricole et de mise en marché
- Stratégies d'appui à l'insertion des producteurs aux marchés
- Appui aux organisations professionnelles agricoles
- Evaluation de projets, évaluations économiques
- Méthodologie des projets de développement agricole

FORMATION

1998 - 2000 Institut National Agronomique Paris-Grignon
Diplôme d'**Ingénieur Agronome, spécialité sciences économiques et sociales, mention Développement agricole**

1997 Université Pierre et Marie Curie – Paris 6
Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes

Autres formations

Novembre 2004 Le diagnostic organisationnel avec un partenaire du Sud. F3E/Coordination Sud

LANGUES

Langue	*Lecture*	*Oral*	*Ecrit*
Français	5	5	5
Anglais	5	5	5
Espagnol	4	4	4

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis octobre 2003, Paris, FRANCE
IRAM – Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement
Chargée de programme au sein du secteur « **Acteurs Ruraux et Politiques Agricoles** »

- Missions d'expertise
- Travaux de capitalisation
- Elaboration d'offres techniques

2002-2003, FRANCE
Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Conseillère auprès des associations d'agriculteurs « Groupements de Développement Agricole »

- Appui méthodologique à l'élaboration du programme agricole du Pays « Vallée du Loir » : appui au diagnostic et à la formulation des propositions agricoles, médiation entre agriculteurs et le Syndicat de Pays.
- Animation de 4 groupes de développement agricole pour l'émergence et la conduite de leurs projets
- Organisation de la formation professionnelle des agriculteurs
- Conseils techniques individuels et animation des groupes techniques cultures.

2001, GUATEMALA
PRO-NATURA
Chargée de mission – 10 mois

- Commercialisation des produits agricoles
  Projet de « valorisation de la fleur de café » : appui au démarrage de la commercialisation ; coordination des acteurs de la filière au Guatemala et en France pour la phase pilote.
- Gestion concertée des ressources naturelles et activités économiques
  Appui à l'organisation de producteurs de charbon végétal, pour élaborer un plan de gestion des ressources naturelles (mangrove) dans le cadre de la création d'une aire protégée. Appui au développement d'activités économiques et à la commercialisation du charbon (avec l'ONG *Fundary*).
- Suivi du partenariat avec des associations guatémaltèques
  Elaboration d'un projet d'agro-écologie et montage du dossier de cofinancement auprès de la Commission Européenne (avec l'ONG *Fundación Guacamaya*).

  Appui administratif (organisation du travail, rapports périodiques aux bailleurs) (avec l'ONG *Amigos del Bosque*).

2000, LAOS
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Chargée de recherches – 8 mois

- Etude de système agraire dans la région de Luang Prabang : enquêtes auprès des producteurs, étude agro-économique des systèmes de production (modélisation économique, élaboration d'une typologie des exploitations), analyse de l'évolution des systèmes agraires.
- Encadrement d'étudiants de la Faculté d'agriculture de Nabong dans leur stage de fin d'étude : appui pour la préparation des enquêtes de terrain et la synthèse des travaux.

1998-2000, FRANCE
Institut national agronomique Paris-Grignon
Chargée de recherches

- Diagnostic agro-économique du système agraire dans la région du Cézallier (Cantal) (une semaine)
- Etude agro-économique de la filière porcine en Auvergne. Enquêtes auprès des différents acteurs de la filière.
- Etude bibliographique sur l'agriculture du Burundi

MISSIONS D'EXPERTISE

LAOS	2007	Evaluation à mi-parcours du Programme de capitalisation en appui à la politique de développement rural (PCADR). Participation à l'évaluation du point d'application Sayabouri (problématique validation et diffusion des systèmes de culture agro-écologique et amélioration de la filière maïs) et du point d'application Bolovens (problématique structuration de la filière café et développement de l'élevage bovin) [RDP Lao/ AFD].
MALI, BURKINA FASO, MADAGASCAR	2006	Evaluation finale de la convention de programme MAE-CIDR portant sur la création de plates-formes locales de promotion et d'accompagnement d'entreprises de services et organisations de producteurs (céréales, lait, soja). Evaluation par pays et évaluation transversale de l'ensemble du programme [CIDR/MAE].
EGYPTE	2006	Etude de l'impact des mesures de soutien à l'exportation et de l'aide alimentaire sur la sécurité alimentaire en Egypte. Etude de cas des filières blé, maïs et viande bovine : analyse de l'impact des importations et de l'aide alimentaire sur la sécurité alimentaire des consommateurs et des producteurs égyptiens, à travers la revue de la documentation et des enquêtes auprès des opérateurs et experts nationaux, (UE-DG AGRI].

MALI	2006	Evaluation ex-ante des bénéfices sociaux et de la dimension genre du projet Compétitivité et Diversification Agricole au Mali (PCDA) Etude de cas de filières (karité, mangue) dans une perspective de genre, et intégration des propositions dans la programmation du projet et son suivi-évaluation [Banque Mondiale].
NIGER	2006	Etude de la compétitivité de la filière riz au Niger. Identification des circuits de commercialisation, établissement des comptes des acteurs de la filière, analyse de la compétitivité prix et non prix des différentes sous-filières du riz local par rapport au riz importé. Pistes d'action en matière de transformation et de commercialisation de riz local de qualité (étuvage) [Programme d'Appui à la Filière Riz- Union Européenne].
FRANCE	2005	Les interprofessions agroalimentaires en France. Caractéristiques et principes, mise en perspective historique, analyse des facteurs d'émergence et de développement – Revue bibliographique et entretiens auprès d'interprofessions françaises. Rédaction d'une note de synthèse [MAE- REDEV].
MALI	2005	Evaluation finale du programme « Accompagnement des initiatives paysannes » de l'AFDI et de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP). Evaluation du partenariat entre les deux organisations et appui à la réflexion de l'AOPP sur son organisation et positionnement institutionnel. Entretiens avec les acteurs aux différentes échelles d'intervention de l'AOPP au Mali, rencontres en France avec les antennes régionales de l'AFDI [AFDI/MAE/Union Européenne].
HAITI	2005	Appui à l'élaboration du projet d'amélioration de la compétitivité des cafés haïtiens, à travers la promotion d'une production de qualité. Diagnostic de la filière, propositions pour un système de gestion de la qualité des produits par les réseaux de coopératives, propositions pour le système de suivi-évaluation, appui à l'Institut National du Café d'Haïti pour le montage du projet [Banque Interaméricaine de Développement].
FRANCE	2004-2005	Etude de capitalisation « De l'éthique à la pratique : définir une stratégie de promotion de filière agro-alimentaire et/ou artisanale d'exportation vers le Nord ». Panorama des démarches d'appui des ONG dans les filières conventionnelles et non conventionnelles. Revue de la bibliographie et entretiens avec des importateurs du commerce équitable et des opérateurs d'appui aux organisations de producteurs [F3E].
BURUNDI	2004	Etat des lieux des organisations de producteurs dans les filières café et thé, dans le cadre de la réforme de ces filières. Propositions pour un programme de renforcement des capacités de ces OP pour la défense des intérêts des planteurs au sein des instances de gestion de ces filières. En collaboration avec CIRAD-CP [MAE].
LAOS	2004	Participation à l'évaluation des conditions de durabilité technique, économique et sociale de la réinstallation des villageois du plateau de Nakai (province Khamouane), suite à la construction du barrage hydroélectrique Nam Theun II. Analyse des systèmes de production agricoles actuels et des circuits de commercialisation des produits agricoles et de collecte. Propositions pour la réinstallation agricole des populations [AFD].

FRANCE	2004	Rédaction de synthèses sur les filières oléagineux, riz, oignon, mil/sorgho, pêche et volaille au sein de l'UEMOA : évolution et situation actuelle, contraintes et atouts, enjeux régionaux, dans le cadre de la Politique Agricole Unifiée de l'UEMOA. [UEMOA, Commission/DDRE].
FRANCE	2004	Rédaction d'une synthèse sur le financement agricole et rural dans la CEDEAO : situation de l'offre et de la demande, pistes pour une intervention régionale, dans le cadre de la future politique agricole de la CEDEAO.
FRANCE	2003–2004	Etude de capitalisation "Linking smallholder farmers to markets". Chargée d'étude en collaboration avec une équipe du CIRAD TERA. Revue bibliographique de la théorie économique et analyse d'une série de projets portant sur la thématique de l'insertion des producteurs agricoles aux marchés [Banque Mondiale].

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Publications

Les interprofessions agroalimentaires en France. Note de synthèse. C. CORONEL, L. LIAGRE. REDEV - MAE – DGCID DCT/EPS. Mars 2006. 41 p.
http://appui-op.redev.info/echinfo/themes/interprof/note%20redev%20interprofession.doc

Le commerce équitable : réunion technique en préambule à l'Assemblée Générale de l'IRAM - 9 septembre 2005. Compte rendu. Décembre 2005. IRAM. L.LIAGRE, C. CORONEL, F. DOLIGEZ.

Proposition d'un référentiel stratégique d'appui aux filières. Appui aux filières d'exportation vers les pays du Nord : de l'éthique à la pratique. L. LIAGRE, C. CORONEL, C. SAINT-PIERRE, V RIBIER. F3E, septembre 2005
http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/rapp_final_mis_en_forme_Issala_290606.pdf

Linking smallholder farmers to markets : lessons learned from literature review and analytical review of selected projects ». March 2004. Banque Mondiale / IRAM - CIRAD. E. BIENABE, C. CORONEL, JF. LE COQ, L. LIAGRE. . Actes du colloque "Développement durable et globalisation dans l'agro-alimentaire » (pdf). P 205.

,

BETTY WAMPFLER

ECONOMISTE AGRICOLE

Domaines de compétences :	**Economie de l'exploitation agricole et des ménages ruraux** **Economie des organisations paysannes** **Services d'appui à l'agriculture / Services financiers ruraux** **Financement de l'agriculture** **Politiques publiques**
Adresse professionnelle :	SUP AGRO Montpellier / Institut des régions Chaudes (IRC) 1101, av Agropolis BP 50 98 34 033 Montpellier cedex 01 - FRANCE Tel : 33 (0) 4 67 61 70 19 Fax : 33 (0) 4 67 41 02 32 Email : betty.wampfler@cnearc.fr
Nationalité :	Française
Date et lieu de naissance :	07 août 1961 – Ingwiller (France)
Fonction	Chercheur et enseignante en économie, grade Professeur, 2 classe Directrice adjointe de l'Institut des Régions Chaudes, SUP AGRO Montpellier
Formation et diplômes :	Habilitation à diriger la recherche soutenue sur le thème « *Les conventions de microfinance, un outil de développement socialement durable ? Une approche institutionnaliste* » à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, sous la direction du Pr. D.Requiers Desjardins. Novembre 2004. Thèse de doctorat en Economie du Développement : *« Crise et perspectives de recomposition des systèmes productifs agricoles de zones difficiles confrontées aux ajustements et à la réforme de la PAC. Le cas de l'Aveyron. »* ENSA.M (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie), Montpellier (1995) Diplôme d'Etudes Approfondie : *« Economie du développement agricole, agro-alimentaire et rural", Université de Montpellier 1/*ENSA., Montpellier (1990) Diplôme d'Ingénieur : *« Techniques Agricoles en Régions Chaudes »,* CNEARC, Montpellier (1989) Diplôme de technicien Supérieur Forestier, Poisy – Annecy (1982)
Compétences linguistiques:	Langue maternelle : Français / Langues de travail : Anglais, Allemand Autres langues connues : Kirundi, Créole
Formations complémentaires :	*Initiation à la nutrition* – Formation UNICEF, Bururndi, 1984. *L'agro-foresterie et sa vulgarisation* – Formation GTZ, Rwanda, 1985. *Formation aux techniques de l'audio-visuel*, IAM, France, 1987
Société savante :	Membre de la Société Française d'Economie Rurale, contribution au comité de lecture « Economie Rurale » ; Membre de l'Association Internationale des Economistes Agricoles

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2004 : Professeur d'Economie de l'Enseignement Supérieur Agricole (Sup agro Montpellier) / UMR MOISA / Chercheur associé CIRAD

- ***En charge de l'enseignement d'économie du développement et politiques publiques de l'Institut des Régions Chaudes (ex Centre National d'Etudes Agronomiques en Régions Chaudes***, (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité), Montpellier.
    - Coordination de la spécialisation ECODEV « Politiques publiques, organisations et marchés agricoles » du Mastere « Développement Agricole Tropical »
    - Coordination de la spécialisation Finance rurale du master professionnel « Acteurs de développement rural »
    - Encadrement et co –encadrement de thèses
        - Yenizié Kone *: « Impact de la microfinance sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.* Cas de la zone Office du Niger au Mali ». Université Hassan II Rabat Maroc.(en cours)
        - Ali Daoudi *: « Le financement informel des exploitations agricoles en Algérie »*.. INA d'El Harrach, Alger (en cours)
        - Abdoulaye Fall *: « Impact du crédit sur la productivité rizicole dans la Vallée du Fleuve SénégaL »*, Ecole doctorale Economie-Gestion Université de Montpellier 1/ ENSAM (en cours)
        - Khady Mbaye *: « Le rôle des institutions de microfinance dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal»*. Ecole doctorale Economie-gestion Université de Montpellier 1/ ENSAM (en cours)
    - Encadrement de mémoires de Master et d'Ingénieur 3ème cycle

- Depuis Janvier 2007, ***directrice adjointe de l'Institut des Régions Chaudes, SUP AGRO Montpellier***

- ***Chercheur à l'Unité Mixte de Recherche MOISA, Montpellier / Chercheur associé au Centre de Coopération International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) / Unité de recherche ARENA.*** Programme de recherche sur la financement de l'agriculture et les services d'appui à l'agriculture dans un contexte de désengagement de l'Etat. /
    - Coordination du projet de recherche –développement AGROFINE-CERISE : « Pour un accès durable des organisations de producteurs du commerce équitable aux services financiers »

      Le projet a pour objectif d'identifier les formes organisationnelles adaptées au financement des organisations de producteurs du commerce équitable. Une première étape est centrée sur l'analyse de la problématique de financement des organisations paysannes du commerce équitable en Amérique latine et Centrale et en Afrique ; une seconde étape vise la mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'accès aux services financiers

    - Coordination de l'étude d'impact des CECAM de Madagascar (2003- 2005/2007):

      Conception, coordination et réalisation de l'étude d'impact des Caisses d'Epargne et Crédit Agricole Mutuel de Madagascar, sur financement de l'Union Européenne. L'étude est réalisée en partenariat avec le FOFIFA .
    - Appui scientifique et méthodologique au programme de Développement des Systèmes Financiers Ruraux (PDSFR) du Niger (2003-2006)

      Le PDSFR a pour objectif d'appuyer le développement des services financiers ruraux du Niger. Le CIRAD , en partenariat avec le réseau CERISE et le CNEARC, assure l'appui scientifique et méthodologique à la composante Recherche Développement de

ce programme. Les études mises en œuvre par la composante RD sont structurées selon trois axes majeurs :
- le financement des zones défavorisées
- le financement de l'agriculture
- l'analyse d'impact des services financiers

- Coordination du groupe de travail « Liens entre recherche et développement pour la microfinance » du réseau européen de microfinance

- Participation aux travaux de capitalisation du réseau professionnel CERISE : Comité d'échange, de Réflexion, et d'Information sur les systèmes d'Epargne-Crédit.

- Activités d'information et de vulgarisation en appui aux opérateurs de développement
  - Conception et animation du Dossier thématique Financement rural du site internet Portail Microfinance (www.lamicrofinance.org)
  - Co –animation du site internet «Espace finance / Pole Microfinancement »

1994 – 2003 : Docteur Ingénieur de recherche au Centre de Coopération Internationale en recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

1) Activités de recherche en appui au développement

- Activités de recherche-développement sur les « Services d'appui à l'agriculture dans un contexte de libéralisation » dans le cadre du Programme Agricultures Familiales (CIRAD- TERA) ; travaux plus spécifiques sur les services financiers ruraux

  Avec pour objectifs :
  - d'analyser la demande en services des agricultures familiales et des milieux ruraux dans un contexte de libéralisation et de désengagement des Etats
  - d'analyser, à partir de l'exemple des services financiers, les conditions d'émergence et de pérennisation des services d'appui à l'agriculture et au monde rural
  - d'étudier les interactions entre le milieu et les services (diagnostic, analyse d'impact pour l'élaboration de structures institutionnelles adaptées à la demande, la prévention des risques, ...),
  - d'analyser les changements d'échelle avec le passage des niveaux locaux à des échelles régionales et nationales
  - d'appuyer par la recherche l'élaboration des politiques publiques de développement des services

- Animation scientifique du programme de recherche CIRAD –CERISE « Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? «

  Ce programme, mené en partenariat avec le groupe CERISE et des institutions de microfinance du Sud avait pour objectif d'analyser les conditions de contribution de la microfinance au financement de l'agriculture. Les études de cas, support de ce programme de recherche, ont porté sur des institutions de microfinance d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar, du Cambodge et du Vietnam.

- Co-animation scientifique du programme de recherche CIRAD EMVT – TERA « La traction animale, composante essentielle des stratégies paysannes d'Afrique de l'Ouest et Centrale : quelles sont les pratiques de recherche à envisager face au désengagement des Etats ? »

  Ce programme avait pour objectif d'analyser les conditions de développement de la traction animale dans un contexte de désengagement des Etats, et d'identifier le rôle de la recherche dans ces nouvelles conditions. Il était fondé sur des études de cas réalisées au Cameroun (Nord Cameroun), Burkina (Gurma), Sénégal (Bassin arachidier).

- Co –encadrement de thèses

- D.Leege : « Microfinance et diversification agricole : des outils de réduction de la pauvreté ? Le cas du Cambodge « , Université de Montpellier (soutenue en janvier 2003).
- L.Duval : « La microfinance dans une économie rurale en transition : l'amélioration de l'accès des ménages ruraux au marché financier en République de Moldavie, par un programme de microfinance ». Ecole Nationale d'Agronomie de Montpellier (soutenue en mars 2002).

- Organisation de séminaires et d'ateliers
  - Co-organisation et animation de l'atelier « Traction animale et stratégies d'acteurs : quelle recherche, quels services face au désengagement des Etats ? » Bobo Dioulasso, Novembre 2003. CIRAD-CIRDES
  - Organisation et animation de l'atelier « La Gouvernance des institutions de microfinance :Grille d'analyse et études de cas » CERISE. Paris, 15 octobre 2002
  - Co-organisation de l'atelier « La traction animale, composante essentielle des stratégies paysannes d'Afrique de l'Ouest et Centrale : quelles sont les pratiques de recherche à envisager face au désengagement des Etats ? Bilan du projet de recherche au Burkina Faso ». Atelier CIRAD-Association Tin tua. Fada, Burkina Faso. Septembre 2002
  - Organisation scientifique et matérielle du séminaire : « Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? » Séminaire co-organisé par le CIRAD, le groupe CERISE, le CTA, le FIDA, le MAE français, l'AFRACA, l'ENDA GRAF 21 –24 janvier 2002, Dakar.
  - Co-animation des ateliers « Financement de l'agriculture » et « Mode d'intervention des organisations internationales de solidarité en matière de microfinance » au Forum International des Organismes de Solidarité Internationale d'Agen. 7- 9 décembre 2000.
  - Co-animation du séminaire AFRACA-*BNCR « Les stratégies d'intermédiation financière rurale en Afrique Centrale »*. Libreville, Gabon, Juillet 1999.

2) Activités d'expertise en appui au développement

- Coordination et pérennisation des services liés au financement de l'agriculture familiale dans la zone Office du Niger au Mali. Etude réalisée pour CIRAD/URDOC/AFD, mai 2003.
- Evaluation des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit de Niono, Mali. Réalisée pour l'AFD/BNDA Mali, octobre 2001
- Evaluation du programme d'appui à l'organisation paysanne FIFATA , Madagascar. Réalisée pour le Ministère des Affaires Etrangères Français, juillet 2001
- Production d'une synthèse : « Les outils de financement rural dans le Bassin du Fleuve Sénégal » , mai 2001. Réalisée pour l'ONG GRDR/PSEau
- Contribution à l'étude sur le financement de l'agriculture dans les huit pays de l'UEMOA et le Ghana – Réalisée en 1999-2000 pour l'UEMOA, sur financement de la Commission Européenne
- Contribution à l'étude de faisabilité du Programme de Développement des Systèmes Financiers Ruraux du Niger. Réalisée pour le FIDA , Niger**,** juin-juillet 1999
- Diagnostic socio-économique pour le développement d'un système financier décentralisé dans la zone de Gaya. Niger. Réalisée pour AFD- CIRAD , février 1998

- Appui au Projet de Promotion du Petit Crédit rural (PPPCR) Burkina (1996 –1999). Cirad. (une dizaine de missions pendant quatre ans).

- Appui aux départements Crédit Rural et Etudes de l'Albanian Development Fund (ADF, Albanie) pour la mise en oeuvre d'un système de suivi-évaluation du système de crédit rural ADF (1995 – 1997, 6 missions + 1 formation) sur financement Banque Mondiale.

3) Participation aux travaux de recherche –développement en réseaux

- Réseau Cerise : Comité d'échange, de Réflexion, et d'Information sur les systèmes d'Epargne-Crédit.
  - Contribution à la création du réseau CERISE
  - Participation aux travaux de capitalisation sur les services financiers sur les thèmes de : Gouvernance, mode d'intervention, analyse d'impact, financement de l'agriculture
  - Participation à la réalisation d'études et de synthèse du réseau :
    « Outils de décision pour la mise en œuvre de services financiers ruraux « pour le FIDA, 2002
    « Le financement des zones très défavorisées » pour le FENU, 2001
  - Animation d'ateliers, forum avec CERISE (Forum d'Agen, Dakar, …)

- Inter-reseaux : participation aux travaux du groupe « Le financement de l'exploitation agricole » ; contribution à la revue Grain de Sel

4) Activités de formation

- Appui à l'élaboration du Plan de formation de l'Association Professionnelle des IMF du Mali et conception de modules de formation
  Réalisé pour Weidemann Associates , sur financement USAID, Mali, 5 missions en 2001 et 2002 .

- Conception de modules de formation
  - Comment financer durablement les populations exclues des systèmes bancaires classiques ?Les principales solutions, et leur émergence historique
  - L'analyse de la demande de financement : méthodes, outils et résultats
  - Méthodes, outils et résultats de l'analyse d'impact de la microfinance
  - Le financement de l'agriculture : quelle contribution de la microfinance ?
  - Organisations paysannes et financement de l'agriculture
  - La gestion du risque au sein des systèmes de microfinance
  - Les systèmes d'information de gestion pour les institutions de microfinance

- Co-organisation et animation de modules de formation
  - Co-organisation et animation module « Développement des Services Financiers », CNEARC, Montpellier. Module d'un un mois, réalisé chaque année en avril.
  - Contribution annuelle à la formation SYDEC/CEFEB sur le thème « Analyse d'impact des systèmes financiers ruraux »
  - Contribution au Module « Renforcement des capacités des organisations paysannes » du Master VOPA, CNEARC, Montpellier
  - Co-organisation et animation module d'initiation à la microfinance pour des cadres angolais. Module de 3 semaines réalisé au Burkina Faso (1997)

- Co- encadrement de thèses et encadrement de stages d'étudiants

5) Activités d'information et de vulgarisation en appui aux opérateurs de développement

- Conception et animation, du Site Internet Pole Microfinancement, en partenariat avec le GRET:

« Pole microfinancement « , site internet créé en 1999, a pour objectif d'apporter aux opérateurs et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la microfinance des outils d'appui à leurs activités. Un forum, « Espacefinance », est associé au site et propose une diffusion hebdomadaire de synthèses sur des thèmes de réflexion, des expériences, des outils liés à la microfinance (BIM).

- Réalisation d'un atelier méthodologique avec des partenaires burkinabés sur *« les méthodes d'analyse de l'interaction entre services financiers ruraux et milieu rural* « (avril 2000).

Expérience professionnelle antérieure à 1994

1991-1993 : Ministère de la recherche, France, Allocataire de recherche.

Analyse des dynamiques de l'agriculture des zones défavorisées face à l'évolution de la Politique Agricole Commune à partir du cas de l'Aveyron (France). Enquêtes micro-économiques, analyses statistiques suivi-évaluation de projets de développement locaux et européens (LEADER). Collaboration avec différentes organisations agricoles et rurales régionales.

1990 : IRAM-CNRS/INRA, Haïti, Chargée d'étude

Analyse de l'impact de la politique de libéralisation économique sur la filière riz. Dans le cadre du programme de recherche CNRS/ORSTOM : Les politiques alimentaires et leur influence sur les systèmes ruraux. (6 mois)

1988 –1989 : IRAM, Haïti, Chargée d'étude

Suivi-évaluation agronomique, et socio-économique de l'introduction de la riziculture irriguée sur le périmètre de Grison-Garde. (12 mois)

1988 - : IRAT –CIRAD, chargée d'étude

Etudes de cas pour le groupe de travail sur les périmètres irrigués en collaboration avec le réseau Recherche-Développement. Traitement des données agro-économiques du projet d'expérimentation de Loudima (CONGO), en collaboration avec l'IRAT-CIRAD. Propositions de modélisation. (3 mois)

1986 : Chambre d'Agriculture des Vosges, France, chargée d'opération

Suivi-évaluation d'une Opération groupée d'Aménagement Foncier de la Chambre d'Agriculture des Vosges (12 mois)

1984-1985 : CTFT/AFVP, Burundi, Conception et animation d'une action de développement rural

Elaboration et mise en oeuvre d'une action de développement intégré villageois dans le cadre du projet reboisement industriel Vyanda (Banque Mondiale, CTFT, AFVP).Activités techniques (plantations agroforestières, lutte anti-érosive, santé animale). Formation/Vulgarisation (techniques d'élevage, intensification fourragère, maraîchage). Organisation paysanne (gestion des pâturages, coopérative d'approvisionnement, financement, activités féminines). (24 mois)

LAPENU Cécile

CERISE, 14 passage Dubail, 75010 Paris
Tel/Fax : 00 33 (0)1 40 36 92 92
cerise@globenet.org
http://www.cerise-microfinance.org
Nationalité française, née le 24 mai 1969

Agro-économiste – Spécialisée dans le domaine de la Micro-Finance
12 ans d'expérience

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

CERISE, Paris, France (depuis 2001)
Comité d'Echange, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Epargne-crédit

- **Travail de capitalisation et missions de terrain** sur les thèmes de la gouvernance en microfinance, impact et performance sociale, financement de l'agriculture, mode d'interventions.
- **Animation** de l'équipe, organisation de séminaires et ateliers, promotion de CERISE.
- Membre du conseil d'administration de la plateforme européenne de Microfinance (**e-MFP**)

IFPRI, Washington DC, USA (1997- 2000)
International Food Policy Research Institute - Food Consumption and Nutrition Division

- Niveau de pauvreté des clients des Institutions de Micro-Finance
Définition et test de l'outil d'évaluation de la pauvreté (*PAT*) du CGAP
Etudes de cas à Madagascar et au Nicaragua – Etude de faisabilité au Kenya et en Bolivie
Financement: CGAP (Consultative Group to Assist the Poorest, USA)
- Impact de la libéralisation sur les ménages ruraux à Madagascar
Analyse statistique des déterminants des revenus et du bien-être des ménages (enquêtes auprès des ménages – 3 mois à Madagascar)
Financement: USAID (United-States Agency for International Development, USA)
- Innovation, croissance et performance des Institutions de Micro-Finance
Analyse comparative des structures, de l'organisation et des performances des institutions et des systèmes financiers en Asie et en Afrique (synthèse de travaux de l'IFPRI)
Principales études de cas: Madagascar, Indonésie, Bangladesh, Malawi, Cameroun
Financement: BMZ (Ministère allemand de la coopération économique et du développement), Ministère français des Affaires Etrangères

CIRAD, Montpellier, France (1993- 1997)
Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

- **Développement du système financier rural**, Java Ouest, Indonésie
Analyse du *rôle de l'Etat et efficacité des institutions* financières; enquêtes auprès des ménages et des institutions (15 mois en Indonésie)
- **Missions**: Albanie (Impact de la libéralisation /Banque mondiale), Burkina-Faso (Formation), Afrique du Sud (Appui méthodologique pour des enquêtes auprès des ménages).
- **Gestion de Projet**: Participation à la coordination et aux recherches de financement

ESCAP, Centre des Nations-Unies, Java Ouest, Indonésie (1992 – 3 mois)
Economic and Social Comission for Asia and the Pacific

Evaluation d'un projet de crédit rural (Réplication de la Grameen Bank)

FORMATION

1993-96: Thèse de doctorat en économie rurale (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, ENSA-M)
1989-92: Diplôme d'Agronomie Approfondie, DAA
Diplôme d'Etudes Approfondies, DEA à l'université de Montpellier: "Economie agricole, agro-alimentaire et développement rural "

LANGUES & INFORMATIQUE

Français:	Langue maternelle
Anglais, Espagnol:	Courants
Indonésien:	Lu, parlé
Informatique :	MS Office ; SPSS (statistiques)

PRINCIPALES MISSIONS DE CONSULTATION AVEC CERISE

2006, Mauritanie, Revue et évaluation du portefeuille « Microfinance » des programmes FIDA ; appui à la réflexion stratégique d'intervention du FIDA en Microfinance rurale, FIDA.

2006, « *Desk review* », Participation à l'analyse et à la rédaction du document « Suivi de la réalisation des objectifs du Plan d'Action Finance Rurale, Afrique de l'Ouest et du Centre », FIDA, CIDR.

2005, Rédaction du dossier thématique « Impact et performances sociales » sur le portail de la microfinance, http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/, ADA, GRET, Coopération suisse.

2005, Participation à la rédaction du document « Assessing and managing social performance in microfinance », FIDA, Imp-Act, CGAP.

2005 (15-16-18 mars), organisation de la rencontre thématique « Performances sociales : l'outil SPI-CERISE », Paris, CERISE, Coopération suisse, Fondation FPH.

2004, Albanie, Bolivie, Equateur : missions de revue externe autour de l'outil SPI-CERISE d'évaluation des performances sociales, CERISE, Coopération suisse, Fondation FPH.

2004, rédaction du guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une IMF, CERISE, FIDA, GTZ.

2003 - 2004, Ghana : missions d'appui au *Rural Financial Service Project* et à l'Université de Cape Coast pour l'évaluation du niveau de vie des clients de 17 IMFs (2200 enquêtes ménages, utilisation du *Poverty Assessment Tool* du CGAP), FIDA, banque mondiale.

2002, Participation à la rédaction du document « Decision Tools for Rural Finance», CERISE, FIDA.

2002, Dakar, Sénégal, participation à l'organisation du séminaire international « Financement de l'agriculture familiale – contribution de la microfinance », CERISE, CIRAD, CTA, MAE, FIDA, Enda.

2002, Mali, mission d'évaluation « Etude sur le crédit aux producteurs en zone cotonnière », IRAM, Mission de Restructuration du Secteur Coton, AFD.

2001, « *Desk Review* », Participation à l'analyse et à la rédaction du document « Stratégie Régionale en Finance Rurale, Afrique Centrale et de l'Ouest », CIDR, FIDA.

PRINCIPALES PUBLICATIONS RECENTES

2006, avec Creusot, AC, Revue des Activités de Microfinance dans le portefeuille du FIDA en Mauritanie : Programmes PDDO, PASK et PACDMII, FIDA, République Islamique de Mauritanie, 141 p.

International Fund for Agricultural Development, 2006. Assessing and managing social performance in microfinance, IFAD, with contribution from Imp-Act, CGAP and CERISE, IFAD, Roma, Italy, 97p.

2005, CERISE. Audit of the social performance of microfinance institutions : the definition of a tool - Social Performance Indicators Initiative – Phase 2 (SPI 2), SDC, FPH (4 reports).

2005, Avec Pierret, D., Guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une institution de Microfinance, CERISE, IFAD, GTZ, 98 p.

2004, Lapenu, C., *et al*. Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance…et pourtant encore peu mesurées. Revue Monde en Développement. Tome 32, 2004/2 – N°126, pp 51-68.

2003. Avec CERISE, pour le FIDA. Decision Tools for Rural Finance, International Fund for Agricultural Development, Roma, Italy 95 p.

2003, CERISE. Enjeux et limites de la participation des bénéficiaires et des salariés dans la structure de gouvernance des institutions de microfinance. in Exclusion et Liens financiers, rapport du Centre Walras, Economica, Paris.

2003, Un outil d'évaluation du niveau de vie des clients des institutions de microfinance. *in* Exclusion et Liens financiers, rapport du Centre Walras, Economica, Paris.

2003 (September). With Henry, C., Sharma, M., Zeller, M., Microfinance Poverty Assessment Tool. Technical Tools Series N°5, CGAP, Washington DC, USA, 206 p.

2003 (October), avec Zeller, M., Greeley, M. Measuring Social performance of micro finance institutions: A proposal. Social Performance Indicators Initiative (SPI), Final Report. Argidius Foundation, CGAP, 18 pages + 4 complementary reports.

2002, avec Wampfler B. La microfinance au service de l'agriculture familiale. Résumé exécutif du séminaire international, 21-24 janvier 2002, Dakar, Sénégal. Afraca, Cirad, Cta, Mae, Enda Graf, Fida, Cerise. Français / Anglais. Ministère Français des Affaires Etrangères, Série « Partenariats ». 36 p.

2002 (octobre – décembre). La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche. Revue Tiers Monde, tome XLIII, n°172, pp 847 – 865.

2002, The Micro-Finance Revolution, Implication for the Role of the State, *in* Meyer, R., Zeller, M., (eds), The Triangle of Micro-Finance: Financial sustainability, Outreach, and Impact, John Hopkins University Press, Baltimore, USA, pp 297-320.

2002, auteur principal, avec Zeller, M. Distribution, Growth, and Performances of the Microfinance Institutions in Africa, Asia and Latin America: A Recent Inventory. Savings and Development, N°1, XXVI, pp 87- 111.

Joaquin MUÑOZ MARTINEZ

Date de naissance	29 mars 1973	7, villa Aublet 75017 Paris
Etat Civil:	Marié	Tel. (33) 6 20 07 07 94
Nationalité:	Espagnole	Joaquin_munoz@hotmail.com

FORMATION ACADEMIQUE

Sept 96 - Juin 97 **Ecole HEC**, Paris (France). Programme doctoral en Economie et Finances.

Fév – Juin 96 **Ecole HEC,** Paris (France). ***CEMS Master (Community of European management Schools)***, diplômé en novembre 1996. Spécialisation en économie des institutions et des marchés financiers.

Sept 91–Sept 95 **ESADE, Escuela Superior de Administración y Dirección de empresas,** Barcelone (Espagne). *Licenciatura* en ciencias empresariales (Universidad Politécnica de Catalunya).

ACTIVITE ASSOCIATIVE SOLIDARITE INTERNATIONALE

- ✓ Depuis 2003, membre du conseil d'administration de l'association Max Havelaar France.
- ✓ 2005: conception du plan de lancement du label international FLO en Espagne auprès du conseil d'administration de Asociación del Sello de Productos de Comercio Justo

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2006 **Projet Préfinancement (association Agrofine) /** www.agrofine.org / responsable de projet

Mandat du conseil d'administration de l'association Max Havelaar France et de FLO international pour améliorer le préfinancement du commerce équitable labellisé

Conception et lancement d'outils financiers pour augmenter le niveau de préfinancement (tels que garanties additionnelles sur contrats de matières premières d'exportation, garanties sur nantissement de stocks de matières premières).

- ✓ Mission Equateur pour améliorer le préfinancement des exportations de cacao d'origine Equateur vers les marchés européens de commerce équitable : montage de nantissement sur stock / tierce détention.
- ✓ Mission Microfinance Bolivie pour le compte de AECI (coopération espagnole) : plan d'assistance technique pour le fonds en microfinance de l'AECI avec l'objectif principal d'étendre la microfinance aux activités agricoles des zone rurale
- ✓ Mission Fonds de garantie : conception d'un fonds de garantie sur le préfinancement du commerce équitable destiné aux importateurs de commerce équitable
- ✓ Définition et mise en oeuvre d'un partenariat avec le réseau CERISE (organisations spécialisées en microfinances rurales). Objet du partenariat : accompagnement du préfinancement au niveau de coopératives du commerce équitable avec le développement d'offre de services financiers envers les familles paysannes membres (conception de programme d'assistance technique et lien avec le financement des récoltes) et le développement d'outils pour associer le préfinancement du commerce équitable à des institutions de microfinances.

Jan 03 – Fév 06 **Central Cost** (conseil en optimisation de coûts industriels et achats). Manager.

Secteur Textile, Europe; Groupe français coté SBF 250

Programme d'optimisation du Besoin en Fonds de Roulement.

- ✓ Conception et mise en place d'un plan d'intégration, au moindre coûts, de fournisseurs dans un programme de "Reverse Factoring" destiné à dégager 15 m€ de trésorerie sur l'ensemble des filiales.

Secteur Luxe (Haute Couture), France

Programme de réduction de coûts via l'externalisation des Achats.

- ✓ Diagnostic des pratiques Achats et mise en place d'un plan d'action d'économies sur la base des fournisseurs existants à la recherche de gains d'innovation sur les produits et les processus de fabrication.
- ✓ Définition de procédures pour calculer des coûts standards et les prix de revient de la division parfum

Secteur Emballage plastique alimentaire, Europe ; Leader mondial

Programme « Conception au coût juste nécessaire» sur des équipements destinés à la fabrication de bouteilles plastiques.

- ✓ Coordination, évaluation des gains financiers et organisation des groupes de travail pour atteindre les objectifs établis dans un programme de re-conception de produit (« Redesign to cost »).

Jan 99 – Nov 02 **Mars & CO, Paris**: Conseil en stratégie d'entreprise *(www.marsandco.com). Consultant*

NESTLE, Europe

Planification stratégique de la division « Ice Cream » à un horizon de cinq ans

- ✓ Responsable du module Approvisionnements; recherche des économies durables comme ressources financières à la réalisation des investissements stratégiques.

NOOS, Europe.

Création d'un Business Plan pour le lancement d'un service téléphonie d'un opérateur câble en complément du bouquet digital TV.

- ✓ Modélisation de la grille forfaite optimisée selon coûts et revenus.
- ✓ Définition d'objectifs d'acquisition de clientèle et tarification à moyen terme pour le business plan à 5 ans.

NESTLE, Mexique.

Evaluation économique de la pertinence d'un système de distribution directe pour servir les canaux de vente non organisés ("changarros").

- ✓ Modélisation d'un changement du mix de distribution et la répercussion sur les états financiers.
- ✓ Modélisation de l'acquistion d'un concurrent (valorisation d'une prise de participation et analyse risque)

RHODIA, Etats Unis -France.

Valorisation des actifs, analyse du Business Plan et recommandations sur l'acquisition d'une entreprise spécialisée R&D

XEROX, Europe.

Benchmark des deux principaux concurrents sur leur structure de vente, la logistique et le service après-vente d'un important acteur américain pour son développement en Europe.

NESTLE, Mexique.

Planification stratégique d'une 'Business Unit' à un horizon de cinq ans.

- ✓ Audit et analyse financière des principales lignes de produits de la Business Unit.
- ✓ Responsable de la veille concurrentielle pour l'établissement d'une structure de coût benchmark par produit.

INTESA, Italie. Rachat d'une banque spécialisée par une banque généraliste.

- ✓ Audit de pratiques de crédit à la consommation au sein des deux banques pour définir une nouvelle offre.

Groupe SUEZ, France.

- ✓ Conception et mise en pratique d'une méthodologie Mars & Co pour le retraitement des résultats financiers des filiales régionales en une vision économique par principaux métiers du traitement des déchets.

Sept 97 – Dic 98 **Banque PARIBAS**, Département des Fusions et Acquisitions.

Département Fusions et Acquisitions *(Paris, **France***): Equipe responsable de la qualité et la vérification des modèles d'évaluation (Business Valuation Team).

- ✓ Etablissement d'une fourchette de prix pour l'achat d'une participation majoritaire dans la privatisation d'une usine de ciment à Tunis (Enfidha).

Département d'Amérique Latine / Privatisations *(New York, **Etats-Unis***)

- ✓ En charge de la rédaction et l'établissement de la proposition d'aide dans le cadre de privatisations en Bolivie (mines de Vinto) et au Guatemala (Port de Guatemala City).
- ✓ Participation dans un travail de 'Fairness Opinion' et construction du modèle d'évaluation financière d'une transaction dans la Grande Distribution au Brésil (CBD-Barateiro).

Département Fusions et Acquisitions *(Paris, **France**)*:

- ✓ Participation aux dossiers espagnols tant pour l'étape de marketing (préparation d'études industrielles, établissement de multiples secteurs) que pour l'étape d'évaluation et de rédaction d'Information Memorandum (secteurs tabac, édition, agroalimentaire, aéronautique).

AUTRES ACTIVITES

- ✓ Yoga Yengar, tennis, piscine

LANGUES ET INFORMATIQUE

Espagnol	langue maternelle	**Anglais**	Courant
Français	langue maternelle	**Allemand**	Intermédiaire

Utilisation courante de Word, Excel, Power Point, Freelance, Minitab, SPSS, Access et de bases financières (Amdata,…), SAP.

Guillaume LECOESTER

né le 1er avril 1970 (37ans)
nationalité française, dégagé des obligations militaires

82 avenue Secrétan
75 019 PARIS
Domicile : (33) 09.52.15.60.10
Mobile : 06.71.43.33.25

FORMATION

1993 - 1995	Diplôme de l'**école des hautes études commerciales** (HEC). Majeure économie.
Février - juillet 1995	Mastère **CEMS** (Community of European Management Schools) à l'université d'économie de Vienne (Autriche).
1993 - 1994	Université de **Paris I - Sorbonne**, licence de Philosophie (parallèlement à HEC).
1988 - 1993	**Institut d'études politiques de Paris**, diplômé section service public. En parallèle, études de thaï à l'INALCO (Langues' O) : deuxième niveau de DULCO

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Mai 2006 - **AGROFINE**, association dédiée au pré-financement de coopératives rurales du Commerce Equitable par mandat de FLO (Fairtrade Labelling Organisation) international et de Max Havelaar France, assistance technique en financement rural, fonctionnement de l'association (recherche de partenaires, site internet, gestion…)

- ✓ Mission Equateur pour améliorer le préfinancement des exportations de cacao d'origine Equateur vers les marchés européens de commerce équitable : montage de nantissement sur stock / tierce détention.
- ✓ Mission en Tanzanie pour étudier la possibilité de généralisation de Warehouse Receipts aux coopératives du commerce équitable
- ✓ Mission Fonds de garantie : conception d'un fonds de garantie sur le préfinancement du commerce équitable destiné aux importateurs de commerce équitable
- ✓ Définition et mise en oeuvre d'un partenariat avec le réseau CERISE (organisations spécialisées en microfinance rurale). Objet du partenariat : accompagnement du préfinancement au niveau de coopératives du commerce équitable avec le développement d'offre de services financiers envers les familles paysannes membres (conception de programme d'assistance technique et lien avec le financement des récoltes) et le développement d'outils pour associer le préfinancement du commerce équitable à des institutions de microfinances.

Mars 2003 – avril 2006	**Prisma Presse**, chef de projet analyse stratégique, veille concurrentielle, mise en place d'une datawarehouse, organisation et présidence du comité d'innovation (en charge du développement), étude des projets externes, lancements, acquisitions.
Jan. 2001 – fév. 2003	**Prisma Presse**, Paris, assistant du Président, secrétaire du comité de direction (préparation, PV…), étude de projets stratégiques et de développement (coopérations, analyses de marché…), coordination du projet "Cap Croissance"…
Mars 1997 – nov. 2000	**PricewaterhouseCoopers**, Paris, superviseur/chef de mission au sein du "german desk", gestion d'équipes de 4-5 auditeurs, audit de comptes sociaux et consolidés, travaux de commissariat aux comptes, missions de "due diligence", assistance à l'audit interne…
Fév. 1996 - janv. 1997	Service militaire en tant qu'officier au sein de la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre, chargé des recrutements indirects et concours d'officiers.
Juillet - oct. 1991	Lecteur de français au **lycée de Lampang Kalayani**, Thaïlande (idem en 1992).

LANGUES ETRANGERES ET CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Allemand : courant — Informatique: Word, Excel, Power Point, et Business Objects.
Anglais : courant — Thaïlandais : niveau scolaire — Espagnol : niveau scolaire

Note méthodologique des consultants

Sommaire

RENFORCER L'ACCES DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ASSOCIEES AU COMMERCE EQUITABLE ET DE LEURS MEMBRES AUX SERVICES FINANCIERS 2

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE 2

1.1. Rappel des objectifs de l'étude (Termes de référence initiaux) 2
1.2. Les évolutions du contexte 2

2. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE 3

2.1. Systématisation des éléments issus des travaux préalables 3
2.2. Restitution et discussion des hypothèses initiales avec les acteurs impliqués 4
2.3. Accompagnement d'une activité de définition stratégique dans le cadre du projet pilote de la Coopérative El Ceibo en Bolivie sur la filière cacao 5
2.4. Intégration de l'ensemble des résultats dans la définition du dispositif global 5

3. LE ROLE DES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE 6

3.1 IRAM-association 6
3.2. CERISE & AGROFINE 6
3.3. Les autres acteurs impliqués 6

4. MOYENS A MOBILISER 6

4.1. Moyens humains 6
4.2. Moyens financiers 7

5. CALENDRIER DE L'ETUDE 7

ANNEXE : CV DE REYNALDO MARCONI (VERSION NON ACTUALISEE) 9

Renforcer l'accès des Organisations de producteurs associées au commerce équitable et de leurs membres aux services financiers

Note méthodologique de l'étude préalable

Version provisoire

Pierre Gaches, Reynaldo Marconi

François Doligez, IRAM

CERISE-AGROFINE

1. Antécédents et contexte de mise en oeuvre

1.1. Rappel des objectifs de l'étude (Termes de référence initiaux)

L'étude préalable soumise à demande de cofinancement F3E a pour objectif de construire les bases d'un projet opérationnel d'accompagnement du préfinancement.

Elle doit s'attacher à :

- approfondir et systématiser les résultats des études de cas initiales,
- valider l'intérêt des différents acteurs impliqués dans le dispositif : OP du commerce équitable, IMF mais aussi importateurs,
- identifier des OP, IMF et importateurs prêts à travailler sur ce type de montage et affiner leurs besoins spécifiques,
- travailler sur la faisabilité du partenariat tri-partite OP/Importateurs/institutions financières locales, à partir d'un cas concret (Bolivie).

1.2. Les évolutions du contexte

Depuis la présentation des termes de référence au F3E en mai 2007, plusieurs évènements amènent à infléchir la méthodologie initialement présentée. Ces éléments ont été passés en revue lors d'une réunion conjointe IRAM-CERISE-AGROFINE fin août 2007.

- Le contexte institutionnel global a sensiblement évolué, notamment le montage du fonds de garantie du Commerce équitable dont les partenariats se précisent et qui devrait se concrétiser d'ici la fin 2007. C'est donc la pertinence du dispositif proposé et l'identification des interlocuteurs à consulter qui se précisent ;
- Parallèlement, les activités sur le terrain engagées par les organisations de producteurs dans le prolongement des premières études d'identification (stages 2006) amènent à prendre en

compte de nouveaux acteurs (p.e. SOS Faim, impliqué dans l'accompagnement de certaines organisations de producteurs) et à repositionner l'étude préalable. Il semble en effet nécessaire d'accompagner une étape de réflexion stratégique et de concertation entre acteurs avant d'entrer dans la phase opérationnelle initialement pressentie. Cette étape apparaît donc comme une activité en soi du futur dispositif d'accompagnement et qu'il convient de réaliser à titre pilote dans le cadre de l'étude pour monter un référentiel reproductible à l'avenir ;

- En termes de calendrier, la prochaine Rencontre internationale des organisations de producteurs du Commerce équitable à laquelle devait se greffer une restitution auprès de ces acteurs a été repoussée à fin 2008. Il est donc proposer de reprogrammer ce niveau de restitution à une rencontre régionale (Amérique latine) des organisations d'un produit (café et/ou cacao) ;

- Néanmoins, des consultations pourront être organisées au niveau européen, y compris avec les partenaires du Sud amenés à se déplacer en Europe tout au long de la réalisation de l'étude. Le colloque organisé par la Fondation FARM[1] en décembre 2007 et dans la préparation et l'animation duquel CERISE doit prendre une part active constitue l'une des échéances envisagées ;

- Ce Colloque devrait être également l'occasion de restituer l'étude en cours (communication AGROFINE) et de développer des travaux méthodologiques complémentaires sur l'articulation organisation de producteurs et institutions de microfinance ;

- Enfin, en termes de moyens, la disponibilité de Pierre GACHES va se restreindre en raison d'autres engagements professionnels pris durant l'été. Néanmoins, sa contribution au dossier reste souhaitée par l'ensemble des acteurs impliqués, en particulier pour approfondir la capitalisation opérationnelle de l'expérience de référence mexicaine du « Programme d'assistance technique à la microfinance rurale » (PATMIR) ayant accompagné trois organisations de producteurs très importantes du Commerce équitable au Mexique (UCIRI, CEPCO et EIZ) dans la création d'institutions de microfinance autonome. Pour compenser cette disponibilité restreinte, les parties-prenantes du processus en cours (AGROFINE, CERISE ET IRAM) proposent d'associer un autre expert externe aux activités mises en œuvre par l'étude en Bolivie. Il s'agit de Reynaldo MARCONI, gérant de l'association professionnelle FINRURAL et Président du Forum Latino-américain sur la finance rurale[2], avec qui des échanges sur le thème du partenariat Organisations de producteurs et Institutions de microfinance se sont beaucoup développés depuis 2003.

2. Méthodologie de mise en œuvre de l'étude

Les quatre grandes étapes proposées dans les Termes de référence continuent à structurer l'organisation de l'étude.

2.1. Systématisation des éléments issus des travaux préalables

Face à la diversité des éléments accumulés durant la phase de pré-étude, à l'ampleur des références pré-existantes, mais aussi en raison des expériences hétérogènes des parties-prenantes du projet,

[1] www.farm-foundation.org

[2] www.forolacfr.org

AGROFINE et CERISE en particulier, une première étape de « bilan informationnel » s'avère nécessaire dans le cadre de l'étude préalable. Celle-ci consistera à :

- Approfondir la synthèse des travaux (trois études de cas au Pérou, une Bolivie et en République dominicaine) réalisés par CERISE et AGROFINE à la demande des organisations de producteurs et en tirer les enseignements opérationnels pour l'élaboration de la typologie du projet ;
- Sélectionner et systématiser les expériences pertinentes d'organisations de producteurs impliquées dans les services financiers auprès de leurs membres et constituant le référentiel à mobiliser pour l'identification des programmes d'activités. Parmi ces expériences, peuvent être cités le partenariat entre CIOEC et FINRURAL en Bolivie[3], d'autres expériences en cours de systématisation (SIDI, FERT et SOS Faim en particulier) et celles appuyées par le programme PATMIR au Mexique dans lequel l'IRAM a été impliqué.
- Recenser et intégrer à l'analyse l'ensemble des expériences sur ce sujet au sein du réseau FLO (coopératives d'épargne et crédit sur les filières coton et cacao en Afrique en particulier).
- Réunir l'ensemble des hypothèses et des propositions afférentes dans une « *Concept Note* » qui sera discutée et amendée par les acteurs associés à l'étude préalable, CERISE et AGROFINE notamment.
- Organiser le processus de mise en discussion, d'amendements et de validation de la « *Concept Note* » du projet qui sera traduite en anglais et en espagnol pour sa diffusion ultérieure au niveau des différents partenaires du projet.

Comme résultats attendus, trois documents devront être édité à l'issue de cette étape : une synthèse des quatre diagnostics de terrain, une capitalisation des expériences antérieures et, en particulier, du PATMIR au Mexique et, enfin, une *Concept Note*. Cette dernière devra, en particulier, faire apparaître clairement les différentes stratégies possibles et leurs conditions de mise en œuvre mettant notamment en évidence :

- les avantages et les inconvénients pour les institutions parties-prenantes de ce dispositif (acteurs du commerce équitable, organisations de producteurs, institutions financières partenaires) ;
- l'impact attendu pour les bénéficiaires, producteurs adhérents des organisation sur le développement de leurs capacités de production et l'amélioration de leur niveau de vie ;
- les enjeux en termes de développement de l'accès aux services financiers pour les populations pauvres et rurales.

2.2. Restitution et discussion des hypothèses initiales avec les acteurs impliqués

Une fois le cadre de référence initial systématisé et diffusé à travers la « *Concept Note* », des restitutions seront organisées :

- Auprès d'organisations de producteurs du Commerce équitable (CLAC : Coordinadora Latino Americana y del Caribe de Comercio Justo, en particulier). Compte tenu de l'impossibilité de

[3] Prolongement de la précédente étude préalable montée F3E par l'IRAM en Bolivie.

coupler cette restitution avec une Rencontre internationale de ces réseaux ; un atelier d'échanges et de réflexion sera organisé en lien avec une rencontre « produit » au niveau régional. Concrètement, il prendre la forme d'un atelier d'échanges avec les organisations latino-américaines du Commerce équitable du cacao et/ou du café à organiser au premier semestre 2008.

- Auprès des acteurs du commerce équitable : Max Havelaar France, Plateforme française du Commerce équitable, FLO, importateurs participant au fonds de garantie, etc.
- Auprès des institutions financières : lien avec FINRURAL en Bolivie et, plus largement lien avec le FOROLAC (Amérique latine), ainsi que divers partenaires internationaux (SIDI, SOS-Faim, AFD, IFAD, etc.) et lors d'évènements internationaux (Colloque FARM).

Ces restitutions permettront de recueillir l'avis des partenaires sur la pertinence et la cohérence du montage, d'amender les hypothèses initiales du projet, d'avancer dans la définition des modalités opérationnelles avec les partenaires associés sur le terrain et de préciser les activités envisagées au niveau du projet.

2.3. Accompagnement d'une activité de définition stratégique dans le cadre du projet pilote de la Coopérative El Ceibo en Bolivie sur la filière cacao

En parallèle de l'approfondissement des bases du projet avec les différents partenaires, un travail sur site sera entrepris en Bolivie pour préciser les orientations stratégiques sur lesquelles la Coopérative EL CEIBO Ltda s'engage suite aux études réalisées en 2006.

Suite à l'étude, la Coopérative a statué sur son engagement dans le secteur des services financiers. Néanmoins, elle semble encline, de par sa propre expérience et sous la poussée de différents partenaires nationaux et internationaux, à créer sa propre structure de microfinance[4], avant même d'avoir capitalisé les résultats de l'étude et de les avoir mis en débat avec ses partenaires financiers locaux. C'est pourquoi IRAM-CERISE-AGROFINE se proposent, dans le cadre de la présente étude, de recentrer l'accompagnement sur un atelier permettant la mise en débat des conclusions de l'étude de terrain menée en 2006 et sur la réflexion stratégique nécessaire à mener en amont des activités opérationnelles initialement pressenties.

Ce repositionnement semble une étape incontournable à réaliser au niveau du dispositif d'accompagnement des organisations de producteurs de façon à construire un accord stratégique sur les objectifs stratégiques avant la mise à disposition de moyens opérationnels nécessaires au montage d'une institution financière. Le « pilote » réalisé dans le cadre de l'étude permettra d'en apprécier la méthodologie, les activités et les résultats pour le futur dispositif d'appui.

Afin de permettre l'instauration d'un dialogue avec les partenaires financiers nationaux de référence, FINRURAL sera associé à la conception et l'animation de cet atelier.

2.4. Intégration de l'ensemble des résultats dans la définition du dispositif global

L'ensemble des résultats des trois premières étapes de l'étude sera repris pour fournir la base au document de projet présentant le dispositif d'appui.

---

[4] Option 2 du raisonnement stratégique développé par CERISE.

La nouvelle configuration pourra alors être présentée et discutée avec les partenaires impliqués dans le montage du fonds de garantie en cours par AGROFINE.

Sur cette base, un partenariat pourra être formalisé et ses modalités opérationnelles définies de façon à assurer la synergie souhaitée entre le fonds de garantie et les accompagnements du dispositif d'appui technique.

3. Le rôle des acteurs dans la mise en œuvre de l'étude

3.1 IRAM-association

L'IRAM est le maître d'œuvre de l'étude. Il assure le suivi des activités du chargé d'études externe mobilisé pour sa réalisation, l'organisation des différentes étapes en lien avec le Comité de pilotage et le respect des engagements vis-à-vis du F3E.

3.2. CERISE & AGROFINE

CERISE et AGROFINE constituent les principaux partenaires associés au niveau du Comité de pilotage de l'étude. Chaque organisation déléguera deux personnes en charge du suivi des activités de l'étude. Elles contribueront à la programmation des activités de chaque étape, à l'enrichissement des documents produits et valideront leurs résultats à l'occasion de réunions dont la fréquence prévisionnelle sera mensuelle.

3.3. Les autres acteurs impliqués

Les organisations de producteurs et les autres acteurs du Commerce équitable seront impliqués à partir de la deuxième étape de l'étude.

Sur le pilote, les structures de référence nationales et sous-régionales spécialisées dans la finance rurale seront consultées aux différentes étapes de l'étude et contribueront à l'élaboration des propositions, notamment en ce qui concerne leur possible implication dans la mise en œuvre du projet. En Bolivie notamment, les activités pressenties (réunion avec les organisations de producteurs et atelier stratégique El Ceibo) seront construites avec FINRURAL grâce à l'implication de R. Marconi (cf. infra).

Enfin, les acteurs impliqués dans le montage du fonds de garantie (importateurs en particulier) et les partenaires financiers pressentis pour le projet seront associés aux différentes restitutions et lors de la validation de la dernière étape.

4. Moyens à mobiliser

4.1. Moyens humains

L'étude mobilisera les personnes suivantes :

- Deux consultants indépendants comme chargés d'études :
  - Pierre GACHES, présélectionné par l'ensemble des partenaires de l'étude pour son expérience générale de la microfinance, son expérience comme assistant technique dans le cadre du Projet PATMIR à Oaxaca et ses contributions antérieures aux réflexions CERISE-AGROFINE. Il contribuera aux entretiens en Europe ainsi qu'au volet opérationnel de la capitalisation PATMIR-Mexique.

- Reynaldo MARCONI, gérant de FINRURAL, structure avec laquelle seront organisées les activités en Bolivie au titre de l'étude : réunion avec les organisations de producteurs du Commerce équitable et atelier stratégique avec El Ceibo.

- Une mise en œuvre coordonnée au niveau de l'IRAM assuré conjointement par le responsable du programme sur la finance agricole et rural, François DOLIGEZ et un chargé de programme spécialisé dans l'appui aux organisations de producteurs dans le domaine de la commercialisation et, en particulier, dans le cadre du Commerce équitable, Célia CORONEL.

- Un suivi conjoint de CERISE assuré par Betty WAMPFLER, responsable des études antérieures auprès des organisations de producteurs et Cécile LAPENU, secrétaire exécutive de CERISE et de AGROFINE assuré par Joaquin MUNOZ et GUILLAUME LECOESTER.

En complément des CV des termes de référence, le CV de Reynaldo MARCONI est présenté en annexe.

4.2. Moyens financiers

Le budget présenté dans les termes de référence demeure inchangé.

5. Calendrier de l'étude

Le nouveau calendrier proposé se présente comme suit.

		novembre				décembre				janvier				février				mars				avril				mai			
		Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines			
	Tâches	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Etape 1	Synthèse des travaux de pré étude																												
	Elaboration de la concept note																												
	Organisation du procesus de concertation																												
Etape 2	Restitution et discussion avec les partenaires/partie prenantes: AGROFINE MaxHavelaar France, CLAC, OP, IMF;																												
Etape 3	Atelier stratégique Bolivie																												
Etape 4	Intégration du dispositif global																												

Annexe : CV de Reynaldo Marconi (version non actualisée)

I. DATOS PERSONALES

NOMBRE:	**REYNALDO MARCONI OJEDA**
PROFESION:	Economista
NACIONALIDAD:	Boliviana
NACIMIENTO:	Diciembre, 24 de 1953
ESTADO CIVIL:	Casado
DIRECCION:	Calle 10 No 277, Barrio de Chasquipampa, La Paz Bolivia
TELEFONOS:	Domicilio 591-2-794146;
	Oficina 591-2-441326 - 591-2-443504
FAX:	591-2-441326
EMAIL:	OFICINA: finrural@caoba.entelnet.bo
	DOMICILIO: marconi@megalink.mail.com
CASILLA No:	DOMICILIO: 3-12235 SM La Paz Bolivia
	OFICINA: 13241 La Paz Bolivia

II. FORMACION PROFESIONAL

1971	**Bachillerato** en Humanidades,
	Instituto Americano, La Paz; Bolivia
1976	**LICENCIATURA en Ciencias Económicas**.
	UNIVERSIDAD PARIS X - NANTERRE, PARIS, FRANCIA.
1977	**MAESTRIA en Ciencias Económicas**.
	Especialidad: Relaciones Internacionales y Desarrollo.
	UNIVERSIDAD PARIS X - NANTERRE, PARIS, FRANCIA.
1978	**DIPLOMA DE ESTUDIOS SUPERIORES ESPECIALIZADOS**
	Proyectos de Producción y Desarrollo Industrial.
	UNIVERSIDAD PARIS I - PANTHEON-SORBONNE, FRANCIA.
1999	**CARRERA DE DERECHO**
	Egresado. Tesís en preparación
	UNIVERSIDAD PRIVADA FRANZ TAMAYO, LA PAZ, BOLIVIA

III. EXPERIENCIA LABORAL

1995 A	**ASOCIACION DE INSTITUCIONES FINANCIERAS PARA**
LA FECHA	**EL DESARROLLO RURAL - FINRURAL**

GERENTE DE FINRURAL.

La función mayor corresponde a la representación de las socias de FINRURAL ante la cooperación externa, el Estado y la sociedad civil. Las socias de FINRURAL son: ANED, CRECER, FADES, PRODEM, FONDECO, SARTAWI, IDEPRO, CIDRE, FRIF y PROMUJER.

1990-1993 **MINISTERIO DE PLANEAMIENTO Y COORDINACION**

Jefe del Departamento Proyectos de Monetización de DIFEM.

La principal responsabilidad comprendió la administración de los Programas de Monetización emergentes de la ayuda a la balanza de pagos de los EE. UU., Holanda, Canadá, Reino Unido, Japón y Suiza.

1986-1989 **PROYECTO FORMACION DE CAPITAL EN AREAS SECUNDARIAS, FOCAS.**

JEFE DE PROYECTO

FOCAS desarrolló un programa de promoción y financiamiento de inversiones privadas, ejecutado con el concurso de las Unidades Crediticio-Financieras y los Bancos Privados. Las funciones comprendieron actividades programáticas y operativas, de un Fondo de Crédito de 21,5 millones de dólares y de un Fondo de Asistencia Técnica para promoción de inversiones privadas de $us 3.5 millones.

1984-1986 **SECRETARIA EJECUTIVA DEL PROGRAMA PL-480**

Jefe de la Unidad de Proyectos.

Se coordinó las actividades de diseño, formulación, evaluación y seguimiento de Programas y Proyectos apoyados por el PROGRAMA PL-480. Este trabajo incluyó a instituciones públicas (Ministerios y Corporaciones) y privadas (Bancos, Asociaciones de Productores, Cooperativas, etc.).

1981-1983 **SECRETARIA EJECUTIVA DEL PROGRAMA PL-480**

Jefe del Departamento Económico. Trabajo en programación financiera.

1979-1981 **SECRETARIA EJECUTIVA DEL PROGRAMA PL-480**

Técnico Sectorialista Agropecuario. Responsable de programas de microriego, cooperativas, crédito agropecuario y, semillas.

IV. ACTIVIDADES DE CONSULTORIA

2000 **Dirección y Ejecución Estudio:** “Servicios Financieros en la Mancomunidad Norte de la Paz y Municipios Limítrofes del Departamento de La Paz”. AECI/ESPAÑA

Dirección y Ejecución Estudio: “Conceptualización y Sistematización de la Tecnología Servicio Financiero Móvil” GTZ/SFR.
Dirección y Ejecución Estudio: “Demanda por crédito agropecuario de pequeños productores” EZE/PDLA/MAGDR.

1999 **Dirección y Ejecución Estudio:** “Análisis Comparativo de Experiencias de Ahorro: casos de banco Sol y Cooperativa San Martín de Porres”. GTZ/SFR.

Dirección y Ejecución Estudio: “Propuesta para desarrollar los Servicios Auxiliares Financieros en Municipios Rurales”. FONDESIF.

Dirección Estudio: “Programa de Expansión de Servicios Financieros Rurales”. EZE.

1998 **Dirección y Ejecución Estudio:** “Servicios Financieros en la Mancomunidad Cono Sur del Departamento de Cochabamba”. PROFIN/COSUDE

1994 **PROYECTO AD/BOL/91/419 U.N.D.C.P.**

Asesor en Crédito Agropecuario y Desarrollo Organizacional. Sé implementó el programa crediticio para exportación de café.

1983 **Consultoría Externa USAID/HAITI**.

Asistencia a USAID/HAITI, para la organización y funcionamiento de una institución encargada de administrar la ayuda americana dentro el Programa de Alimentos para la Paz.

1990 **PROYECTO FOCAS**: Se preparó, el **"MANUAL OPERATIVO DEL PROYECTO FOCAS"** que incluye: Régimen de Crédito, Régimen Financiero, Cartas de Entendimiento para la intermediación financiera, Reglamento de Comité de Crédito, Manual de Organización y Funciones, Reglamento Interno, Guías para la evaluación, selección, control y seguimiento de proyectos de inversión y otros documentos regulatorios.

FONDO NACIONAL DE DESARROLLO REGIONAL: Se efectuó Diagnósticos Institucionales de la CORPORACION REGIONAL DE DESARROLLO DE ORURO y LA HONORABLE ALCALDIA MUNICIPAL DE LA CIUDAD DE ORURO.

PROYECTO ORGANIZACIONES AGRICOLAS PRIVADAS: Se preparó el Programa Crediticio del "Plan de Desarrollo de la Ganadería del Beni y Pando", bajo contrato con RONCO CONSULTING CORPORATION, para su presentación al Banco Interamericano de Desarrollo, BID.

LIGA DE DEFENSA DEL MEDIO AMBIENTE, LIDEMA: Propuesta de Financiamiento del Programa de Fortalecimiento Institucional de LIDEMA.

V. PUBLICACIONES

SITUACION Y PERSPECIVAS DEL MERCADO FINANCIERO RURAL DE BOLIVIA - 1997: En Las ONGs y el Crédito como Instrumento de Desarrollo, PACT/PERU, 1998.

LA OFERTA DE SERVICIOS DE DEPOSITOS EN EL AREA RURAL: En Movilización del Ahorro Rural en Bolivia: Tarea Impostergable, Noviembre de 1998.

ONGs Y CREDITO RURAL EN BOLIVIA: Marzo de 1996.

SITUACION Y PERSPECIVAS DEL MERCADO FINANCIERO RURAL DE BOLIVIA - 1995: Club de Economía Agrícola y Sociología Rural. Octubre de 1996.

EL DRAMA DEL CHAPARE: La Frustración del Desarrollo Alternativo, en CEDLA, Serie Estudios e Investigaciones, Septiembre de 1994.

LA FONDITIS: Problemas de la Intermediación Financiera, Octubre 1993.

GUIA PARA LA EVALUACION DE DESEMPEÑO DE PERSONAL: Octubre 1992.

PAUTAS PARA LA REALIZACION DE DIAGNOSTICOS INSTITUCIONALES: Julio 1991.

GUIA PARA LA PRESENTACION DE DESCARGOS DE FONDOS: Preparada para DIFEM, Enero 1991.

PAUTAS PARA EL CONTROL Y SEGUIMIENTO DE PROYECTOS: Preparada para las Unidades Crediticio Financieras (UCFs) y Bancos. PROYECTO FOCAS, Septiembre 1987

GUIA PRACTICA PARA EVALUACION Y SELECCION DE PROYECTOS: Preparada para su aplicación por las UCFs y Bancos. PROYECTO FOCAS, Julio 1987.

VI. PARTICIPACION EN SEMINARIOS

1998 **Seminario Internacional, El Reto de América Latina para el Siglo XXI: Servicios Financieros en el Area Rural.** Exposición del tema, "Avances en la movilización de ahorros, en el área rural de Bolivia", realizado en la ciudad de La Paz/Bolivia, en Noviembre de de 1998.

Foro Interamericano de la Microempresa. Participación en el Foro, realizado en la ciudad de Mexico en Marzo de 1998.

1997 **Encuentro Regional de Microfinanzas.** Exposición del tema "Experiencia Boliviana en Microfinanzas". Encuentro realizado en Puno-Perú, Diciembre de 1997.

II Seminario Taller INAFI Latinoamérica: "Tecnología Crediticia". Exposición del tema **"**Las ONGs Financieras en Sistema Financiero Nacional**",** presentada en Santa Cruz-Bolivia, en Septiembre de 1997.

Mercados Financieros Rurales en América Latina. Panelista-Expositor, sobre el tema "Marco Jurídico para Instituciones Financieras", en el II Seminario Internacional de Crédito y Desarrollo Rural, realizado en Cusco-Perú, Abril 1997.

"Economía Social en el Norte y en el Sur". Participación en el Seminario realizado en Ostende, Bélgica, en Marzo de 1997.

"Cumbre Mundial de Microcrédito". Participación en el evento realizado en Washington EE.UU., en Febrero de 1997.

1996 **"Tendencias Actuales del Microfinanciamiento"**. Exposición presentada en el Seminario Taller de ECLOF para Latinoamérica y el Caribe, Septiembre 1996, Bogotá COLOMBIA.

1989 **PROGRAMA DE ALTA DIRECCION BANCARIA.** Participante en el Seminario de Corta Duración realizado por el INSTITUTO CENTROAMERICANO DE ADMINISTRACION DE EMPRESAS, INCAE. Miami, julio 1989.

1984 **CURSO DE POST GRADO SOBRE FORMULACION Y EVALUACION DE PROYECTOS AGROINDUSTRIALES**. Realizado bajo patrocinio del

CINDER/Venezuela, COFADENA y la Escuela Militar de Ingeniería, en mayo de 1984. Tema de exposición: "EVALUACION DE PROYECTOS".

VII. OTRA INFORMACION

COMPUTACION: Windows

IDIOMAS Español, Francés (Bien) e Inglés (Básico)

Termes de référence de l'appui FINRURAL en Bolivie

APOYO REYNALDO MARCONI-FINRURAL AL ESTUDIO SOBRE LA AMPLIACION DEL ACCESO A LOS SERVICIOS FINANCIEROS DE LOS PEQUENOS PRODUCTORES DEL COMERCIO JUSTO Y DE SUS FAMILIAS

Términos de Referencia – Documento de trabajo

IRAM, enero de 2008

Objetivos:

1. Contribuir a la problemática global del estudio a partir de los elementos preliminares (Síntesis de los estudios 2007 y Nota conceptual sobre la facilidad de apoyo a las organizaciones de productores).

2. Organizar y participar, con CERISE y AGROFINE, a la animación de las actividades programadas en Bolivia en el marco del Estudio previo IRAM-F3E.

Resultados esperados y actividades:

Se trata de organizar, en el marco del Estudio :

- Una reunión-taller de restitución y discusión del análisis-diagnostico hecho a nivel de la cooperativa de cacao del Ceibo. La reunión se organizara en La Paz a partir de los siguientes elementos:
    - Participantes : delegación del Ceibo (directivos y empleados), representantes de instituciones financieras locales de la zona del Ceibo, partes-involucradas nacionales de interés para la reflexión (por definirse);
    - Agenda : restitución y discusión del análisis-diagnostico (CERISE), presentación y discusión de la estrategia de financiamiento del Ceibo y de sus necesidades de acompañamiento, presentación y discusión del proyecto de fondo de garantía (AGROFINE);
    - Lugar y tiempo :En La Paz, durante 2 dias(?)
- Una reunión-taller de presentación y discusión de las experiencias de financiamiento con organizaciones cafetaleras a partir de los siguientes elementos:
    - Participantes : directivos y empleados de organizaciones de cafetaleros participando al Comercio justo, representantes de instituciones financieras locales de la zona (de las cuales Fincafé, partes-involucradas nacionales de interés para la reflexión (por definirse);

- Agenda : presentación y discusión de la problemática de financiamiento de los pequeños productores de café, experiencias institucionales (Fincafé y otras), presentación y discusión del proyecto del fondo de garantía (AGROFINE);

- Lugar y tiempo: dos días en Coroïco (o Caranavi?).

- Entrevistas a nivel de La paz con partes-involucradas de interés del estudio para recoger opiniones y sugerencias alrededor de la Nota conceptual (véase carta adjunta): Cioec, Finrural y miembros, Profin, Fogal-Sos Faim, Avsf (ex-Cicda), SCAC-Embajada de Francia, etc. (por completarse)

Por ello, el consultor tendrá a cargo:

- los contactos, las invitaciones y la transmisión de informaciones previas con los interlocutores definidos;

- la organización logística adjunta (lugares de reuniones, transporte de participantes, comida y alojamiento, reproducción de documentación, secretariado, etc.);

- la administración de los recursos correspondientes del presupuesto F3E, o sea XX € como total, incluyendo la prestación del Consultor.

Calendario:

Las reuniones-taller y las entrevistas se organizaran para la semana 15 (del 7 al 11 de abril de 2008) con la presencia en Bolivia de Joaquin Muñoz (AGROFINE) y de François Doligez (IRAM-CERISE).

Documentos esperados:

Una nota sobre las actividades realizadas antes y durante la semana de trabajo en Bolivia.

Un informe financiero con los justificativos correspondientes en base al presupuesto del contrato F3E.

Marco de referencia del Consultor:

Para cualquier aspecto de organización del trabajo, los referentes del consultor son:

- A nivel tecnico : François Doligez (IRAM)

- A nivel contractual y financiero : XX (F3E)

Los documentos de referencia a nivel técnico son : “termes de référence de l’étude préalable” de IRAM-F3E, la Nota conceptual AGROFINE-CERISE y su correo introductorio (FD2007-081). A nivel contractual y financiero, la referencia es el Convenio entre el Consultor y el F3E.

Proposition d'appui de FINRURAL

Reforzar el Acceso a Servicios Financieros de las Organizaciones de Productores Agrícolas y las Familias asociadas al Comercio Justo

(Por una sinergia entre Comercio Justo y Microfinanciamiento Rural)

PLAN DE TRABAJO EN BOLIVIA

iram institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

finrural Asociación de Instituciones Financieras para el Desarrollo Rural

PLAN DE TRABAJO EN BOLIVIA

APOYO EN CONSULTORIA Y LOGISTICA

1. INTRODUCCION

El trabajo del Consultor Local (Reynaldo Marconi) responde a los siguientes objetivos:

- ❑ Retroalimentar a la problemática global del estudio a partir de la "Síntesis de los estudios 2007 y Nota Conceptual".
- ❑ Organizar y participar, las actividades programadas en Bolivia en el marco del Estudio IRAM-F3E; y,
- ❑ Contribuir en la generación de los informes de las actividades en Bolivia y retroalimentar a documentos del estudio posteriores.

2. ACTIVIDADES PLANIFICADAS

Para el cumplimiento de los objetivos se han planificado las actividades siguientes:

- ❑ Revisión y análisis de los documentos y estudios preparados por CERISE, AGROFINE e IRAM;
- ❑ Recolección de estudios realizados en Bolivia sobre el financiamiento de los sectores de Café y Cacao;
- ❑ Diseño y preparación del alcance y contenidos de Talleres sectoriales de café y cacao;
- ❑ Preparación de un documento-resumen sobre el estado de situación del sistema de financiamiento al área rural y el sector productivo;
- ❑ Participación en los talleres como expositor de temas convenidos;
- ❑ Logística y organización de los talleres sectoriales y otras actividades de retroalimentación;
- ❑ Preparación de los informes de actividades en Bolivia

3. PRODUCTOS

Con el concurso del Consultor Local se tendrán los siguientes productos:

- ❑ Documento-resumen sobre el estado de situación del sistema de financiamiento al área rural y el sector productivo
- ❑ Preparación (power point) y presentación del estado de situación del sistema de financiamiento al área rural y el sector productivo
- ❑ Reunión Taller con Cafetaleros en Caranavi (Anexo No 1). Este Taller será precedido de otro Taller sobre Modelo de Organización para la comercialización Etxerna de FINCAFÉ, Taller que se desarrollará conforme un programa especial el día Lunes 7 de Abril en horas de la tarde en la misma localidad de Caranavi.
- ❑ Reunión Taller con el CEIBO en Sapecho (Anexo No 2)

- ❑ Reunión Taller Sectorial de Socios Estratégicos en La Paz con instituciones de interés para el estudio y el Proyecto: Cioec, Finrural y miembros, Profin, Fogal-Sos Faim, Avsf (ex-Cicda), SCAC-Embajada de Francia, etc.

- ❑ Memorias de los Tres Talleres

Por ello, el consultor tendrá la responsabilidad de:

- Invitaciones y la transmisión de informaciones previas con los interlocutores definidos en los tres Talleres;

- Logística (lugares de reuniones, transporte de participantes, comida y alojamiento, reproducción de documentación, secretariado, etc.);

- Administración de los recursos del presupuesto F3E, incluyendo la prestación del Consultor.

4. **ANEXOS**

- ☑ Taller con Cafetaleros en Caranavi (Anexo No 1)

- ☑ Taller con el CEIBO en Sapecho (Anexo No 2)

- ☑ Taller Sectorial de Socios Estratégicos en La Paz (Anexo No 3)

ANEXO No 1
TALLER CON LOS PRODUCTORES DE CAFE
AGRUPADOS EN FEDCAFEB Y FINCAFE
LOCALIZACION: CARANAVI, 8 DE ABRIL DE 2008

1. OBJETIVOS

- ❑ Analizar los sistemas de financiamiento y comercialización externa del sector;
- ❑ Retroalimentar a la Propuesta de un Fondo de Garantía para Importadores de Europa que trabajan con comercio justo;
- ❑ Identificar áreas de fortalecimiento institucional para el sector
- ❑ Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización

2. RESULTADOS Y PRODUCTOS ESPERADOS

- ❑ Mecanismo de pre-financiamiento definido;
- ❑ Programa de fortalecimiento institucional establecido
- ❑ Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización

3. PARTICIPANTES: Total 30 personas

- ☑ Directivos FEDCAFEB (3)
- ☑ Directivos FINCAFE (3)
- ☑ Operativos de Financiamiento y Comercialización (4)
- ☑ Representantes de Organizaciones de productores (23)
- ☑ Organizadores (3)
- ☑ Invitados especiales (2)

4. PROGRAMA

Horas	Tema	Expositor
8:00 – 8:30	**Registro de participantes**	
8.30 – 8::45	Palabras de Bienvenida e Inauguración	Angel Condori, Presidente de FEDCAFEB Eugenio Villca, Presidente FINCAFE Reynaldo Marconi, Gerente de FINRURAL
8.45 – 9::15	**Exposición:** Problemática del financiamiento al Sector Productivo en Bolivia	Expositor: Reynaldo Marconi
9:15 – 10:00	**Exposición:** Financiamiento del Sector Cafetalero y Experiencia de FINCAFE	Expositor: Eulogio Suxo, FINCAFE
10.:00 – 10:45	**Exposición:** Sistema de Comercialización y experiencias con comercio justo	Expositor: Policarpio Ali, FEDCAFEB
10:45 – 11:00	**Receso de café**	
11:00 – 11:45	**Presentaciones de Casos**: Mejillones; Coraca Carrasco; Villa Oriente (15 minutos por caso)	Representantes de OECAS
11:45 – 12:30	**Exposición:** Propuesta de Fondo de Garantía y Pre-financiamiento	Expositor: Joaquin Muñoz, AGROFINE
12.30 – 13:00	**Resumen y Conclusiones de la mañana**	François Doligez
13.00 – 14:30	**Almuerzo**	
14.30 – 16:00	**Plenaria:** Retroalimentación sobre le Funcionamiento del Fondo de Garantía y el Sistema de Pre-financiamiento	Joaquin Muñoz
16:00 – 17:30	**Plenaria:** Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización	François Doligez y Reynaldo Marconi
17:30 – 18:30	**Refrigerio y Clausura**	

ANEXO No 2
TALLER CON LOS PRODUCTORES DE CACAO
AGRUPADOS EN CEIBO
LOCALIZACION: SAPECHO, 9 DE ABRIL DE 2008

1. OBJETIVOS

- ❑ Analizar los sistemas de financiamiento y comercialización externa del sector;
- ❑ Retroalimentar a la Propuesta de un Fondo de Garantía para Importadores de Europa que trabajan con comercio justo;
- ❑ Identificar áreas de fortalecimiento institucional para el sector
- ❑ Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización

2. RESULTADOS Y PRODUCTOS ESPERADOS

- ❑ Mecanismo de pre-financiamiento definido;
- ❑ Programa de fortalecimiento institucional establecido
- ❑ Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización

3. PARTICIPANTES: Total 30 personas

- ☑ Directivos CEIBO (3)
- ☑ Directivos AFID (3)
- ☑ Ejecutivos y Operativos de CEIBO y AFID (4)
- ☑ Representantes de Organizaciones de productores (15)
- ☑ Organizadores (3)
- ☑ Invitados especiales (2)

4. PROGRAMA

Horas	Tema	Expositor
8:00 – 8:30	**Registro de participantes**	
8.30 – 8::45	Palabras de Bienvenida e Inauguración	Abraham Apaza, Gerente de CEIBO Reynaldo Marconi, Gerente de FINRURAL
8.45 – 9:15	**Exposición:** Problemática del financiamiento al Sector Productivo en Bolivia	Expositor: Reynaldo Marconi
9:15 – 10:00	**Exposición:** Estudio sector Cacao IRAM	Expositor: François Doligez
10.:00 – 10:45	**Exposición:** Financiamiento del Sector de Cacao y Experiencia Institucional	Expositor: Agustin Choque, AFID
10:45 – 11:00	Receso de café	
11:00 – 11:45	**Presentaciones de Casos**: 2 Casos Seleccionados	2 Casos Seleccionados
11:45 – 12:30	**Exposición:** Propuesta de Fondo de Garantía y Pre-financiamiento	Expositor: Joaquin Muñoz, AGROFINE
12.30 – 13:00	**Resumen y Conclusiones de la mañana**	Reynaldo Marconi
13.00 – 14:30	**Almuerzo**	
14.30 – 16:00	**Plenaria:** Retroalimentación sobre le Funcionamiento del Fondo de Garantía y el Sistema de Pre-financiamiento	Joaquin Muñoz
16:00 – 17:30	**Plenaria:** Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización	François Doligez y Reynaldo Marconi
17:30 – 18:30	**Refrigerio y Clausura**	

ANEXO No 3
TALLER SECTORIAL DE SOCIOS ESTRATÉGICOS
LOCALIZACION: LA PAZ, 11 DE ABRIL DE 2008

1. OBJETIVOS

- ❑ Socializar la iniciativa de Comercio Justo y Microfinanciamiento Rural y Productivo
- ❑ Retroalimentar a la Propuesta de un Fondo de Garantía para Importadores de Europa que trabajan con comercio justo;
- ❑ Identificar Socios Potenciales para Fortalecimiento Institucional para el sector

2. PARTICIPANTES: Total 31 personas

- ☑ Representantes de Organizaciones de Productores (10): FINCAFE, CEIBO, CIOEC, AOPEP, ANAPQUI,
- ☑ Entidades de Cooperación externas (3): SOS FAIM, AVSFf (ex-Cicda); ACRA
- ☑ Fundaciones de Apoyo al Sector Productivo (4): PROFIN, PRORURAL, PRODEM, FUNDAPRO;
- ☑ Representantes de entidades financieras (6): ANED, FADES, DIACONIA, IDEPRO, FFP PRODEM, FFP FIE.
- ☑ Invitados Gubernamentales (2): Ministerios de Agricultura, y, de la Microempresa;
- ☑ Agencias de Cooperación Bi y Multilateral (5): AECI, Embajada de Francia, Holanda, DANIDA, COSUDE
- ☑ Organizadores (3)

3. PROGRAMA

Horas	Tema	Expositor
9.00 – 9::10	Palabras de Bienvenida y antecedentes	Reynaldo Marconi, Gerente de FINRURAL
9.10 – 9::40	**Exposición:** Funcionamiento del Fondo de Garantía y el Sistema de Pre-financiamiento	Joaquin Muñoz
9:40 – 10:10	**Exposición:** Articulación Sistemas de Financiamiento y Comercialización	François Doligez
10:10 – 10:30	**Retroalimentación**	Reynaldo Marconi
10.:30 – 11:0	**Salteñada**	
11.:00 – 11:15	**Exposición:** Programa de Fortalecimiento al Sector Cafetalero	Expositor:: Representante FINCAFE
11.:15 – 11:30	**Exposición:** Programa de Fortalecimiento al Sector de Cacao	Expositor: Representante de CEIBO
11:30 – 12:00	**Retroalimentación**: identificación de programas y acciones de apoyo	
12:00 – 12:30	**Conclusiones y cierre**	

Termes de référence de la capitalisation d'expériences au Mexique

Termes de référence de la capitalisation de P. GACHES dans le cadre de l'étude préalable AGROFINE-CERISE

1. La capitalisation a pour objectif de renseigner de façon détaillée l'accompagnement réalisé par le PATMIR Oaxaca auprès des organisations de producteurs du Commerce équitable engagées dans le secteur de la microfinance.
2. Elle renseignera :
    a. Comme élément de contexte et d'antécédents :
        i. Le contexte général du secteur financier populaire (microfinance au Mexique), sa législation (LACP) et le programme PATMIR (national et régional)
        ii. La situation des organisations de producteurs (UCIRI/EIZ, CEPCO/Fincafe, CCC/Cajin), leur histoire, leurs activités et leur structuration. Une attention particulière sera portée à leurs activités en termes de financement
    b. Comme première phase concernant la mise en débat et le choix d'institution retenu :
        i. Les options possibles en termes d'organisations ou de partenariat financier
        ii. L'organisation de la réflexion mise en œuvre par le PATMIR et les différents choix approfondis
        iii. Les motivations qui les ont poussé à se lancer dans la création d'une institution financières rurales (IFR)
        iv. La phase de programmation à la fois du développement de l'activité
    c. Les modalités de création et de démarrage des IFR (à chaque fois, préciser les hypothèses, leur application initiale, l'évolution après la création avec atouts, problèmes rencontrés, solutions identifiées)
        i. Création de la figure juridique
        ii. Capitalisation financière
        iii. Développement des services financiers : crédit, épargne, autres
        iv. Organisation et gestion (SIG, contrôle interne)
        v. Ressources humaines et renforcement des capacités (élus et salariés)
        vi. Gouvernance et lien avec l'OP-mère
    d. L'accompagnement mis en œuvre
        i. Activités pré-création : travaux de diagnostic, appui à l'organisation de la réflexion interne et du débat, programmation et planification financière
        ii. Activités d'accompagnement : appui juridique, appui organisationnel, comptabilité, système de gestion et contrôle, formation, etc.
        iii. Organisation du financement (investissement, subventionnement et capitalisation des institutions)

iv. Moyens mis en œuvre par le PATMIR en termes d'accompagnement : outils techniques, ressources humaines, autres moyens d'accompagnement. Le coût global d'accompagnement d'une institution sera chiffré et le calendrier d'ensemble précisé

e. Eléments de bilan

i. Résultats et limites des trois montages accompagnés (en termes de portée, de montants et de diversification des activités financières, de performances des institutions, de taux de remboursement et d'autonomie financière, de gouvernance, d'articulation avec les OP-mères et, plus largement, d'insertion dans leur environnement)

ii. Recommandations en termes de partenariat OP-IFR dans le secteur du Commerce équitable

iii. Recommandations en termes de dispositifs d'accompagnement

3. Moyens mis en œuvre :

a. 5 jours de travail de Pierre Gaches

b. Accompagnement-relecture de François Doligez